

la Révolution prolétarienne

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

DANS CE NUMÉRO :

Le Fascisme est-il là ?

par ALFRED ROSMER

RÉORGANISATION OU DÉSORGANISATION ?

par M. CHAMBELLAND

LA CRISE DU COMMUNISME

par R. HAIRIUS

LE PROCÈS DE TUNIS

par ROBERT LOUZON

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

LE "NOYAU"

PIERRE MONATTE, ALFRED ROSMER,
V. DELAGARDE, M. CHAMBELLAND,
R. LOUZON, A. GARNERY,
V. GODONNÈCHE, ALBIN VILLEVAL,
GEORGES AIRELLE, J. AUFRÈRE,
D. ANTONINI, G. LACOSTE, F. CHARBIT,
L. MARZET, F. RICHERAND

Adresser toute la correspondance relative
à la Rédaction et à l'Administration à :

P. MONATTE

96, quai Jemmapes — PARIS-X^e

Chèque Postal : 734-99 Paris

Permanence : l'après-midi, de 3 à 7 heures

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES		EXTÉRIEUR	
Six mois	11 fr.	Six mois	15 fr.
Un an	20 fr.	Un an	30 fr.

PRIX DU NUMÉRO :

France : 2 fr. — Extérieur : 2 fr. 50

SOMMAIRE du n° 12 (Décembre 1925)

Le fascisme est-il là ? A. ROSMER.

Parmi nos lettres :

Un mot de Moscou. — Démocratie tardive.
— Requête au S. I. R. — Propagande véritable.

Enquête sur l'Unité syndicale :

Réponse de Jean BRAMAN.

Le sabotage de l'Unité syndicale :

Lettre d'HERCLET.

Réorganisation ou désorganisation ? . M. CHAMBELLAND.

La crise du communisme français. . . R. HAIRIUS.

Le procès de Tunis. R. LOUZON.

La renaissance du syndicalisme :

Un appel de la minorité des Métaux. — Reformons les C. S. R. (KEHAUDY). — Battus parce qu'inorganisés. — Aux employés unitaires (M. CHAMBELLAND). — Une exclusion à Nice.

A TRAVERS LES LIVRES

Maria, de Lucien Gachon (A. RICHARD).

NOTES ÉCONOMIQUES

Crise financière ne signifie pas toujours crise révolutionnaire (R. LOUZON).

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — Le manifeste des socialistes. — Le front unique des cheminots. — Les élections au Conseil supérieur des P. T. T. — Les louées agricoles de novembre. — Le colonel de Jouhaux.

Alfred COSTES, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince

PARIS (VI^e)

Œuvres Complètes de KARL MARX

Traduites par J. MOLITOR

Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

VIENT de PARAITRE :

Histoire des Doctrines Économiques

TOME VII

DE RICARDO A L'ÉCONOMIE VULGAIRE

Un volume in-16 de 266 pages 8 fr.

EN VENTE :

Le Capital

I. Le PROCÈS de la PRODUCTION du CAPITAL, précédé d'une introduction à l'ensemble du marxisme, par KARL KAUTSKY, 4 vol. in-16, de 301, 288, 276 et 292 pages. Chaque volume . . . 8 fr.

Histoire des Doctrines Économiques

I. DEPUIS les ORIGINES de la THÉORIE de la PLUS-VALUE jusqu'à ADAM SMITH, 2 volumes in-16 de 344 et 218 pages. Chaque volume 8 fr.

II. RICARDO, 4 volumes in-16 de 308, 320, 184 et 253 pages 10 fr. 8 et -

UN DOCUMENT INDISPENSABLE

pour tous ceux qui veulent comprendre quelque chose aux discussions sur le soi-disant "trotskysme"

L. TROTSKY

COURS NOUVEAU

L'exemplaire : 2 francs

(franco : 2 fr. 50)

Le demander à

La Révolution Proletarienne

96, quai Jemmapes

PARIS (10^e)

Le Fascisme est-il là ?

Il y a un an, c'était la révolution. Ensemble, les dirigeants du Parti communiste et les journalistes réactionnaires le proclamaient : la révolution était aux portes ! Les premiers, pour montrer que, sous leur impulsion, la situation avait rapidement évolué et mûri. Les autres, pour exciter la bourgeoisie, jugée trop passive.

Que s'était-il passé ? Sur quels faits décisifs les uns et les autres basaient-ils leur découverte ? Sur un seul. Le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, décidé par le Parlement, avait été l'occasion d'un de ces immenses cortèges ouvriers, tels que le Paris d'avant-guerre en avait déjà connus à l'occasion d'événements qui secouaient le prolétariat parisien tout entier. Cette fois, les ouvriers devaient choisir entre les organisations réformistes et les organisations révolutionnaires : Parti communiste et C. G. T. U., et, naturellement, ce fut derrière les drapeaux de ces dernières qu'ils se rangèrent, dans leur quasi-unanimité. La C. G. T. et le Parti socialiste, c'était le cortège officiel, gouvernemental où les travailleurs se sentaient mal à l'aise.

Les dirigeants du Parti communiste qui, pour la plupart, n'ont pas connu le mouvement ouvrier d'avant-guerre et ne connaissent guère le mouvement ouvrier tout court, crurent, sans doute de bonne foi, que c'était arrivé. Qu'il leur suffirait, désormais, de lancer un appel pour que le prolétariat parisien accourût tout entier ; qu'en outre, la preuve était faite que l'influence des organisations réformistes était quasi nulle ; en tout cas, négligeable. Ils furent unanimes à annoncer que la révolution était là et à se féliciter de l'excellent travail qu'ils avaient accompli. Doriot disait, à la Chambre : « Les conditions objectives de la prise du pouvoir existent à l'heure actuelle, l'heure historique de la classe ouvrière a sonné. »

Comme le cortège s'était formé aux Champs-Élysées et avait parcouru, dans toute sa partie aristocratique, le boulevard Saint-Germain, il y avait eu dans ces beaux quartiers, réservés exclusivement aux riches, aux parvenus et à la vieille bourgeoisie, un grand remue-ménage et beaucoup d'effervescence. La bourgeoisie parisienne eut réellement peur et les journaux réactionnaires s'empressèrent d'exploiter sa frousse et de l'étendre au pays entier. Le grand succès électoral du bloc des gauches les avait mis mal en point. Ils trouvèrent là une plate-forme d'agitation, une occasion de secouer l'apathie de leur clientèle. Le bluff du Parti communiste les y aida. Ils lancèrent les nouvelles les plus absurdes : les communistes avaient un plan de campagne, de guerre civile ;

ils projetaient déjà de s'emparer de plusieurs villes : Amiens, Tourcoing entre autres. On somma le gouvernement d'agir. Herriot, effaré lui-même, sans doute, fit exécuter la ridicule et honteuse expédition policière sur l'École léniniste de Bobigny.

Puis, toute cette effervescence se tassa et, un beau matin, dirigeants du Parti communiste et journaux réactionnaires, toujours d'accord dans l'appréciation de la situation, annoncèrent l'arrivée du fascisme. A un an d'intervalle, c'en était fini de la révolution. Le fascisme était là.

Que s'était-il passé, cette fois ? Le 11 novembre, anniversaire de l'amnistie, l'équipe du *Nouveau Siècle* (transfuges d'*Action française* et démocrates repentis) avait réuni plusieurs milliers de personnes, salle Wagram ; là, après deux heures de discours, le fascisme était né. Et les singes français de Mussolini s'écrièrent : « Le Faisceau des combattants et des producteurs est fondé. »

C'était la même situation qu'il y a un an, mais avec les rôles renversés. Ce sont, maintenant, les « fascistes » qui prennent l'offensive, tandis que les dirigeants du Parti communiste s'agitent, sonnent le rappel des adhérents, invitent les socialistes à former le front unique et somment le gouvernement d'agir. Celui-ci, un peu moins ridicule qu'Herriot, déclara qu'il veille et se borne à saisir une trentaine de revolvers abandonnés par les « camelots du roi » dans une salle de réunion.

Il n'est certainement pas un ouvrier sérieux pour se laisser prendre à ces déclamations absurdes. Les ouvriers parisiens se rendaient parfaitement compte, il y a un an, qu'on n'était pas à la veille de la révolution et ils savent très bien aujourd'hui, comme ceux de toute la France, que les agitations des aspirants fascistes ne constituent pas le vrai danger. Ils savent très bien que la situation est sérieuse — elle l'est depuis la guerre — que la crise financière peut être résolue à leurs dépens et, précisément pour cela, ils aimeraient sans doute que les hommes qui dirigent leurs organisations aient des têtes plus solides, un peu plus de suite dans les idées et qu'ils fassent autre chose que jongler avec la révolution et avec le fascisme.

Qu'est-ce que le fascisme ?

Certes, les aspirants fascistes ne manquent pas en France. Il y en a partout. L'Angleterre a les siens, ainsi que les États-Unis. Mais c'est une chose de vouloir le fascisme et c'en est une autre de le réaliser, de même que c'est autre chose de vouloir la révolution et la

faire. Dans ce domaine-là aussi la caricature est facile. Et puisqu'on parle tant, à tort et à travers, de fascisme et de révolution, il n'est sans doute pas inutile d'étudier d'un peu plus près le fascisme et de voir comment il a pu naître et se développer.

Il faut se rappeler d'abord les conditions dans lesquelles l'Italie est entrée dans la guerre. On peut dire que dans les autres grands pays, trompés par les mensonges et les manœuvres, les peuples ont consenti à la guerre. En Italie, rien de semblable. La guerre durait déjà depuis des mois, on ne pouvait pas ne pas voir ce qu'elle était, et les marchandages qui eurent lieu furent trop cyniques pour ne pas éclairer l'opinion du pays. L'Italie fut jetée dans la guerre contre la volonté de l'immense majorité de la population. On put contraindre celle-ci par l'état de siège et la répression. Mais plus la guerre durait plus on devait se convaincre que, quelle qu'en fût l'issue, un formidable remous révolutionnaire la suivrait.

C'est ce qui se produisit et le mouvement révolutionnaire se développa, dès la fin des hostilités, à une allure qu'accélérait l'existence de la Révolution russe, sous l'influence de laquelle, naturellement, il se plaça. Il n'est pas besoin de le décrire en détail. Mais il est nécessaire de noter qu'il entraîna la classe ouvrière tout entière, celle des villes et celle des campagnes, et pénétra toutes ses organisations : parti socialiste, syndicats, coopératives.

Le point culminant fut, à l'automne de 1920, l'occupation des usines dans la région très industrialisée du pays, à Turin, à Milan. L'Italie était mûre pour la révolution. Du côté ouvrier, personne ne le contestait et quant à la bourgeoisie, elle s'y résignait. Mais l'audace manqua pour les actions décisives. Les anciens chefs des organisations n'avaient pas la foi ; le mouvement les déborda ; les plus sincères étaient effrayés du lendemain : une Italie soviétique isolée ne pourrait pas vivre ; elle serait écrasée par ses puissantes voisines. Ils hésitaient. Ceux qui devaient plus tard adhérer au communisme hésitèrent aussi. Les jeunes n'osèrent pas s'emparer de la direction. La fin fut lamentable. Le Parti socialiste s'effaça devant la C. G. T., dont les chefs étaient pour la plupart restés, au fond, réformistes. L'effort grandiose de la classe ouvrière italienne s'acheva tristement, par un compromis avec Giolitti, premier ministre, sur le contrôle ouvrier.

Désillusion, désenchantement, découragement, inquiétude chez les ouvriers ; reprise de confiance, réveil dans la bourgeoisie qui sent maintenant que la classe ouvrière est vulnérable, qu'elle pourra de nouveau la mater : c'est sur ces sentiments nouveaux et cette situation renversée que naît et se développe le fascisme. Développement très lent d'ailleurs. La puissance ouvrière ne s'effondre pas d'un coup ;

elle ne décroît que graduellement. Le réveil de la bourgeoisie prend d'abord la forme d'un réveil des forces monarchistes. Et un retour progressif au régime capitaliste normal paraît possible. Mais cela est jugé insuffisant. La bourgeoisie avait été trop rudement traitée, trop humiliée, pour ne pas souhaiter une revanche. Elle pense aussi que le lendemain serait plus sûr si la classe ouvrière était brutalement écrasée. Mussolini trouva son point d'appui là où précisément la lutte avait revêtu le caractère de plus grande violence : dans les milieux purement agricoles, dans le Bolognais d'abord, puis dans le Ferrarais et le Polésine, régions des grands domaines où l'agriculture est fortement industrialisée.

Ayant passé par le socialisme, il sait que son mouvement sera débile aussi longtemps qu'il n'aura pu grouper des ouvriers. Pour les attirer, il inscrit à son programme « l'expropriation partielle du capital par un impôt extraordinaire et progressif ». Peu à peu il rassemble cette masse flottante, née de la guerre, comprenant tous les mécontents : anciens soldats, classes moyennes, ouvriers désillusionnés, cette masse qu'on trouve partout, qui ne sait pas exactement ce qu'elle veut mais qui veut du nouveau, se bloque un jour derrière les socialistes et le lendemain adhère au fascisme.

La bourgeoisie, qui poursuit sa revanche, ne lui marchand pas les moyens. Dès avant la guerre, le puissant trust sidérurgique avait son organisation de combat : le Parti nationaliste dont le chef était Federzoni et l'organe l'*Idea Nazionale*. Au début, il y a des heurts entre fascistes et nationalistes. Mais sous la pression de leurs bailleurs de fonds, les deux mouvements ne tardent pas à travailler en commun et, plus tard, fusionnent.

Dans cette première phase, le fascisme est une gendarmerie supplémentaire. L'Etat subsiste, avec ses organes de gouvernement et de répression. Le fascisme se donne pour tâche la répression extra-légale, il poursuit l'anéantissement des organisations ouvrières ; c'est lui qui pille, brûle et tue. Mais un moment vient où il revendique tout le pouvoir : c'est l'heure de la marche sur Rome. Le roi doit s'incliner ou sauter. Naturellement il s'incline.

Les conditions du fascisme.

Après ce résumé rapide de la formation et du développement du fascisme en Italie, on peut essayer de déterminer quelles conditions sont nécessaires à sa naissance et à son succès.

D'abord il faut que le cadre social soit fortement ébranlé. Ici, c'est la guerre qui a donné la grande secousse. Ruines, crise, insécurité. Les moyens ordinaires sont insuffisants. Il faut quelque chose de nouveau, en rapport avec les dimensions de la crise elle-même.

Puis, la bourgeoisie doit avoir senti la menace révolutionnaire. Non pas seulement

dans les mots. Ni l'avoir lu dans ses journaux. Ni avoir eu peur. Il faut qu'elle se soit vu privée de son droit de direction à l'usine, quand les ouvriers prennent le contrôle de l'usine, et aux champs, quand les travailleurs se chargent de répartir les produits de la terre et de leur travail ; quand les services publics peuvent être suspendus selon la volonté de la classe ouvrière.

Enfin il faut que le régime démocratique soit peu solide, qu'il n'ait pas de racines profondes dans la vie du peuple. C'était le cas en Italie. « Lorsque les fascistes se présentèrent devant l'échafaudage démocratique de l'Etat italien, écrit M. Prezzolini dans son livre sur le fascisme, ils n'y trouvèrent ni une sentinelle, ni un gardien. » Le suffrage universel n'avait été institué qu'à peine avant la guerre, en 1913, et, en fait, l'Italie avait vécu sous la dictature de Giolitti, une dictature ne reposant pas essentiellement sur la poigne, mais plus volontiers sur la ruse, la corruption, les combinaisons, les manœuvres. Giolitti était l'unique président du Conseil. De temps à autre, il s'éclipsait, mettant au pouvoir un Sonnino quelconque, mais il ne tardait pas à revenir. Il fut le maître de l'Italie d'avant-guerre. Les seuls démocrates étaient les socialistes. C'est ce qui explique l'accueil fait, en ce pays, aux idées de Georges Sorel, et leur influence sur des milieux sociaux très divers.

En Hongrie et en Espagne.

Ce qu'on peut trouver hors d'Italie n'ajoute rien, je crois, aux caractéristiques essentielles du fascisme. En Hongrie, la Révolution soviétique, née dans des conditions particulières, put se maintenir pendant quatre mois. Abandonnée à ses seules forces, la Russie des soviets étant trop éloignée pour l'aider et les socialistes autrichiens trop pusillanimes pour faire cause commune avec elle, elle tomba sous les coups du militarisme des alliés. Et ce qui suivit, le régime Horty, fut l'ignoble terreur blanche habituelle, celle qui connurent les travailleurs parisiens au lendemain de la Commune, à une échelle terriblement accrue.

En Espagne, on retrouve des traits de la situation italienne. Une apparence de régime démocratique, un Parlement que nul ne prend au sérieux, des chefs politiques discrédités et méprisés. Un foyer d'agitation révolutionnaire : Barcelone et la Catalogne qui, à un moment donné, gagne les ouvriers agricoles des grands domaines de l'Andalousie. Et, là aussi, des fautes commises par les chefs du mouvement ouvrier, par les syndicalistes révolutionnaires qui n'ont pas le courage de barrer résolument la route à la tactique funeste des attentats individuels. La bourgeoisie y répond en organisant une gendarmerie auxiliaire : les *somatenes*, et c'est à Barcelone qu'est préparé et réalisé le coup de force de Primo de Rivera.

La situation en France.

Comme tous les Etats belligérants, la France a été fortement secouée par la guerre. Mais le développement des événements dans la période d'après-guerre ne ressemble en rien à ce qui s'est passé en Italie. La bourgeoisie ne s'est jamais sentie sérieusement menacée. La classe ouvrière a été tôt divisée et la C. G. T. et le Parti socialiste se sont montrés plus soucieux que la bourgeoisie elle-même du retour à l'équilibre et à la stabilité. Ils ont été des organisations de gouvernement par excellence. Le Bloc national fut, dans une grande mesure, la continuation de l'union sacrée. Bon nombre de radicaux en faisaient partie et les socialistes ne lui firent, même lors de l'occupation de la Ruhr, qu'une opposition de façade. Il fit la politique des industriels, placés dans une situation exceptionnellement favorable sur le marché international par la baisse graduée du franc. Les dirigeants du Parti communiste avaient beau annoncer des crises économiques dès qu'un fléchissement passager se manifestait dans une branche particulière de l'industrie, la prospérité restait dans l'ensemble indéniable (1).

Mais ce qui était tout à fait sûr, c'est qu'une telle situation ne pourrait durer toujours et que la crise éclaterait le jour où la France serait contrainte de substituer une monnaie saine à son papier déprécié. C'est la période dans laquelle nous venons d'entrer, avec le règlement des dettes extérieures et les plans d'assainissement financier et de réforme monétaire. Comme les intérêts en jeu sont divers et opposés, les projets ne manquent pas. Les uns veulent agir en douceur ; d'autres parlent d'opération chirurgicale. Les industriels évoquent la crise économique inévitable pour rejeter sur d'autres les frais et les conséquences de l'assainissement.

Les partis politiques, qui représentent les diverses catégories d'intérêts en jeu, s'agitent et, à côté d'eux, s'agitent également des formations anciennes et des formations nouvelles. On peut appeler tout cela « fascisme ». Ce n'est pas compliqué et c'est tout à fait dans les moyens de ceux qui, semblables à des poupées parlantes, n'ont pour tout vocabulaire que deux mots : « fascisme et révolution ». Mais il est peut-être préférable de chercher à déterminer ce que sont exactement ces organisations anciennes et nouvelles, ce qu'elles représentent, quels développements elles sont susceptibles de prendre.

Chassé de l'Elysée au lendemain du triomphe électoral du Cartel, Millerand a fondé une Ligue républicaine nationale, groupant la partie la plus réactionnaire de l'ancien Bloc national. Le principal article de son programme est la révision de la Constitution : ce n'est ni

(1) Dans la dernière semaine — du 16 au 22 novembre — il est encore entré en France 2.138 travailleurs étrangers.

très nouveau, ni très dangereux. Personnellement, il est le contraire d'un « homme nouveau ».

Les cléricaux ont organisé de grandes démonstrations dès qu'ils ont vu se dessiner, sous Herriot, une reprise de la politique anticléricale. Que leurs curés soient capables de rassembler plusieurs dizaines de milliers d'hommes en Bretagne ou en Alsace, il n'y a là rien qui puisse surprendre. On a vu mieux lors des inventaires et, dans la période présente où des intérêts vitaux sont en jeu, l'anticléricisme ne peut être rien de plus qu'une diversion passagère.

Les Jeunesses patriotes semblent devoir prendre la place de l'ancienne Ligue des patriotes qui, outre son agitation chauvine, rêvait de conduire un général à l'Élysée. Elles en ont un à leur tête, Castelnau. Mais celui-ci apparaît déjà davantage comme un politicien cléricale, que comme un des grands chefs de la guerre à qui on pourrait songer pour en faire un dictateur. Il y avait Mangin. Les autres ont semblé vouloir, jusqu'à présent, se cantonner prudemment dans leurs fonctions militaires.

On connaît les « camelots du roi » et l'équipe de l'*Action Française*. On sait ce qu'ils peuvent faire et on voit parfaitement les limites qu'ils ne sauraient dépasser. Ils ont des hauts et des bas. Mais ils ont toujours été — et ils seront toujours — incapables de recruter des ouvriers et sont, par suite, condamnés à demeurer des théoriciens verbeux et pédantesques du « coup de force » qu'ils ne pourront jamais tenter.

Hervé, qui l'a bien compris, a écrit avec humeur, à leur propos : « Il y avait une magnifique possibilité de fascisme en France, mais ces imbéciles d'*Action Française* l'ont gâchée. » Il essaie, pour son compte, de créer un mouvement en faveur d'une « République autoritaire ». Il a renfloué son journal, mais il n'a toujours pas de lecteurs. Il n'est rien de plus qu'un rabatteur opérant pour le compte de Millerand.

Il y a encore la « Ligue civique », petite collection d'intellectuels, genre Hubert Bourgin, qui se manifeste de temps à autre par de grandes affiches ; Lysis et la bande dégoûtante des briseurs de grèves professionnels de la rue Bonaparte, qu'on a vus à l'œuvre à Douarnez ; Binet-Valmer et ses chefs de section qui pensent que les tanks pourraient faire merveille contre les ouvriers, et enfin, les derniers venus, les « vrais fascistes », les « Chemises bleues » du *Nouveau Siècle* ; ils viennent de fonder le « faisceau des combattants et des producteurs ». Par ses chefs et son inspiration, ce mouvement s'apparente à l'*Action Française*, mais il s'est délesté de l'encombrant monarchisme et, par son appel aux producteurs, espère pouvoir grouper des ouvriers. Ce « faisceau » n'a pas encore trouvé son Mussolini. Il

dit le chercher. Je suppose que Georges Valois doit penser qu'après tout il ne ferait pas mal dans ce rôle. Peut-être même Hubert Bourgin, ce cuisinier aigri et grotesque que l'*Humanité* qualifia gravement de « chef fasciste » lors de sa déposition ridicule au procès Bajot-Daudet, déposition qui permettait justement de prendre la mesure de l'homme.

Les Unions civiques.

J'ai réservé, pour en parler à part, les Unions civiques, parce que je considère que c'est en elles que réside le danger véritable. Non pas que toutes ces ligues soient négligeables. Pour ce qui est des cléricaux, on sait bien qu'ils disposent d'une force réelle. Les briseurs de grèves de la rue Bonaparte sont capables, à l'occasion, d'assommer des militants ouvriers. Les Jeunesses patriotes pourront chercher à terroriser les ouvriers. Toutes ces organisations dont la caisse est alimentée par le patronat ne manquent pas de ressources. Mais elles ne constituent pas un fait nouveau, même quand elles singent les fascistes italiens. Dans toutes les périodes de troubles, la bourgeoisie a toujours renforcé ses organes ordinaires de répression par une gendarmerie supplémentaire qui use de moyens encore plus sommaires et plus rudes que l'autre.

Les Unions civiques ne parlent pas de fascisme. Au contraire. Elles prétendent être constituées hors de toute préoccupation politique et n'avoient qu'un objet : assurer la continuité des services essentiels de la nation. Elles recrutent et fournissent des volontaires aux services publics, paralysés par la grève. En fait, cela aboutit à la suppression du droit de grève pour toute une catégorie importante de travailleurs.

Or, selon nous, la grève est, pour les travailleurs, l'arme essentielle et efficace. C'est par elle qu'ils peuvent mener la bataille aussi bien pour leurs revendications quotidiennes que pour les grandes actions politiques. Nous savons qu'il n'y a rien à attendre de l'action parlementaire et quant à l'insurrection seule, elle n'est qu'une forme de blanquisme anachronique. Les Unions civiques ont déjà permis de briser des grèves, en France et ailleurs, et on peut être sûr de les retrouver lors de tout mouvement sérieux. Nous avons parlé, dans un précédent numéro, du conflit minier qui a éclaté en Angleterre. La lutte a pris tout de suite d'énormes proportions, l'ensemble de la classe ouvrière s'étant rangé aux côtés des mineurs. Le gouvernement, effrayé, est intervenu ; il a imaginé une solution provisoire et renvoyé la décision au mois de mai prochain. A cette date il y a grand'chance que la bataille reprenne et, des deux côtés, ouvrier et patronal, on se prépare. Or, qu'ont imaginé les patrons pour assurer leur défense ? Ils ont créé une vaste union civique qui prétend, elle aussi, être neutre politiquement, et

n'avoir qu'un but : assurer le ravitaillement du pays en cas de grève générale. L'importance qu'on lui attribue est soulignée par le fait qu'on a mis à sa tête un haut personnage, lord Hardinge, ancien vice-roi des Indes et ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris.

Pourtant, l'Angleterre a ses « fascistes ». Un jour, ils enlèvent et séquestrent un chef communiste pour l'empêcher de participer à un meeting; un autre, ils tentent de s'emparer d'une voiture de messageries du *Daily Herald*, le quotidien ouvrier; ils troublent les réunions communistes. Si insupportable que soit leur activité, elle n'a qu'un caractère épisodique et elle est faite, en partie, pour détourner l'attention de l'action antiouvrière essentielle : celle de l'Union civique.

La situation en France n'est pas, en son fond, différente. Ici aussi un choc s'annonce entre les deux classes antagonistes. Il faut s'y préparer. La bourgeoisie le fait par toutes sortes de moyens : elle divise les ouvriers et limite les possibilités de grève avec les allocations familiales; elle se servira des ouvriers étrangers, exposés à l'expulsion dès qu'ils bougent, et pour lesquels il aurait fallu obtenir le droit syndical sans restrictions; elle utilisera ses organisations auxiliaires. Et, du côté ouvrier, que trouve-t-on? Des déclamations alternées sur la révolution et sur le fascisme. Est-ce là préparer la classe ouvrière?

Les dirigeants du Parti communiste sont de mauvais acteurs qui font constamment du mélodrame, à côté de la vraie tragédie. Incapables de saisir le réel, ils sont réduits à d'absurdes assimilations. Ils ont déclaré, en même temps que les journaux réactionnaires et « fascistes », que Herriot c'était Kérensky. Puis ils ont annoncé la révolution. Puis le fascisme, « qui ne venait pas mais qui était là. »

Or, les ouvriers, n'ont vu ni la révolution ni le fascisme. Par contre, ils ont assisté, impuissants, à la reprise du brigandage colonial au Maroc, si tôt après la guerre faite, assureraient les Alliés, pour libérer les petites nations, brigandage entrepris et réalisé sans fascisme, avec la pleine approbation du Parlement. Cette impuissance a été soulignée par le bluff des dirigeants du parti (congrès ouvriers à représentations fantastiques); elle est, pour la plus grande part, leur œuvre. Préoccupés, avant tout, de jouer à l'insurrection, à la conspiration, ils négligent le travail solide et fécond.

La plupart des pays d'Europe se sont trouvés devant le problème de l'assainissement financier et de la réforme monétaire. Beaucoup l'ont déjà résolu, sans révolution ni fascisme. C'est le cas de l'Allemagne elle-même, où l'inflation atteignit les limites les plus extrêmes. On dispose donc, maintenant, d'une expérience assez vaste pour savoir comment les choses se passent.

L'assainissement financier entraîne, inévitablement, une crise économique. Cette crise économique, la bourgeoisie la met à profit pour imposer son programme. Le chômage provoqué lui sert de prétexte à une attaque contre les salaires et la journée de huit heures. Pour équilibrer le budget, on réalise des « économies impitoyables », aux dépens des fonctionnaires, de tous les travailleurs des services publics jetés à la rue en grand nombre; on cède les monopoles à l'industrie privée. Si on l'ignorait, les grandes associations patronales se sont chargées de le rappeler dans les lettres qu'elles viennent d'adresser au président de la République. Pour atteindre son but, la bourgeoisie utilisera, naturellement, ses organisations auxiliaires, avant tout, les Unions civiques; le rôle des autres, les « fascistes », sera de susciter des diversions; on les fera se battre avec les communistes pour disperser la force ouvrière et la faire s'user dans des combats à côté. C'est ainsi, au fond, que les choses se sont passées en Allemagne, pour aboutir, chez les fascistes, à la ridicule équipée de Ludendorf dans une brasserie de Munich et chez les communistes à une triste retraite, sans combat.

Nos pourfendeurs d'un fascisme imaginaire raisonnent toujours comme si la formation d'un État fasciste était, pour la bourgeoisie, l'idéal. Mais il n'en est rien. Le fascisme au pouvoir n'est, pour la bourgeoisie, qu'un pis aller. Elle ne s'y résout qu'à la dernière extrémité, quand elle a tremblé pour ses privilèges et que l'esprit de vengeance l'égare. Autrement, elle préfère de beaucoup résoudre les crises qui la menacent sans briser l'appareil démocratique. La démocratie, avec l'illusion de liberté qu'elle donne, est son véritable idéal. Quand elle est contrainte d'y renoncer, elle y revient aussi vite qu'elle peut. Pendant la guerre, même dans les États où le régime démocratique est solidement enraciné, comme l'Angleterre, les nécessités avaient imposé la dictature. Mais, sitôt que les classes dirigeantes ont vu que cette dictature n'était plus nécessaire, elles l'ont liquidée. Libéraux et conservateurs ont mis fin à la « coalition » qui l'exerçait et on est revenu au jeu parlementaire, avec le balancement des partis. En Italie, il est clair que la bourgeoisie serait heureuse maintenant de se débarrasser du fascisme, et préférerait revenir à un régime plus normal. La dictature, et particulièrement celle du fascisme, est un régime instable, sans soupape de sûreté, et, par là dangereux. C'est cette préoccupation de la bourgeoisie qui amena Mussolini à parler de « normalisation » du fascisme, opération qu'il ne put mener à bonne fin parce qu'il fut débordé par ses lieutenants du type Farinacci. Primo de Rivera s'achemine déjà vers cette « normalisation » que Mussolini n'a pu réussir.

Ce qui menace la classe ouvrière française

ce n'est pas essentiellement le fascisme, mais une solide offensive du patronat, pour laquelle celui-ci se sera sérieusement préparé. Et c'est, d'un point de vue, plus inquiétant, puisque cela indique que la bourgeoisie française se sent maintenant capable de rétablir la stabilité avec la démocratie.

Que pourra opposer la classe ouvrière? L'unité syndicale? Il n'y faut pas songer pour le présent. Nos dirigeants ont si bien gâché une situation favorable qu'ils ont semé le découragement dans leurs propres rangs. Le front unique? Aux mains de ceux qui l'ont combattu ou se sont finalement ralliés à cette tactique sans la comprendre, on sait ce qu'il peut donner : des envois de lettres rituelles aux dirigeants des organisations réformistes qui ne daignent pas répondre.

A défaut d'unité syndicale et de réalisation du front unique, les organisations révolutionnaires sont-elles en état de rassembler la classe ouvrière et de l'entraîner dans la lutte? La caractéristique présente du Parti communiste est qu'on n'y reste pas. Son effectif se renouvelle tous les six mois, d'après l'aveu même de ses dirigeants, qui voient, d'ailleurs, là, une occasion de se réjouir. Il n'offre guère de permanent et de stable que la planche pourrie de son corps de fonctionnaires, corrompus ou discrédités.

On ne trouverait personne pour prétendre que la C. G. T. U. se soit renforcée ou ait étendu son influence au cours de ces derniers mois. Ses dirigeants semblent méconnaître ce qui est sa tâche propre et sa raison d'être. Non seulement ils ont voulu qu'elle fût communiste, mais encore ils l'ont identifiée avec le Parti communiste et, dans le parti, avec la clique des domestiques qui confondent servilité et discipline, avec les saboteurs de l'unité syndicale et du front unique.

Heureusement pour nous, le problème de l'assainissement financier et de la réforme monétaire a pour effet de dissocier la bourgeoisie, d'opposer entre elles les diverses parties qui la composent. Il dresse les industriels contre les financiers; il menace les rentiers; il entretient l'inquiétude et crée la panique. Ni Herriot ni Painlevé ne l'ont résolu, et Briand ne le résoudra pas davantage.

Il fera quelque temps illusion, tandis que Loucheur exhibera, une fois de plus, ses talents de prestidigitateur. Mais il laissera le problème intact dans une situation aggravée. Ce sont là, pour nous, autant de circonstances favorables. Et il n'est pas téméraire d'espérer que la classe ouvrière saura les utiliser et que, la lutte aidant, elle finira bien, elle-même, par se débarrasser des bavards et des démagogues qui, agents inconscients de la bourgeoisie, par une déclamation inconsidérée et un bluff grossier, l'égarèrent, la désarment et la démoralisent.

A. ROSMER.

Parmi nos Lettres

Un mot de Moscou D'un camarade russe, qui nous promet de plus longues lettres, ces premières remarques :

Actuellement, le plus grand étonnement d'un révolutionnaire c'est de constater la crainte qui empêche ses camarades d'analyser les problèmes vivants d'une révolution aussi importante que la russe.

Il est vraiment stupéfiant de voir que seuls les social-démocrates et leurs succédanés osent toucher aux problèmes russes, ce qu'ils font d'ailleurs avec haine et par dépit d'avoir perdu le pouvoir. Mais pourquoi, diable, les véritables révolutionnaires ont-ils perdu l'habitude d'analyser et de critiquer leurs propres œuvres ?

La faute générale des oppositoires, c'est de trop voir au travers des individus; l'histoire ne s'embarrasse pas longtemps des personnalités, et les idoles actuelles paraîtront bien petites dans quelques années.

L'histoire retiendra surtout de la révolution russe ce que celle-ci aura apporté de nouveau et de viable, c'est-à-dire les soviets et les comités d'usines. Or les premiers sont réduits au rôle de conseils municipaux et les seconds souffrent d'apathie, étouffent.

Un camarade nous écrit :

Démocratie tardive

As-tu vu l'article de la Pravda paru dans la Correspondance Internationale sur la dernière séance du Comité Central du P. C.

russe, et l'article de Losovsky sur le même sujet ? Tout à fait curieux.

« Démocratie dans les syndicats. » « Démocratie dans le Parti ». « L'Assemblée plénière a déploré la pratique des organisations du parti qui... s'immiscent dans les moindres affaires professionnelles. Cet état de choses doit cesser. » — « Les syndicats doivent développer l'initiative des masses, leur laisser toute liberté de contrôle et de critique. » Etc...

Conséquence de la grève du textile de juillet ?

Requête au S. R. I.

Un camarade de Tunis signale la pénible situation dans laquelle se trouvent cinq camarades tunisiens arrêtés il y a six mois pour leur propagande contre la guerre du Maroc.

On oublie complètement l'existence des cinq camarades tunisiens arrêtés, il n'y a six mois, pour leur propagande contre la guerre du Maroc et qui sont restés depuis sans le sou.

Malgré le rapport que nous avons adressé, lors de leur arrestation; malgré les promesses de M^e Foissin faites à Tunis aussi bien que dernièrement à Alger; malgré l'intervention de Lozeray et d'Arrighi, rien n'a été fait.

Une lettre du secrétaire du S. R. I., datée du 1^{er} octobre, n'a été suivie d'aucune exécution.

Cependant ces camarades sont réduits ici à demander : le tabac, les lettres, etc. : la mère et la sœur de Rabbah, qui sont à sa charge, crèvent de faim à Tunis.

On se demande si le rôle du S. R. I. consiste à faire des promesses ou à répondre par le silence à ceux qui sont en droit de lui demander son aide ?

Il me semble que là n'est pas le rôle du S. R. I.

Propagande véritable

N'y a-t-il qu'une seule forme de propagande ? C'est ce que semble croire le camarade C... en exprimant ces remarques :

Il est bien regrettable que des talents comme le tien, celui de Louzon et combien d'autres, soient perdus pour la propagande véritable celle qui amène des adhérents nouveaux au mouvement révolutionnaire et qui se fait sentir aux adversaires de ce mouvement.

Faire de la propagande en surface, amener des recrues nouvelles est une chose utile; mais faire de ces recrues des hommes qui voient clair et des militants qui savent où porter leurs coups c'est faire de la propagande en profondeur: elle n'est pas moins utile que la première, elle la complète.

ENQUETE SUR L'UNITÉ SYNDICALE

XXII

JEAN BRAMAN

*Marin de la mer Noire.
Cheminot unitaire, Nice.*

I

Une réponse à votre enquête ? Très volontiers, et, comme vous aimez autant la franchise brutale que vous exécutez la douce hypocrisie, c'est sans retenue aucune que je vais extérioriser ma pensée en ces quelques lignes.

L'Unité n'est qu'un mot... un mot qui a permis aux militants des diverses tendances de faire couler des flots d'encre et de prononcer des milliers de discours.

On a lu les savoureux articles, on a applaudi les éloquentes harangues, un lustre s'est bientôt écoulé... et l'Unité n'est pas venue ! Pourquoi ?

That is the question... comme dirait ce brave Purcell. Et voilà où il faut que je m'explique.

La très regrettable scission était restée comme une plaie sur le corps du Syndicalisme français. Pour soigner, cicatriser et guérir cette plaie, il aurait fallu l'oindre d'un baume tout fait de raisonnables et réciproques concessions.

Mais les étranges Esculapes qui veillent à la santé des deux C. G. T. repoussèrent ce remède balsamique. Préférant appliquer un traitement homéopathique, ils arrosèrent impitoyablement la plaie avec du vitriol ! Je ne puis qualifier autrement les avalanches d'injures, de calomnies et d'anathèmes que se sont mutuellement lancés ceux-là mêmes qui, pour faire l'Unité, auraient dû s'effacer ou se tendre les mains !

Malgré sa solide carcasse le grand malade n'a pas pu résister aux multiples ablutions corrosives ; la cautérisation de la plaie provoqua la gangrène..., aujourd'hui le Syndicalisme agonise ! J'accuse Jouhaux, Monmousseau et leurs états-majors respectifs de l'assassiner progressivement.

Ma plume d'ouvrier mécanicien se refuse à décrire les criminelles compromissions antiprolétaires des chefs réformistes, de même qu'elle n'insiste pas sur les incommensurables erreurs des chefs unitaires. Les deux clans ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour empêcher la guérison, c'est-à-dire la réalisation de l'Unité !

II

Aujourd'hui encore, que se passe-t-il ?

Si Lozovsky se trouvait à la table d'opération, s'il était penché lui-même sur le patient, j'ai la certitude que son diagnostic ferait grimacer nos plus farouches syndicalistes-bolchevisants. Hélas ! le directeur du laboratoire de l'I. S. R. est loin, très loin et, chez nous, ses ordonnances sont exécutées par des internes de quatrième classe. J'ai analysé le sérum slave-asiatique des apothicaires léninistes et j'avoue, impartialement, que j'y ai trouvé du bon. Selon moi, il est d'excellente qualité, d'origine supérieure même, mais, sur notre sang latin, son dosage exige une excessive pru-

dence et son application demande une grande dextérité.

Or, en France, son injection se fait en dépit du bon sens et devient, de ce fait, une dangereuse inoculation !

Quels résultats pense-t-on obtenir en opérant de la sorte ?

En considérant comme quantité négligeable la grande âme collective qu'est l'opinion des masses, ces internes font preuve d'une flagrante absence de psychologie. Ce sont des unitaires à rebours.

Ils ne veulent pas comprendre que tout travailleur révolutionnaire peut trouver dans le syndicalisme les trois quarts des facteurs qui lui sont nécessaires pour métamorphoser la société à son avantage. Ils s'emparent du syndicalisme pour en faire un instrument recruteur, mais s'obstinent à ne pas le reconnaître comme valeur de transformation sociale. La vérité est que les politiciens viennent au syndicat pour y dicter et y imposer le système doctrinaire de leurs partis respectifs. Malheur à celui qui ose les rappeler à un peu plus de mesure... les complots les plus malhonnêtes sont tramés contre lui pour le décourager, l'acabler ou l'exclure.

Dès qu'ils tiennent les rênes de l'organisation, l'intransigeance remplace la tolérance, le sectarisme domine la raison, le syndicat devient un bataillon de la grande armée des jésuites rouges et le *perinde ac cadaver* apparaît sur tous les fronts !

Comment voulez-vous qu'un travailleur loyal et intelligent puisse respirer dans une atmosphère saturée d'intrigues, de rivalités et de manœuvres sournoises ?

Seuls des automates et des inéduqués peuvent vivre en un tel milieu... et si j'étais à la tête d'une armée d'automates, ô Jouhaux ! ô Monmousseau ! j'aurais confiance en elle pour faire une révolution comme en une planche pourrie pour franchir un précipice !

III

Et alors, que devons-nous faire en présence de tout cela ? Jeter le manche après la cognée ? Je n'ai plus aucun espoir en l'Unité syndicale... je vous le répète : on a fait couler trop de vitriol ! Notre devoir impérieux est de tenter tout de même quelque chose. Il faut essayer, essayer encore, essayer toujours... toute victoire n'est que le fruit de multiples essais.

Si nous jetons un coup d'œil sur la presque totalité des militants, que voyons-nous ? Des anarchistes qui s'efforcent à découvrir un toujours plus grand commun diviseur. Des socialistes aveuglés par l'hypocrite miroir de Genève et qui suivent, avec une navrante passivité, la houlette de Leurs Renégatissimes Excellences.

Des bolchevistes qui applaudissent, jusqu'à se décrocher les phalanges, lorsque le mcustique liliputien Albert Treint chatouille l'épiderme du géant Trotsky !

Et pendant ce temps-là... les Légions forment leurs faisceaux !

Pour conclure, je dis que seule la marche inéluctable des événements changera la face des

choses, car si l'Unité n'est pas en marche, les événements, eux, le sont.

Viendra le jour où, les yeux pleins de larmes, les femmes et les enfants des militants verront leurs époux, leurs pères emmenés entre deux rangées de baïonnettes fascistes ! Viendra le jour où il ne faudra pas se contenter de rester perché au cinquième étage et de regarder ce qui se passe dans la rue... à travers les interstices des persiennes !

Viendra le jour où il faudra descendre dans cette rue... et alors, alors seulement, nous comprendrons tous pourquoi il fallait faire l'Unité.

Devant la cohésion et l'homogénéité formidables de la réaction, combien nous regretterons de nous être butés les uns contre les autres pour de méprisables questions !

Cette redoutable appréhension m'ordonne de lutter de toutes mes forces, afin que ce jour-là je n'occupe qu'une toute petite place, la plus petite possible, dans l'immense *Mea culpa* !

Et maintenant que j'ai tout dit... pleuvent sur moi les injures, les calomnies, les anathèmes... pleuve le vitriol !

JEAN BRAMAN.

UNE AUTRE LETTRE D'HERCLET

Le Sabotage de l'Unité syndicale

Le *Bulletin Communiste* du 6 novembre a publié une nouvelle lettre d'Herelet, particulièrement importante. Elle développe, sur plusieurs points, notamment sur l'unité syndicale et le sabotage dont elle a été victime, ce qui n'était qu'esquissé dans les lettres que nous avons publiées.

Nous ne saurions trop appeler sur elle l'attention des militants :

Moscou, le 30 décembre 1924.

Mon cher Dudilleux,

Je vous ai promis, à Mangin et à toi, d'écrire de temps en temps et de vous dire ce que je pense et ce que l'on pense ici des questions les plus importantes de notre mouvement. Je m'exécute aujourd'hui en comptant sur la réciprocité de ta part ; d'autant plus que j'ai quelques critiques à faire vis-à-vis de la tactique de la C. G. T. U. et du P. C., ou plutôt du manque de tactique, sur la question de l'unité syndicale.

Lorsque nous avons vu, dans la V. O. du 19 décembre et dans l'Humanité, l'annonce d'un meeting au Pré-Saint-Gervais, pour l'unité nationale et internationale avec, comme orateurs, Purcell et Fimmen, les chefs de la C. G. T. U., de l'U. D. S., du P. C. et des Jeunesses communistes, nous avons tous été d'accord au Profintern (P. I. S. R.), pour dire que notre campagne pour l'unité était compromise en France.

Qui donc pensait que Fimmen et Purcell viendraient participer à un meeting du Parti Communiste, des Jeunesses et de la C. G. T. U. ? Personne, je crois, n'est assez naïf au Parti ou à la C. G. T. U., pour croire cela. Nous savions à l'avance que le Peuple publierait un démenti officiel, disant que ni Fimmen ni Purcell ne viendraient à ce meeting, qui était d'ailleurs aussi contre le fascisme, pour l'amnistie, etc. La convocation de ce meeting EST UN ACTE DE SABOTAGE DU TRAVAIL POUR L'UNITÉ accompli avec la délégation an-

glaise à Moscou. Penses-tu que nous pourrions, après cela, amener Purcell et Fimmen à Paris ? Ce sera difficile.

De quoi s'agissait-il ? De faire faire à Purcell et, si possible, à Fimmen, un meeting à Paris. Purcell avait accepté difficilement, mais il avait accepté. Tous d'accord au Comité d'Action de P. I. C. et de P. I. S. R., nous avions dit : Ce meeting ne doit pas être convoqué officiellement par la C. G. T. U. Pour que Purcell puisse y assister, il faut faire convoquer ce meeting par une organisation autonome, et si ce n'est pas possible, il faut créer, par exemple, un « Comité des Amis de l'Unité » avec des réformistes, ou encore se servir d'un « Comité mixte » existant, etc. En tout cas, faire que le meeting soit convoqué de façon que même la C. G. T. U. n'apparaisse pas comme organisatrice.

Et voilà qu'on le fait convoquer et par le Parti et par les Jeunesses Communistes. Si encore il n'avait été convoqué que par la C. G. T. U., ce serait le moindre mal, mais pourquoi le P. C., les Jeunesses Communistes, dans un meeting de ce genre, où aurait dû parler Purcell et qui devait attirer, non pas seulement les membres parisiens du P. C. et des syndicats unitaires, mais surtout les syndiqués et les militants réformistes ? Ce meeting, qui aurait dû se tenir dans une salle neutre et qui aurait été un succès, même si Purcell et Fimmen avaient parlé seuls, devait provoquer inévitablement la naissance d'une gauche active dans la C. G. T. réformiste. On aurait pu y inviter Humbert et Jacquemin, de Meurthe-et-Moselle, ils y seraient venus, à condition que les buts proposés ne soient pas la propagation des mots d'ordre du Parti, mais la lutte pour la reconstitution de l'unité syndicale.

Je ne veux pas dire que le P. C. ne devait pas travailler au succès de ce meeting, mais il y a la façon de le faire.

Ces critiques ne sont pas seulement personnelles ; PERSONNE ICI NE COMPREND LA TACTIQUE DU P. C. ET DE LA C. G. T. U. ; les camarades allemands viennent de venir me demander ce que cela veut dire, sinon LE SABOTAGE DE TOUT LE TRAVAIL QUE NOUS AVONS FAIT A MOSCOU au moment du congrès de la C. G. T. russe. Pourtant, tu sais bien que les camarades allemands, que nous avons accusés il y a quelques mois de saboter en Allemagne les décisions du 3^e Congrès de P. I. S. R. sur la question de l'unité, ne sont pas les admirateurs de l'ancien point de vue du camarade Tomskey.

La question sera portée au Comité d'Action, et je suis bien certain qu'il ne s'y trouvera personne pour défendre la méthode employée par le Parti et la C. G. T. U. J'incline d'ailleurs à penser que cette tactique vous a été imposée par le Parti.

A mon avis, l'Humanité ne donne pas assez d'importance à la question de l'unité syndicale. Nous sommes bien loin d'obtenir une page entière pour l'unité une ou deux fois par semaine, comme Lorschley l'avait demandé. Une manifestation comme celle organisée par Porreye dans le Nord fut autant dire traitée comme négligeable par l'Humanité. Seule, la V. O. lui a donné la place méritée.

Je suis bien certain de ne pas me tromper en disant que ZINOVIEV NE FERA PAS DE COMPLIMENTS A LA DIRECTION DU PARTI sur sa façon de travailler pour l'unité syndicale.

Qu'est-ce que c'est que cela que les « Comités d'unité prolétarienne » ? Est-ce un nouveau mode

d'appellation des comités d'usines, ou seulement un nouveau mot d'ordre de front unique? POURQUOI TOUT MÉLANGER DE TELLE FAÇON QUE LES MASSES NE PEUVENT RIEN Y COMPRENDRE ? Pourquoi ne pas faire la campagne pour les comités d'usines et pour l'unité syndicale ? Au moins, tout le monde sait de quoi il s'agit.

Toutes les fantaisies qui passent dans la tête de Treint deviennent des mots d'ordre pour le Parti français et sont trop souvent des coups d'épée dans l'eau. EST-CE QUE TU PENSES, TOI, QUE LA RÉVOLUTION EST POUR LE MOIS PROCHAIN EN FRANCE ? Je ne le crois pas. Mais alors, QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE QUE CE MOT D'ORDRE DE « TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE », OU CES TITRES PROVOCATEURS QUE L'ON TROUVE DANS L'HUMANITÉ, comme par exemple, « PRENEZ LA TERRE A COUPS DE FUSIL » ? Certes, nous sommes partisans et du tribunal révolutionnaire et de prendre la terre à coups de fusil, mais il faut choisir son moment pour lancer de pareils mots d'ordre ; les ouvriers qui lisent L'HUMANITÉ en prenant l'apéro sur le zinc du bistro ne sont certainement pas convaincus que nous marchons pour la semaine prochaine à la prise du pouvoir. Si l'V. C. laissait continuer UNE PAREILLE DÉMAGOGIE, nous pouvons nous attendre avant peu de temps au mot d'ordre « Constitution des Soviets des Ouvriers, des Paysans et des Soldats » qui, logiquement, aurait dû précéder celui du « tribunal révolutionnaire ». Je crois que l'V. C. a déjà pris des mesures pour arrêter ou pour corriger les campagnes démagogiques de L'HUMANITÉ.

Par contre, le mot d'ordre du désarmement des ligues réactionnaires et fascistes est très juste, mais encore, il ne faut pas crier à tue-tête au fascisme A TOUT PROPOS ET HORS DE PROPOS. Par exemple, on appelle « un coup de main fasciste » le fait qu'une imprimerie appartenant aux réformistes refuse d'imprimer L'Enchaîné, un journal communiste. Je passe sur beaucoup d'autres exemples. Il faut, bien sûr, faire sans arrêt la campagne contre les cliques d'Action française et les « curés fascistes » qui sont derrière le général de Castelnau, sans oublier la transformation de l'aggloméré qu'était le Bloc National en un grand parti dirigé par Millerand, mais je ne suis pas encore convaincu que tout ce qui n'est pas communiste est fasciste.

Par contre, si L'HUMANITÉ crie à propos de rien, la plupart du temps, quand il faut crier, elle ne dit rien ou pas grand-chose ; par exemple, la campagne était maigre à propos de la terreur blanche en Esthonie. Je t'assure qu'en Esthonie, on n'appelle pas « terreur blanche » le fait qu'un gouvernement bourgeois a fait quelques perquisitions et expulsé un certain nombre de camarades étrangers, comme tous les gouvernements l'ont fait dans le passé.

Pas de campagne de L'HUMANITÉ à propos des assassinats d'Espagne, alors qu'il y avait contre les syndicalistes espagnols un véritable complot où avaient participé des policiers français. C'est la presse du bloc des gauches qui a fait la campagne à la place de L'HUMANITÉ.

Un rédacteur de la Pravda EST VENU M'INTERVIEWER SUR LA TERREUR BLANCHE EN FRANCE... Je lui ai répondu qu'il n'y a pas de terreur blanche en France, puisqu'il n'y a qu'un seul communiste en prison, Sadoul, et que d'ailleurs, on le mettra bientôt en liberté. Il m'a demandé si Millerand pouvait faire un chef fasciste. Je lui ai répondu qu'un homme qui s'est fait démissionner de la Présidence de la République par une campagne de presse ne

ressemblait pas à un chef fasciste. Il faut chercher des chefs fascistes ailleurs que dans l'ancien Bloc National. Nous les trouverons du côté du général de Castelnau et de l'Action Française. Qu'aurais-tu dit à ma place ?

On murmure ici qu'au prochain Exécutif élargi de l'V. C., la direction actuelle du Parti français se fera quelque peu laver la tête, publiquement ou non.

En tout cas, je suis convaincu que si l'on continue à lancer des mots d'ordre démagogiques destinés à tomber à l'eau peu de temps après, ET EN ATTENDANT A SERVIR LA RÉACTION, cela compromet gravement nos mots d'ordre excellents, car il y en a heureusement d'excellents et notre influence, — surtout si les militants de la C. G. T. U. se laissent entraîner dans ce courant.

Ce sera très bien, à mon avis, si Monmousseau vient à l'occasion du prochain Exécutif élargi de l'V. C. Tu lui feras lire cette lettre, il trouvera certainement que j'exagère, mais il reconnaîtra avant longtemps que j'avais raison.

Mes amitiés aux camarades.

A toi, bonne poignée de mains.

A. HERCLETT.

A propos de la grève des Banques

La V. O. m'a asséné dans son numéro du 13 novembre deux colonnes massives sur le crâne.

J'aurais négligé dans ma monographie d'importants détails sur la conduite du mouvement. Evidemment, j'ai négligé des détails. J'ai voulu dégager ce qui me paraît capital, c'est-à-dire l'impuissance ministérielle et l'illusion d'en attendre quelque chose.

Je constate qu'on ne répond nullement à mes observations concernant le sabotage du front unique ; mieux, on confirme ce que j'ai écrit, à savoir : la minorité n'a pas voulu s'incliner devant les décisions prises au Comité Central.

Le rédacteur de la V. O. déclare : « Ce que nous voulions, c'était la direction commune, sur un programme d'action énergique. »

Au début de la grève, lorsque les Employés de Banque étaient dans le premier feu de l'action, il aurait peut-être été possible d'entraîner la masse dans une grève générale de tous les établissements, par dessus les Lafayettistes ou en les remorquant de force. A ce moment-là, on n'a pas cru possible de le faire et six semaines, après, six semaines n'ayant rien donné, on s'en sentait capable ? Allons donc ! Verbalisme et vantardise !

Paraît qu'on ne fera pas le syndicat unique des Employés ; réjouissons-nous-en mais souhaitons que le « Comité Intersyndical » ait une autre raison d'être que d'assurer l'avoine de Bunet.

De plus en plus on plante dans les syndicats les querelles internes du Parti communiste ; tous les militants des syndicats soupçonnés de « mal penser » sont débarqués et remplacés par des « bolchévisés » de fraîche date. Exemple : Lépine, qui avait joué un rôle important pendant la grève, ce qui lui a valu sa révocation du Crédit Lyonnais après dix ans de service, a vu sa candidature au Secrétariat repoussée par le Conseil, tandis que l'on nommait (en violation des statuts syndicaux qui demandent un an de présence au minimum pour occuper un poste), un certain Chapuis, employé du Parti et qui n'a que quatre mois de syndicat.

Lépine est cependant membre du Parti, il jouit de la confiance des employés de Banque, mais... il est abonné à la Révolution Proletarienne.

Ah ! oui, il est urgent, bien urgent de constituer cette Ligue Syndicaliste dont Chambelland parlait récemment.

RENÉ HAGNAUER.

RÉORGANISATION OU DÉSORGANISATION ?

« Davantage de Syndicats, moins de Fédérations ! »

Le Syndicat régional d'industrie peut sourire aux militants qui n'en ont pas encore fait l'expérience et espèrent, grâce à lui, sortir leur organisation du marasme. C'est l'éternelle histoire des gens mécontents de leur machine qui veulent la changer sans se demander si ce qu'ils ont ne vaut pas mieux que ce dont ils rêvent.

Voyez ce qu'a donné dans la région parisienne le Syndicat unique du bâtiment. Il est facile de dire que s'il n'a pas réussi, la faute en est à sa direction anarcho-syndicaliste. Il est vrai que les bêtises de cette direction ont fait bien du mal au syndicalisme dans le bâtiment. Mais il est vrai aussi que la forme même du syndicat d'industrie a permis aux auteurs de ces bêtises de s'imposer et de continuer leurs bêtises.

Le syndicat d'industrie comporte le grave danger de voir les militants placés à sa tête s'occuper de mille questions, de tout et de rien, et de délaissier les préoccupations corporatives — qui, tout de même, sont à la base du syndicat. Le S. U. B. a délaissé les préoccupations corporatives pour faire de la grande politique, pour jouer le rôle d'une espèce d'Union départementale anarcho-syndicaliste. Les gars du bâtiment, à part les fanatiques de l'anarcho-syndicalisme, en sont partis. Avec les syndicats d'industrie, on fera de la grande politique, de la grande stratégie, que les syndiqués ne comprendront pas et qui leur feront foutre le camp. Les terrassiers de la Seine ne sont restés une organisation assez solide jusqu'à la scission anarcho-syndicaliste que parce qu'ils n'ont jamais voulu venir au S. U. B. Pourtant leur tendance était la même. Ce n'est donc pas la tendance qu'il faut incriminer, mais la forme d'organisation. Du reste, les unitaires du bâtiment, membres de la C. G. T. U., ont-ils constitué leur syndicat unique ? Ils en sentent trop les dangers.

Essayez, par exemple, conformément au principe du syndicat d'industrie, d'unir dans le même syndicat, à Paris, les T. C. R. P., les Métros et les chauffeurs de taxis. Pas la moitié des adhérents des trois organisations actuelles ne restera dans votre syndicat d'industrie.

Certes, il faut coordonner la bataille ouvrière. Mais il n'est pas nécessaire d'unifier les organisations. Coordonner a-t-il quelquefois voulu dire étouffer ? Si l'on enlève à la base du mouvement les moyens de vivre, de lutter pour ses revendications particulières, on étouffera toute lutte, ou on en laissera l'initiative à d'autres qu'aux syndiqués. Autant que le corporatisme, le localisme est dans une certaine mesure indispensable à la vie syndicale. Corporatisme et localisme ne deviennent des dangers que s'ils contredisent les intérêts de classe. Dans le syndicat, quand on lutte pour sa corporation, on lutte en même temps pour sa classe. Aux Unions locales, aux Fédérations d'industrie d'empêcher les unes les excès de corporatisme, les autres les excès de localisme.

La nécessité de coordonner la lutte régionale et par industrie existe, c'est entendu. Mais on y pourvoit très bien par le Comité intersyndical d'industrie, qui possède les avantages du Syndicat

régional sans en présenter les inconvénients. C'est ce qui existait en 1920-1921 dans le textile des Vosges où les syndicats locaux étaient puissants, et en même temps unis régionalement sous l'égide de la Fédération et de l'Union départementale pour lutter contre le Syndicat cotonnier de l'Est. Aujourd'hui qu'il ne reste que des débris, on peut sans doute les agglomérer dans un syndicat régional, la vie syndicale ne renaîtra pas pour autant. La vie syndicale ne renaîtra que lorsque localité par localité, les militants se retrouveront, l'organisation reprendra pied dans les tissages, face au patronat, qu'il ne s'agit pas de fuir, mais d'affronter sur place.

Avec le syndicat régional, on fuira le patronat. Revol a avancé en effet l'étrange argument que le syndicat régional soustrairait automatiquement les militants à la vindicte patronale. Se figure-t-il que le patronat tolérera mieux des sections d'usine que des syndicats ? Evidemment, si les sections d'usine ne font rien, le patronat ne troublera pas leur sommeil. Et les sections d'usine trouveront un prétexte à dormir dans le fait qu'au syndicat régional un permanent sera payé pour travailler à leur place. Dire qu'avec le syndicat régional « les militants locaux seront moins exposés » (Revol, *Vie Ouvrière*, 18 septembre), c'est pure illusion. Il n'y a pas de vie syndicale quand il n'y a pas de militants locaux capables de prendre leurs responsabilités.

En résumé, voici les raisons pour lesquelles le Syndicat régional d'industrie n'apparaît pas désirable :

1° Il réduirait considérablement le nombre des organisations de base, alors que c'est ce nombre qui fait la force de la C. G. T. U. ;

2° Il éloignerait le syndicat des travailleurs alors qu'il faut l'en rapprocher ;

3° Il exciterait leur méfiance, alors qu'il faut consacrer nos efforts à la dissiper ;

4° Chassant les « derniers vestiges du corporatisme et du localisme » il chasserait du même coup les travailleurs qui viennent dans les syndicats d'abord pour défendre leurs intérêts corporatifs et locaux ;

5° Il contribuerait par sa forme centraliste exagérée à étouffer la voix des syndiqués dans la C. G. T. U., alors qu'on n'a jamais eu si besoin de l'entendre ;

6° Il aboutirait au délaissement des préoccupations corporatives, les militants placés à sa tête ayant plutôt tendance à faire de la « grande politique » qu'à assurer le travail revendicatif quotidien ;

7° Eloignant l'organisation des travailleurs, il l'éloignerait de la lutte, lui ferait fuir le patronat, alors que de plus en plus la bataille doit se mener au sein des entreprises.

C'est un reproche facile que celui qui nous est fait souvent d'apporter de nombreuses critiques sans présenter une contre-partie positive. En la circonstance, la contre-partie du syndicat régional d'industrie nous est fournie tout gracieusement par de purs communistes, les dirigeants des organisations d'employés de la région parisienne, qui viennent de renoncer au Syndicat unique d'industrie, et préconisent maintenant le Comité intersyndical d'industrie.

Quant au resserrement des Fédérations, personne n'en peut nier la nécessité. Mais il s'agit

bien du resserrement des *Fédérations* et non du resserrement des *Syndicats*. La formule de « L'Ancien du Bâtiment » (Voir *R. P.*, n° 10) : « Davantage de *Syndicats*, moins de *Fédérations* » est excellente. C'est elle qui peut heureusement s'opposer, avec celle du Comité intersyndical d'industrie, au projet de désorganisation de la C. G. T. U. qui nous est offert.

Voici les « Archevêchés confédéraux »...

Le contre-projet du Rhône adopté par le Congrès comporte — comme le projet officiel — la suppression des Unions départementales actuelles et leur remplacement par des Unions régionales économiques. Pour ceux qui ont vécu la vie confédérale unitaire d'avant le Congrès de Saint-Etienne, ce projet n'est pas nouveau. C'est tout bonnement le projet Besnard-Totti qui revient sur l'eau, par la grâce de ceux qui, à l'époque, le combattaient âprement, aussi âprement qu'ils combattaient, dans la vieille C. G. T., la réeligibilité des fonctionnaires.

Qu'a opposé, avant Saint-Etienne, le groupe de la *Vie Ouvrière* au projet Besnard-Totti ? Ceci :

« Remplacer les Unions départementales par des Unions régionales ? C'est aboutir à une réduction importante du nombre des organisations composant la C. G. T. U., à une diminution de la représentation des syndiqués dans le Comité confédéral, qui ne se composerait plus que d'une vingtaine de fonctionnaires (1). » (*Vie Ouvrière*, 12 mai 1922).

Ainsi en 1922, le groupe de la *Vie Ouvrière* (Monmousseau-Semard) se prononçait énergiquement pour le maintien des Unions départementales. Afin de répondre aux nécessités économiques régionales, il préconisait les Unions régionales de propagande dont le Congrès de Saint-Etienne a décidé la création. Mais il entendait nettement maintenir dans la C. G. T. U. l'équilibre entre Unions et Fédérations, forces différentes dont la C. G. T. U. ne peut être que l'expression commune. Ce que nous proposons Monmousseau et Semard, c'est cette prédominance complète des Fédérations qu'ils repoussaient avec vigueur il y a trois ans, c'est aussi la constitution d'une série d'*archevêchés confédéraux*, les Unions régionales, qu'un Bureau confédéral aurait toujours le moyen — et le bon — de tenir en main.

A l'époque du Congrès de Saint-Etienne, la *Vie Ouvrière* disait : « Nous savons bien que rue Lafayette, on organise les « préfectures » confédérales, mais, allons-nous, dans la C. G. T. U., nous mettre à fabriquer des archevêchés ? » Aujourd'hui, la *Vie Ouvrière* dit : « Fabriquons nos archevêchés ! »

La situation a-t-elle changé ? Non. Certes les Unions régionales de propagande n'ont pas rendu grand-chose. Sans doute parce qu'elles ont surtout été des rouages inutiles. Inutiles parce qu'on ne s'en est pas servi, ou qu'on s'en est mal servi. En fait, elles ont suppléé, dans bien des cas, à l'absence d'U. D. Mais l'absence d'U. D. ne peut amener à conclure à la suppression des U. D. Au contraire le vrai rôle de la C. G. T. consiste à ranimer les U. D. qui faiblissent, à recréer celles qui sont mortes. Il en est des U. D. comme des Syndicats : on veut agglomérer des débris dans de nouvelles organisations, alors qu'il s'agit de

ramener des troupes dans les organisations existantes.

Ce n'est pas la situation qui a changé. Ce sont les idées de ceux qui tiennent aujourd'hui le gouvernail confédéral. On dirait une gareure : tout ce qui était bon hier ne vaut plus rien aujourd'hui, et inversement.

Si l'on veut modifier utilement l'organisation des U. D. et des Fédérations dans la C. G. T. U., je crois qu'il faut en revenir à la critique faite par Monatte, au Congrès confédéral de Lyon (c'est si loin...), de la réorganisation du Comité confédéral opérée pendant la guerre. Aujourd'hui, les deux C. G. T. sont administrées par une Commission administrative ou exécutive où, en fait, les fonctionnaires de Fédérations ont la majorité. Les U. D. sont écartées de la vie quotidienne des C. G. T. Elles n'ont la parole au C. C. N. qu'une fois tous les quatre mois. Voilà qu'on propose de la leur enlever complètement. Cependant jamais la nécessité de la leur rendre complètement ne s'est autant fait sentir qu'aujourd'hui. Ce que demandait Monatte au Congrès de Lyon, c'était justement qu'on rende aux U. D. le droit de participer au jour le jour, comme les Fédérations, à la gestion de la C. G. T. U.

Actuellement, l'équilibre des forces dans la C. G. T. est rompu. Les Fédérations, organisations corporatives, dominent la C. G. T., dirigent la C. G. T.. Les U. D. sont souvent réduites au rôle d'agents d'exécution, d'application des décisions de Congrès. C'est peut-être du centralisme. A coup sûr, ce n'est pas du syndicalisme. La condition de vie du syndicalisme, c'est justement la coordination de la force surtout sociale des Unions départementales. Au lieu de rétablir cette coordination, on veut définitivement faire prédominer les Fédérations : les Unions régionales économiques sont le moyen d'y parvenir.

La constitution d'Unions régionales — qui grouperaient des Syndicats également régionaux ! — serait un grand pas dans la voie du *centralisme oligarchique*, où la C. G. T. U. s'est engagée sous la houlette du Parti communiste. Elle permettrait à un petit groupe de fonctionnaires de régner sans partage sur un mouvement dont tous les élan seraient bridés. Comment, en effet, avec le projet du Rhône, un syndiqué pourrait-il faire entendre sa voix dans la C. G. T. ? Il lui faudrait d'abord briser la résistance du fonctionnaire du syndicat régional, situé loin, bien loin de l'Union. Que d'efforts ne seraient pas nécessaires ensuite pour arriver à l'Union régionale, aréopage des fonctionnaires des divers Syndicats ? Arriver à la C. G. T. ce ne serait pas la peine d'y compter ! Le projet du Rhône prévoit, certes, des Unions locales, mais dans le même esprit qu'il prévoit des sections d'usines pour le syndicat régional, c'est-à-dire qu'il les considère comme de purs organismes d'application et d'exécution. Si l'on veut, en définitive, caractériser le projet du Rhône, on peut dire qu'il procède de l'esprit du *haut en bas*, alors que toujours le syndicalisme a vécu de *bas en haut*.

Au prochain Comité confédéral national de dire s'il entend, calquer l'organisation de la C. G. T. U. sur celle du Parti communiste. Le syndicat régional, l'Union régionale aboutiraient fatalement à ce résultat. C'est sans doute ce qu'on cherche.

MAURICE CHAMBELLAND.

(1) Plus les fonctionnaires des Fédérations, au total une cinquantaine de bureaucrates syndicaux.

LA CRISE DU COMMUNISME FRANÇAIS

LENDEMAIN DE CONFÉRENCE

Est-il temps encore de parler de la Conférence nationale que la direction du Parti communiste a réunie le 10 octobre à Ivry ?

Elle eut, en elle-même, trop peu d'importance politique pour s'attarder sur ses travaux. Le secrétaire général du Parti ignorait lui-même, quelques semaines avant son ouverture, dans quelles conditions elle serait préparée et convoquée. Elle ne fut qu'une assemblée de fonctionnaires, de délégués de Centres régionaux (1) ; les débats ont été soigneusement préparés par le Centre national, et quelques « opposants » — inconsciemment, sans doute — jouèrent, dans cette comédie, le rôle qui leur avait été assigné.

On commence à être renseigné sur ce que l'on appelle une « libre discussion » préalable.

Des thèses indigestes du Comité central furent offertes en pâture à des cellules sans appétit. *L'Humanité* — sur des démarches pressantes de membres de l'opposition — consacra quelques colonnes à la « préparation idéologique » de la Conférence. Et les rayons de la région parisienne furent invités à étudier profondément les textes qu'ils devaient voter.

Opération laborieuse qui paraîtra d'autant plus vaine aux adhérents du Parti, que cette Conférence n'ayant aucun pouvoir réel, les mêmes textes devront revenir devant eux pour une nouvelle « étude » et un nouveau « vote », à la veille du Congrès. Les mêmes textes... ? si toutefois une intervention d'en haut ne les envoie pas rejoindre les fameuses thèses politiques du Congrès de Clichy dont la... « mise au point » n'est probablement pas achevée.

Précisons — pour l'histoire — que cette fameuse discussion fut libre, comme la presse l'était ici, aux beaux jours de la censure. Les textes de l'opposition furent publiés... après les votes... en manière de consolation. Et, dans ces rudes assemblées de rayons, le malheureux opposant, serré entre deux discours « omnibus » des bolchévisateurs patentés, s'épuisait à ramasser le maximum d'arguments dans le minimum de temps avec la désespérante conviction de lever les poings contre un roc.

Les textes de l'opposition ne seront cependant pas perdus. Un article de Gourget — réquisitoire précis et sobre — publié dans *L'Humanité* du 12 novembre apportait quelques éclaircissements sur la véritable situation intérieure du Parti. Une thèse, publiée le 18 octobre, condamnait une organisation qu'un monstrueux appareil divise, resserre, bouleverse à son seul profit ; constatait la

faillite de la « bolchévisation organisatoire » (*sic!*) et concluait en donnant à la cellule son véritable rôle de « pénétration du communisme dans l'entreprise ».

Une autre thèse publiée le 17 octobre exposait sur la guerre du Maroc, le front unique, les mots d'ordre du Parti des idées familières aux lecteurs de la *R. P.* Elle s'élevait formellement contre la tentative de grève générale — cet échec aux altures de désastre dont on veut faire une manifestation historique (ce qui prouve une fois de plus que lorsque le fait contrarie la phrase de Treint, c'est la phrase qui a raison et le fait qui a tort).

Le refus de l'opposition.

Mais l'attitude de cette opposition, groupée autour de Lorient, qui demeure jusqu'ici absolument insensible aux tentations et aux menaces, et qui s'est refusée à jouer sa partie dans la dernière farce d'Ivry, a été sévèrement critiquée par de bons militants. Pourquoi diable refuser de paraître à la Conférence ? On offrait une tribune. Il fallait en profiter.

Une tribune ? Ah ! naïveté ! Pour parler devant un auditoire de fonctionnaires et de fanatiques dangereusement excités, en sachant, par avance, que des déclarations nuisibles aux bolchévisateurs seraient atrocement défigurées par de serviles journalistes ? Et parler, à quel titre ? — Au titre « d'invités » par le Bureau politique, ou mieux : d'appelés à la barre en vue d'une condamnation qui pour être grotesque en ses termes n'en produit pas moins son petit effet devant l'Exécutif.

L'opposition a été, une fois de plus, seule à respecter la légalité du Parti. On parle dans une assemblée délibérante, lorsqu'on en a le droit, lorsqu'on peut participer librement à tous ses débats. Sinon, on se tait et on attend...

Paraître à Ivry était faire le jeu des saboteurs installés rue Lafayette. On n'a plus de doute sur ce point, lorsqu'on a lu la dernière résolution du C. C. publiée dans le numéro 31 des *Cahiers du Bolchévisme* (1). Les dirigeants ne sont pas trop fiers de leur Conférence. Commenceraient-ils donc à voir clair ?

Ils constatent que les discussions ont manqué d'ampleur (discussions ? quel grand mot pour une si pauvre chose) et ils disent :

« Cela tient au manque de confiance en eux-mêmes et à la crainte excessive qu'ont certains camarades d'exprimer leur pensée à la tribune d'un Congrès ; à leur crainte d'être qualifiés de droitiers s'ils apportent une opinion divergente et aussi au manque de capacité dans l'analyse des grands problèmes politiques et économiques dû à une faiblesse idéologique et théorique qui n'est pas complètement surmontée. »

Diabole ! Pour être modéré en son expression, cet aveu n'en est pas moins grave. Voilà donc ce

(1) Certaines délégations ne manquèrent pas de pittoresque. Une fougueuse bolchévick, venue à Paris pour « bolchéviser » les femmes communistes, devint, par nécessité politique, une « ouvrière d'Alsace-Lorraine ». André Marty représenta la région languedocienne ; Marion, les ouvriers de la région parisienne. Pourquoi, diable, n'a-t-on pas confié à Cachin le soin de représenter les sardinières de Douarnenez ?

(1) Cette résolution précise, pour la première fois, que le droit de discussion dans le Parti n'est plus accordé à l'opposition.

Parti fort, « bolchévisé » dont les membres, incapables d'analyser les problèmes politiques et économiques, CRAIGNENT d'exprimer leur opinion à la tribune d'un Congrès !

Et il s'agit de délégués — c'est-à-dire de l'élite d'un Parti qui doit être l'élite du prolétariat. Il est vrai que tout cela c'est la faute... à la « droite » (!) qui n'a pas voulu se laisser écraser solennellement.

« Il eût été préférable, dit encore le Comité Central, que cette fraction (la prétendue droite) soit battue politiquement devant la Conférence, car cela aurait ralié tous les mécontents et liquidé définitivement le léger malaise existant. »

Donc, il y a des mécontents, il y a un malaise — léger ! — qui n'est pas dissipé et cette fameuse droite N'A PAS ÉTÉ BATTUE POLITIQUEMENT. Cependant, l'opposition avait fait connaître ses idées. On pouvait batailler là-dessus en toute clarté. On l'a tenté et l'on a abouti à une demande d'exclusion transmise respectueusement à l'Exécutif, à toutes fins utiles (car ce Parti fort n'est même pas capable de se nettoyer tout seul. On n'était pas si prudent, au temps de l'exclusion de nos amis de la R. P.).

Retenons de tout cela que la présence de l'opposition était nécessaire pour donner quelque vie à une Conférence terne au cours de laquelle la folle démagogie des uns se heurta à la morne résignation des autres. Signalons cependant que certains, plus avisés que ceux-ci et plus discrets que ceux-là, par quelques phrases modestes, rappelèrent qu'ils étaient là, attendant leur heure. Ce n'est pas par hasard que Marion succéda à Treint, à la tribune ; et l'adroit professeur de Bobigny — au cours d'une récente assemblée parisienne — n'a pas manqué de railler assez durement « le plumeur de volaille ». L'équipe de remplaçants semble prête. Le précédent allemand renforce ses espoirs.

Elle sera sans doute composée de ceux qui, sans l'excuse de l'ignorance ou de la bêtise, ont tout accepté, ont servi la politique des irresponsables, condamnée dans le secret de leur conscience.

L'opposition qui veut sauver tout ce qu'il y a de sain dans le mouvement communiste doit négliger les uns et les autres. Par-dessus ces bureaucrates, ces orateurs professionnels, ces démagogues, par-dessus ces rivalités et ces ambitions sans grandeur, elle doit parler constamment aux ouvriers révolutionnaires, à ceux qui sont dans le Parti, à ceux qui n'y sont pas comme à ceux qui n'y sont plus. Il n'y a pas d'autre voie vers un redressement futur, qui n'est pas proche. Le chemin est rocailleux, mais il est unique — et il ne passe pas par Ivry.

THÈSE SYNDICALE

Les thèses du C. C. qui ont passé à travers la Conférence sans grande retouche mériteront quelque commentaire. Tenons-nous-en pour aujourd'hui à la thèse sur « le travail des communistes dans les Syndicats ». Son titre ne répond pas à son contenu. On aurait dû la dénommer — avec plus d'exactitude — « thèse sur l'insuffisance syndicale des communistes de 1924 ».

Passons sur les « malentendus » qui se sont élevés entre « la direction de certaines Unions départementales et la direction des régions communistes correspondantes ». On ne nous donne d'ailleurs pas de détails. Il est vrai qu'il ne nous sera pas interdit d'en solliciter auprès des intéressés. Pas-

sous aussi sur « la grande confusion qui a régné dans l'esprit de beaucoup de délégués au Congrès de la C. G. T. U. » lorsque fut posée la question de la réligibilité des fonctionnaires syndicaux.

L'article de Monatte « Lendemain de Congrès » paru dans notre numéro 9, nous a suffisamment éclairés sur cette... « confusion » et ses responsabilités.

Deux graves constatations ont trouvé place dans la thèse :

d'une part la passivité des Syndicats unitaires ; d'autre part, l'inexistence de tout travail syndical des membres du Parti.

« Toute l'activité des membres du Parti s'est reportée dans les cellules, les Commissions syndicales ont cessé de fonctionner. » Toute l'activité des membres du Parti !... ce n'est peut-être pas beaucoup dire ; puisque l'on a déjà avoué que les cellules n'avaient pas de vie politique. On insiste ici sans ménagements sur « le manque de travail des cellules dans tous les domaines de l'activité du Parti, sur la faiblesse des Comités de Rayons et de Régions, cause fondamentale » de cette déplorable situation.

Cause fondamentale ? Non, triste effet de la bolchévisation. Dès les premiers numéros de la R. P., nous avons dénoncé « la subordination mécanique et artificielle de l'appareil des Syndicats à l'appareil du Parti ». La bureaucratie communiste a étouffé toute vie syndicale.

Il y a plus d'un an « la gauche ouvrière » était accusée de vouloir « syndicaliser le Parti » (!!) parce qu'elle engageait les cellules à se consacrer surtout au recrutement syndical, au travail syndical. Ceux qui reprenaient, avec plus de timidité, ses vieilles critiques et objurgations étaient jugés indignes du léninisme. Car il paraît qu'il est « léniniste » de vouloir entraîner à l'assaut du pouvoir un prolétariat dont la grosse majorité est incapable de défendre ses intérêts élémentaires.

Dernièrement, nous exprimions nos doutes sur l'efficacité de la création de nouveaux organismes tels les Comités d'Unité prolétarienne, cependant que les sections syndicales ne vivent pas et que l'on a abandonné la formule éprouvée des Comités d'usine. Craintes de « fatigués de la lutte de classe »... répondait-on avec mépris.

On déclare aujourd'hui : « le mot d'ordre des Comités d'unité prolétarienne s'est tout naturellement ajouté à celui de l'organisation du Parti sur la base des cellules d'usines : IL A FAIT OUBLIER CELUI DES 75 % D'ACTIVITÉ COMMUNISTE DANS LES SYNDICATS. LES COMITÉS D'UNITÉ PROLÉTARIENNE NE SERAIENT QU'UN MOUVEMENT ARTIFICIEL SI LEUR ACTIVITÉ NE SE PROLONGEAIT PAS DANS LES SYNDICATS. »

L'activité des C. U. P. ? Nous y croyons sous réserve d'inventaire. Mais comme elle ne peut se prolonger dans les Syndicats que l'on a privés de toute autonomie réelle — auxquels l'agitation de leurs permanents tient lieu d'activité et de vie, le mouvement des C. U. P. est bien un mouvement artificiel. Il l'est plus simplement parce qu'il n'a jamais répondu à un besoin de la classe ouvrière.

Nous avons condamné les méthodes en honneur dans les Syndicats, cette mainmise brutale sur leurs bureaux, cette colonisation de leur direction, qui ont abouti à l'élection d'une Commission Exécutive confédérale où les permanents du Parti occupent une large place. Nous disions avec une insistance suspecte aux moins prévenus contre nous,

qu'en coiffant la C. G. T. U. d'un casque communiste, on n'avait pas conquis au communisme les 400,000 ouvriers groupés dans son sein ; et que l'on avait porté un rude coup à la cause de l'unité. C'était là une déviation anarcho-syndicaliste ! Aujourd'hui Rabaté dit à Ivry « qu'il faut faire cesser l'anomalie qu'est une C. G. T. U. qui apparaît comme la copie du Parti ».

Et la thèse précise : « Normalement la conquête de la direction des Syndicats ne devrait pas être le point de départ de l'activité des communistes au sein des masses organisées, mais le résultat de leur activité. »

Il faudrait citer entièrement cette partie de la thèse qui est une éclatante justification de la position prise par l'opposition communiste et surtout par l'ancienne gauche ouvrière, devenue le noyau de la R. P. Oui, Souvarine, on peut critiquer la création d'une « ligue syndicaliste », mais les bolchévistes, avouant le crime qu'ils ont commis contre le mouvement syndical dont la passivité les écrase, fournissent à Chambelland des armes solides.

Cependant ils prétendent nous apporter des remèdes. On peut s'épargner la lecture de ces quatorze commandements, l'expression des « tâches concrètes », toute cette littérature d'adjudant de semaine, d'où rien de solide et de clair n'émerge. Nous aimerions mieux des précisions sur le véritable rôle des fractions communistes. On a prononcé à leur sujet des paroles redoutables. Elles étaient considérées comme les derniers points d'appui de la « droite ». On ne voulait plus de « parti dans le Parti ». On tend vers la substitution d'une fraction de Conseil syndical à la fraction d'Assemblée générale — celle-ci ne devant se réunir que pour recevoir des ordres, et discuter des moyens d'exécution. On n'a pas abandonné cette idée chère à Sauvage. Mais les résistances rencontrées dans quelques coins inquiètent un peu des hommes habitués à l'obéissance passive. Ils préfèrent ne pas insister publiquement et agir comme ils le veulent. On ne réunira plus les fractions — tout simplement. Les responsables des Syndicats recevront des directives des irresponsables des bureaux du Parti. Et leur dernier accès de franchise n'aura été, en fin de compte, qu'une nouvelle manœuvre politique.

A GRANDS PAS VERS LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Dans le *Bulletin Communiste*, Souvarine dit avec raison que le Parti ne s'est pas bolchévisé, mais « social-démocratisé ». Une preuve flagrante en est la campagne actuelle de recrutement. Notre opinion sur ce point est formelle. Nous sommes contre toute campagne de recrutement.

Des semaines d'adhésion peuvent à la rigueur s'expliquer en Russie, car il est nécessaire d'enrichir rapidement le Parti sur les épaules duquel pèse le sort de la Révolution — et qui assume seul toutes les responsabilités du pouvoir. Ici c'est dans la lutte quotidienne contre le Capital que se forment les vrais communistes. Le communisme n'est pas une idéologie qui séduit, dont une propagande habile met en relief les avantages et les supériorités. C'est une stratégie de classe dont la nécessité s'impose aux prolétaires à mesure que leur conscience s'élève.

De celui qui veut adhérer au Parti, il faut exiger des garanties sérieuses, il faut lui préciser son

rôle et ses responsabilités ; il faut lui imposer un stage au cours duquel sa volonté pourra s'é mousser ou s'affermir, suivant ses possibilités. Le recrutement d'un Parti communiste est la conséquence de toute son action, et non le mobile.

Mais la campagne actuelle ne permet même pas une telle discussion.

Le Parti, depuis 1925, n'est plus qu'un lieu de passage dont l'entrée est libre, et la sortie, facile.

On a imposé à chaque rayon, à chaque cellule, le nombre de nouvelles recrues à atteindre. Donner une satisfaction arithmétique au Centre est la seule préoccupation des « bolchévisés » de la base. Nous connaissons une cellule qui a été rechercher un ancien membre, jugé indésirable quelques semaines auparavant. Doriot, au cours du meeting d'ouverture de la campagne, ouvrait les bras « à tous les adversaires de la guerre ». La carte du Parti — que les plus solides révolutionnaires ne prirent qu'après de longues hésitations — devient « le plus beau cadeau qu'un militant puisse faire à sa femme ». On l'offre à la sortie d'un meeting, à la suite d'une première conversation sur le zinc. La carte du Parti ! Se souvenir des espoirs qu'elle représentait pour nous ; des sanglantes batailles qu'elle évoquait ; des tortures que sa seule présence dans une poche a fait subir à des héros dans des pays où le communisme mène plus loin que le tribunal correctionnel — et se dire qu'elle est présentée sur la place publique par des aboyeurs et des camelots. C'est à se demander si tout n'est pas à refaire ; si nous n'avons pas perdu cinq ans.

Mais il faut des adhérents et non des militants à nos bolchévistes. Un appareil puissant menant un troupeau d'électeurs — c'est le type même d'un parti social-démocrate.

Et n'est-on pas social-démocrate lorsqu'on présente des solutions de la crise financière de l'Etat bourgeois, acceptées par des députés radicaux — lorsqu'on s'affirme « défenseurs de la petite épargne », — lorsqu'on attache tant d'importance à la comédie parlementaire qu'on ne trouve le moyen d'annoncer la réalisation du front unique chez les cheminots qu'en cinquième page de l'*Humanité* ?

On comprend aujourd'hui le sens profond de l'exclusion des syndicalistes-communistes. Et c'est Cachin, en fin de compte, qui apparaît le grand profiteuse de la bolchévisation !

ROGER HAIRIUS.

P.-S. — Que ne dira-t-on pas pour écraser des opposants indociles ? Il est facile à un démagogue de les traiter d'« intellectuels ». Un Treint est qualifié pour écrire cela. Les intellectuels de l'opposition ont au moins le mérite de ne pas se dénigrer en ouvriers. Mais si l'opposition n'est composée que d'intellectuels, pourquoi diable craint-on l'influence de la prétendue « droite » dans les fractions syndicales ? Pourquoi Rabaté, à la Conférence Nationale, affirma-t-il que « ne laisser que des militants syndicalistes dans les Commissions syndicales serait faire le jeu de la droite » ? Il y a des intellectuels dans l'opposition, il y a aussi — et en grosse majorité — de ces militants ouvriers qui ont fondé le Parti en 1920 et l'ont sauvé en 1922. Treint le sait fort bien. Et il sait aussi que des ouvriers communistes, capables de résister au courant de fanatisme comme à la vague de lassitude, ont plus d'autorité que les laissés pour compte de l'Université, qu'un bureau omnipotent a transformés en « révolutionnaires professionnels ».

LE PROCÈS DE TUNIS

Quarante-cinq années de bannissement pour avoir fondé des syndicats

L'infamie est consommée : pour avoir organisé les indigènes tunisiens en syndicats, pour avoir soutenu des grèves où les ouvriers réclamaient un salaire de 12 francs par jour, les six accusés de Tunis ont été décrétés coupables de complot contre la sûreté de l'Etat.

Mohamed Ali, Moktar el Ayari et Finidori ont été condamnés à dix ans de bannissement, Ghannouchi, Kabadi et Karoui à cinq ans de bannissement.

Nos lecteurs ont lu, dans le dernier numéro de la *Révolution Proletarienne*, l'acte d'accusation. Ils y ont vu que celui-ci ne relatait pas le moindre fait de complot contre l'Etat, que pas un des actes reprochés aux accusés n'était autre qu'un des actes les plus courants de l'organisation syndicale et de la défense professionnelle.

Depuis lors, les débats ont eu lieu ; durant cinq jours l'accusation a eu la possibilité d'apporter de nouveaux faits, des preuves du complot. Les a-t-elle apportés ? Les débats ont-ils révélé quelque chose de nouveau ? Voilà ce qu'il nous faut voir en détail afin que la forfaiture des juges du Tribunal criminel de Tunis ne fasse pas plus de doute que celle des conseillers de la Chambre des mises en accusation d'Alger.

Nos sources.

Pour ce faire, nous ne disposons pas du compte rendu sténographique des débats, la sténographie étant un procédé trop moderne et... trop dangereux pour la magistrature, mais nous disposons de deux copieux comptes rendus, publiés chacun par l'un des deux quotidiens du matin de Tunis. Ces deux quotidiens, la *Dépêche Tunisienne* et le *Petit Matin*, sont deux journaux bourgeois ; le premier est l'organe du haut patronat français, en même temps que le journal officiel, on pourrait presque dire officiel, du Résident général ; le second est plus spécialement l'organe du commerce juif. C'est dire que ni l'un ni l'autre de ces journaux n'est suspect de sympathie à l'égard des Arabes et des ouvriers, que si donc leurs comptes rendus manquent d'impartialité, ce ne peut être qu'en faveur de l'accusation.

C'est cependant exclusivement aux comptes rendus de ces deux journaux que nous emprunterons la relation du procès, et comme, ainsi que cela fut révélé au cours des débats, la *Dépêche Tunisienne* avait un intérêt direct à l'arrestation des accusés, « meneurs » de la grève d'Hamman-Lif, c'est à elle que nous emprunterons le récit de tous les témoignages tendant à charger les accusés.

Enfin, comme il nous est matériellement impossible de tout dire (quarante-deux témoins défilèrent à la barre et le compte rendu du *Petit Matin*,

à lui seul, fait plus de vingt colonnes pleines), l'on pourrait supposer que nous avons omis des points importants à la charge des accusés ; pour éviter toute crainte à cet égard, nous donnerons, en annexe « in extenso » le compte rendu du réquisitoire du procureur de la République par la *Dépêche Tunisienne*, réquisitoire qui contiendrait évidemment mention des faits qu'auraient révélés les débats à la charge des accusés, et que nous aurions omis de dire.

Des propos que l'accusation elle-même n'osa pas retenir.

A part quelques-uns dont nous parlerons par la suite, les témoins à charge se décomposèrent en deux catégories : les uns déposèrent sur ce qu'ils avaient eux-mêmes entendu, soit dans des réunions données par les accusés, soit dans des conversations privées avec ceux-ci ; les autres déposèrent sur ce qu'ils avaient entendu dire que les accusés avaient dit, ou bien même tout simplement sur leurs « impressions ».

Les premiers témoins, cités à la demande de l'accusation, ne l'oublions pas, confirment, non ce que l'accusation prétend, mais, tout au contraire, ce que la défense n'a cessé de déclarer, à savoir que, dans toutes leurs réunions, les accusés ont fait uniquement de la défense corporative et de l'organisation syndicale. C'est le cheikh de Mateur, fonctionnaire gouvernemental, qui vient déclarer « qu'à la réunion organisée par Mohamed Ali, il a entendu ce dernier engager ses auditeurs à s'unir et à ne plus travailler pour les prix dérisoires qui leur étaient donnés » (*D. T.*) (1) ; c'est « Allalah ben Brahim, cafetier à Mateur, qui a également entendu Moktar el Ayari préconiser l'union entre les ouvriers, ajoutant qu'en cas de grève, on viendrait à leur aide » (*D. T.*) ; c'est Ahmed ben Naceur, agent de la Sûreté à Mateur, qui « a entendu Moktar engager les ouvriers à ne pas travailler à bas prix » (*D. T.*), etc...

Quant aux témoins de la seconde catégorie, ceux qui ont entendu dire qu'on disait, en voici les principaux : M. Boigna, chef de poste à Porto-Farina, vient déclarer qu'El Karoui « tint une réunion dans un domicile privé de Porto-Farina au cours de laquelle il conseilla de jeter les roumis à la mer » (*D. T.*), mais naturellement, à cette réunion M. Boigna n'assistait pas, et pas davantage il ne cite de qui il tient le propos ; M. Montrognon, commissaire de la Sûreté, déclare que « d'après les déclarations de plusieurs personnes ayant assisté aux réunions... l'impres-

(1) Nous ferons suivre chaque citation de (*D. T.*) ou de (*P. M.*) selon qu'elle est tirée de la *Dépêche Tunisienne* ou du *Petit Matin*.

sion de plusieurs indigènes fut que les trois meneurs s'efforçaient de soulever la population musulmane contre la France » (D. T.), mais ceux qui eurent cette impression ne sont ni désignés ni cités comme témoins. C'est enfin M. Clapier, commissaire divisionnaire de la Sûreté, pour qui « il semble que l'action de la C. G. T. U. ait été convoitée à la fois par les communistes et les destouriens » et qui « estime que l'activité déployée lors de la grève d'Hamman-Lif par les inculpés des divers partis établit la collusion évidente entre le Destour (1) et le Communisme » (D. T.), mais lorsqu'à la fin de sa déposition (je cite maintenant le *Petit Matin*, la *Dépêche Tunisienne* étant muette sur cet incident) « Finidori, appuyé par tous les défenseurs demande sur quels faits, quels documents, quelles preuves le témoin base la collusion entre le Communisme et le Destour, M. Clapier répond que cette collusion se tire de rapports envoyés par les Affaires étrangères à la Résidence générale et communiqués à la police » (P. M.). Rapports bien entendu non communiqués à la défense.

Trois ou quatre témoins seulement énoncent à la charge des inculpés des propos qu'ils auraient eux-mêmes entendus, mais l'un est incapable de reconnaître parmi les accusés l'un de ceux qu'il déclare avoir entendu, un autre reconnaît que la déposition qu'il a faite à l'instruction lui a été dictée ; un seul est catégorique, et rapporte des propos graves, c'est un nommé Ali ben Salah ou Ellul, dont la profession officielle est « agriculteur à Bizerte ». Voici sa déposition d'après la *Dépêche Tunisienne* :

Ali ben Salah a entendu, au cours d'une réunion, Finidori dire à ses auditeurs : « Vous êtes Tunisiens, et la Tunisie vous appartient. » En une autre circonstance Mohamed Ali disait : « Quand vous serez organisés, donnez un coup de téléphone, et ce sera la grève générale et l'émeute. »

Le témoin poursuit sa déposition en précisant que Moktar el Ayari et Mohamed Ali faisaient des contrôles les indigènes contre les roumis. Ils promettaient en outre l'intervention d'Enver Pacha (2) et des taient en outre l'intervention d'Enver Pacha et des députés communistes de la Chambre.

Le témoin dit ensuite que Moktar el Ayari a poussé des gamins à arracher un drapeau français qui était placé au-dessus d'une maison.

Mais voyons maintenant ce que ne peut s'empêcher de dire de cette déposition le journaliste du *Petit Matin* :

Dès l'ouverture de l'audience, le témoin appelé est un nommé Ellul, agriculteur et indigène de la région de Bizerte. Singulier agriculteur qui s'attache aux pas des syndicalistes locaux, ne les quitte pas d'une semelle, les suit à Tunis même et aux environs de Bizerte, partout.

Une atmosphère trouble entourera sa déposition, encore qu'il use d'un organe générale dont l'accent est vaguement comiquement parisien.

Ce témoin qui prétend avoir suivi les divers propagandistes de l'action syndicale (ou politique) « en spectateur » désintéressé a, en particulier, entendu Finidori et Moktar el Ayari venus à Bizerte en oc-

(1) Je rappelle que « Destour » est un nom arabe qui signifie « Constitution ». C'est par ce nom qu'on désigne abréviativement le « Parti Libéral Constitutionnel », parti indigène tunisien qui réclame l'établissement d'un régime constitutionnel en Tunisie.

(2) Enver Pacha est mort depuis quelque deux ans !

tobre 1924 déclarer dans des réunions : (suivent les mêmes propos que ceux rapportés par la D. T., puis :) Discussion animée. Moktar el Ayari souligne que le témoin s'est donné la mission de suivre les syndicalistes ; il aurait même été délégué à Tunis (« non », répondit-il, « j'ai seulement accompagné un camarade »).

Pour édifier le Tribunal sur la moralité de M. Ellul, Moktar el Ayari lui demande s'il n'a pas été condamné à trois ans de prison durant son service militaire. — Oui, est obligé de confesser Ellul qui explique dans quelles conditions ce malheur l'a frappé.

M^e Foissin s'ingénie à marquer les contradictions qui émaillent les diverses dépositions de ce témoin. De ce témoin ? La défense le traite d'agent provocateur et M^e Duran-Angliviel interroge s'il ne serait pas indicateur de police. — Le témoin n'a pas à vous répondre sur ce point, intervient M. Guyot, président du Tribunal).

Et voilà la déposition-massue ! Le seul témoin qu'a pu trouver l'accusation pour rapporter sinon des faits qui prouveraient le complot, mais au moins des propos qui indiqueraient des intentions grève-généralistes ou insurrectionnelles : un repris de justice devenu manifestement indicateur de police !

La recherche du grand jour.

Parmi les témoins à charge, il en est cependant encore deux auxquels il nous faut faire une place particulière parce que leurs dépositions montrent remarquablement le soin qu'avaient ces singuliers « comploteurs » d'agir toujours au grand jour, en pleine lumière.

On se rappelle que l'acte d'accusation reprochait particulièrement à Finidori et à Mohamed Ali d'être allés à Zaghouan à propos d'incidents survenus entre le contrôleur civil et la population, et à Mohamed Ali d'être allé à Metlaoui, siège de la principale exploitation de la Compagnie de Gafsa, pour y fonder un syndicat. Dans les deux cas comment les « conjurés » ont-ils procédé ? Quel a été le premier acte de Finidori à Zaghouan et le premier acte de Mohamed Ali à Metlaoui ? Prévenir les autorités, les prévenir de leur venue et des motifs de leur venue. A Zaghouan, c'est le chef du poste de police et le vice-président de la municipalité que Finidori est aussitôt allé voir ; à Metlaoui c'est l'ingénieur en chef de Gafsa, avec lequel avant tout autre s'est entretenu Mohamed Ali !

Ceci résulte des dépositions suivantes (témoins à charge, ne l'oublions pas) :

Se présente ensuite le sous-brigadier de police Accardo (chef du poste de police de Zaghouan) à qui Finidori s'est présenté comme un communiste révolutionnaire venu dans la région pour enquêter sur les actes du contrôleur civil qualifiés de « lâches et arbitraires ». Le témoin n'a pas entendu de conseils à la révolte. Il se souvient que Finidori était accompagné de Mohamed Ali quand il pria le vice-président de la municipalité de l'autoriser à tenir une réunion publique. (P. M.)

Voilà pour Zaghouan, et voici pour Metlaoui :

Le Directeur de l'exploitation des phosphates de Metlaoui a reçu, le 17 décembre 1924, déclare-t-il, la visite de Mohamed Ali qui lui exposa les buts de sa propagande : d'abord fonder des coopératives pour éviter l'exploitation des ouvriers par des commerçants peu scrupuleux ; ensuite établir des syndicats pour relever la situation matérielle et morale de ces ouvriers.

M. Miguet poursuit en rapportant une confiance que dans son exaltation, son interlocuteur aurait laissé échapper : « Quand cette organisation sera étendue et complète, nous aurons des conseillers techniques et des avocats, alors nous envisagerons l'éventualité du gouvernement de la Tunisie par les ouvriers. »

Au cours de cette réunion courtoise, Mohamed Ali lui avait dit d'assister à la réunion qu'il organisait afin de lui donner une preuve de la pureté de ses intentions. Mais M. Miguet ne crut pas devoir lui accorder une salle à cet effet.

Après la déposition très nette du témoin, Mohamed Ali s'explique avec beaucoup de feu. Souvent il gagnera les sommets de l'éloquence quand surtout il décrira, d'une façon très émouvante, quoique non sans naïveté, le sort misérable d'indigènes nombreux qui vivent comme des bêtes. Il a voulu dissiper les malentendus désastreux causés aussi bien par les fanatiques Musulmans que par certains mauvais Français en organisant les ouvriers sur la base internationale comme en France. « *Si c'est là un crime, je suis un criminel.* »

Telle est la conclusion mise par Mohamed Ali à son exposé, dont M. Miguet ne conteste pas l'identité avec celui qu'il a fait devant lui à Metlaoui pour commenter son action. (P. M.)

Ces deux dépositions n'ont pas seulement l'intérêt de montrer le souci d'agir au grand jour qui animait Mohamed Ali et Finidori, elles font bien comprendre en même temps pourquoi l'action de ceux-ci était tellement gênante et pour l'Administration du Protectorat et pour le patronat et pourquoi il fallait absolument *per fas et nefas* y mettre un terme.

Quels étaient donc, en effet, les faits qui amènent Finidori à Zaghouan pour enquêter, enquête dont les résultats furent immédiatement publiés dans un long article de l'*Avenir Social* ? Un incendie de brousse ayant eu lieu dans la région de Zaghouan et certains indigènes ne s'étant pas, paraît-il, très empressés d'aller combattre le feu, le contrôleur civil de Zaghouan (sorte de sous-préfet) décida par représailles la fermeture de tous les cafés maures de la ville. C'était là un acte arbitraire au plus haut point, c'était un fait caractérisé de cette « répression collective » que tous les Codes modernes interdisent, la peine devant frapper le coupable et seulement le coupable ; or les propriétaires de cafés maures n'étaient pas coupables, et cependant c'étaient eux qui étaient frappés, d'où leurs plaintes, et d'où la venue de Finidori et Mohamed Ali à Zaghouan. Mais alors où allons-nous ? Que vont devenir tous les hauts fonctionnaires de Tunisie, si chaque fois qu'ils commettent un acte d'arbitraire et d'illégalité on dénonce cet acte, on demande l'autorisation de tenir une réunion publique pour le dénoncer, et on en publie tout au long le récit dans la presse ? Ce serait alors à brève échéance la fin de l'arbitraire, la fin de l'administration coloniale !

D'autre part, ainsi qu'on l'a vu expliquer par l'ingénieur de Metlaoui, Mohamed Ali voulait organiser économiquement les travailleurs tunisiens. Dès son retour en Tunisie, en effet, bien avant qu'il ne fût question de fonder la C. G. T. T., Mohamed Ali s'était mis à jeter les bases d'organisations coopératives (1). Ses longs séjours en Europe lui avaient, en effet, fait comprendre que sans base économique il n'y a pas de

mouvement politique possible, que ce qui manque le plus aux populations de l'Afrique du Nord pour pouvoir s'émanciper de la domination européenne, c'est un développement économique suffisant. Par là Mohamed Ali se différencie nettement du Parti du Destour, dont l'action purement politique consiste uniquement à entretenir l'agitation pour l'obtention d'une Constitution.

Or si cette conception de l'émancipation d'un peuple par un effort d'organisation purement économique est peut-être par un certain côté utopique, et la condamnation qui vient de frapper Mohamed Ali montre précisément pourquoi elle est utopique, elle serait éminemment dangereuse pour les intérêts les plus immédiats du capital étranger si celui-ci la laissait se réaliser en paix ; elle serait infiniment plus dangereuse pour son pouvoir et pour ses profits que l'action purement politique ; c'est pourquoi tandis qu'on laisse s'agiter le Destour, on bannit l'organisateur de coopératives et de syndicats.

L'auteur de l'acte d'accusation est un faussaire.

Et maintenant nous voici au morceau capital, à la grève d'Hamman Lif. On sait que c'est le point central de l'affaire.

C'est au cours et à cause de la grève d'Hamman Lif que les accusés ont été arrêtés ; « c'est surtout dans les grèves d'Hamman Lif et de Potinville que s'est manifestée l'action des conjurés », dit l'acte d'accusation ; « la grève d'Hamman Lif, c'est la résolution concertée qui passe aux actes » (P. M.) déclare le ministère public dans son réquisitoire.

Cette grève est, en effet, dit l'accusation, une grève « politique ». Cela, déclare-t-elle, résulte de deux faits : d'une part de ce fait qu'après l'arrestation des accusés les grévistes reprirent le travail sans avoir obtenu satisfaction, et d'autre part de celui-ci que les grévistes se mirent en grève sans avoir formulé de revendications.

Sur le premier point reconnaissons sans hésitation que tous les témoignages ont parfaitement et unanimement confirmé le fait énoncé par l'accusation : il est rigoureusement exact que peu après l'arrestation de Finidori, Moktar et Mohamed Ali, les grévistes d'Hamman Lif et de Potinville reprirent le travail sans avoir obtenu satisfaction. Mais quel est l'âne bête qui peut voir là une preuve du caractère politique de la grève ? Qui de bonne foi peut s'étonner que des ouvriers arabes, inorganisés, grévistes pour la première fois, aient cédé au régime de terreur qui s'était abattu sur eux, terreur dont on peut juger par cette mobilisation de la police pour interdire à Mohamed Ali l'entrée du village de Potinville que nous avons racontée dans notre article précédent, terreur dont l'arrestation du secrétaire et du secrétaire adjoint de la C. G. T. T. ne fut que le dernier coup.

Le second fait seul peut être pris au sérieux. S'il est vrai que la grève d'Hamman Lif se soit déclenchée sans qu'ait été formulée aucune revendication corporative cela constituerait certes non point une preuve, mais au moins un indice que

point cependant pour complot, alors qu'une des charges alléguées contre la C. G. T. T., qui est ouverte statutairement à tous, était qu'il n'y avait pas assez de non-Musulmans qui y avaient adhéré !

(1) Il existe à Tunis une assez importante coopérative d'épicerie, la *Maison Française*, mais qui n'admet statutairement que des Français. On ne la poursuit

la grève, en effet, avait peut-être des motifs politiques. Or, les débats ont établi de la manière la plus éclatante que le fait allégué était *faux*, qu'en prétendant que des revendications n'avaient pas été formulées par les grévistes l'acte d'accusation mentait, et mentait sciemment.

Rappelons les textes. L'acte d'accusation dit : « Le 19 janvier 1925 à Hammam Lif, les ouvriers indigènes des usines Thermes de Chaux et Ciments se mettent en grève sans avoir formulé aucune revendication auprès de leurs patrons. » Et plus loin : « Le caractère très nettement politique de ces grèves est mis en lumière dans le rapport de l'Inspecteur du Travail. » Deux affirmations, deux faux.

Ces faux résultent des dépositions mêmes des deux Inspecteurs du Travail, M. Bergonzo et M. Seguin, devant le Tribunal.

Sur la non formulation des revendications, voici, en effet, comment dépose M. Bergonzo :

M. Bergonzo, inspecteur du travail industriel à la Direction des Travaux publics, a dit avec la plus grande mesure, sans même évoquer l'image du « torrent dévastateur » (plus ou moins apocalyptique) les résultats de son intervention à Hammam Lif et à Potinville.

Il déclare que le service compétent de la Direction générale des Travaux publics avait reçu le 14 janvier 1925 une lettre par quoi les ouvriers de l'usine Thermes *prévenaient* qu'ils se mettraient en grève si leurs revendications n'étaient pas satisfaites avant cinq jours. Cette lettre fut communiquée au directeur de l'usine. Le 19 janvier — les ouvriers avaient tenu parole — la grève était déclarée.

Le lendemain, des ouvriers italiens ayant été menacés, M. Bergonzo les accompagna sur leurs chantiers de travail. Il n'y eut aucun incident.

A la suite d'une simple démarche du témoin, les grévistes consentirent à renoncer à leurs revendications quant à la journée de huit heures et au repos du vendredi. Mais, ayant abaissé le tarif du prix minimum et journalier de 13 à 12 francs, ils ne voulaient pas descendre plus bas; de même ils insistèrent pour la réintégration de leurs trois camarades congédiés.

Le Conseil d'administration des Usines Thermes (présidé, a-t-on dit, par M. Curtelin) n'accepta pas de discuter la teneur des revendications formulées. Le directeur de l'exploitation en avisa M. l'Inspecteur du Travail Bergonzo. (P. M.)

Ainsi donc, non seulement les ouvriers d'Hammam Lif ne se mirent pas en grève sans présenter de revendications, mais ils les firent passer par le canal officiel de l'Inspection du Travail; non seulement ils ne se mirent en grève qu'après avoir présenté leurs revendications, mais ils ne le firent qu'après un préavis de cinq jours; non seulement leurs patrons connurent leurs revendications, mais ils en délibérèrent en Conseil d'administration et avisèrent de leur refus l'Inspecteur du Travail; voilà ce que l'acte d'accusation déclare : se mettre en grève sans avoir formulé de revendications !

Et comme, en outre, l'Inspecteur du Travail Bergonzo avait déjà été entendu à l'Instruction, il est clair qu'aucun de ces faits n'a pu être ignoré de l'accusation. C'est donc sciemment et délibérément que l'auteur de l'acte d'accusation a menti.

Sur le second point, sur le caractère « nettement politique » que l'Inspecteur du Travail attribuait à ces grèves, voici la déposition de l'Inspecteur du Travail visé lui-même, M. Seguin, dont le courageux témoignage accompli sous la menace à peine dissimulée du ministère public, est un de

ces rares actes qui empêchent de désespérer de la conscience humaine.

Le témoin, qui est — on le sait — inspecteur départemental du Travail, remonte dans son exposé au lendemain même de la guerre. Il retrace les lignes générales de son action qui s'est exercée sur le vaste et mouvant domaine des revendications sociales dans la Régence.

C'est là presque remonter au déluge pour M. le président Guyot et pour M. le Procureur. Ils voudraient que le témoin se confinât aux grèves d'Hammam Lif et de Potinville. Mais la défense n'accepte pas cette limitation. Car, pour la défense, l'intérêt puissant de la déposition autorisée de M. Seguin réside en ceci qu'elle est de nature à montrer et à démontrer que les grèves du début de 1925 ne sont pas un phénomène anormal, mais la conséquence naturelle et logique des conditions économiques. Tandis que pour l'accusation elles ne s'expliquent que par l'intervention d'un ferment d'origine politique — et uniquement par cela.

M. Seguin poursuit donc son exposé avec une netteté frappante aussi bien dans l'idée exprimée que dans l'élocution. Quand il en arrive aux grèves précitées, il signale que son rôle s'est borné presque entièrement à exhorter les ouvriers agricoles au calme. Dans cette tâche, il a été aidé par Mohamed Ali. Il ressort à ses yeux que ces ouvriers agricoles (il s'agit des ouvriers agricoles de Potinville) ont fait une grève de solidarité.

Ici va se placer un incident très aigu dont le retentissement sera grand et que l'on est en droit de déplorer. Le Procureur de la République très ironiquement dit : « M. Seguin a concilié bien des conflits, nombre de grèves antérieures. Il mérite pour cela des félicitations. Mais n'a-t-il pas été surpris de ne pas réussir dans ces grèves-ci malgré ses efforts et ceux de son auxiliaire dévoué Mohamed Ali ? »

Ces derniers mots M. le Procureur de la République semble prendre un malin plaisir à les redire... Alors, avant que M. Seguin ne réponde, fuse une boutade amusante de M^e Duran-Angliviel : « Ne vous laissez pas intimider, M. Seguin. »

Tout le monde rit. M. Seguin lui-même laisse transparaître un léger sourire sur son visage grave et sévère.

C'est l'étincelle aux poudres sèches. Le Procureur de la République lance en explosion ces phrases : « N'oubliez pas, Monsieur Seguin, que vous êtes fonctionnaire... Il est insupportable que vous vous moquiez de la Justice... Ce n'est pas le lieu de rire. »

Chacun reste stupide un moment. M. Seguin n'a pas bronché. M^e Duran : « M. Seguin n'est pas homme à se moquer de la Justice, il n'est pas homme non plus à être intimidé. »

Enfin le témoin peut continuer et répondre à la question primitive... et un peu oubliée dans le tumulte. « Je ne serai pas intimidé... (mezza voce) J'ai une longue carrière derrière moi et j'ai fait la guerre (on sait l'admirable conduite militaire de M. Seguin) (1). Si je n'ai pas réussi cela n'est pas surprenant, car je n'avais affaire qu'aux ouvriers agricoles. »

Le témoin connaît depuis longtemps Moktar el Ayari. Celui-ci prie le Président de vouloir bien lui demander ce qu'il pense de lui dans son action corporative. « C'est un homme sérieux. Il ne m'a jamais parlé de politique. Je ne l'aurais pas admis. »

Question de la défense : Quelle a été à votre égard l'attitude des ouvriers ? « Toujours correcte, comme d'ailleurs celle du patronat. »

— Vous avez été plus heureux que M. le Caïd, dit M. d'Hugues (2). (P. M.)

(1) M. Seguin qui, par son âge, relevait de l'armée territoriale, partit comme volontaire sur le front dans un régiment actif de zouaves.

(2) Allusion à une déposition dont nous parlons plus loin.

Telle est la déposition de l'homme dont le rapport mettait en lumière, d'après l'acte d'accusation, le caractère nettement politique de la grève!

12 francs par jour, est-ce la lune ?

Il y a donc eu des revendications, mais ces revendications étaient-elles impossibles à satisfaire, étaient-elles des revendications purement fantaisistes ? Demander si réclamer un salaire de 12 francs par jour peut être considéré comme une revendication exagérée, semblera sans doute oiseux à nos camarades, mais comme en Tunisie il faut s'attendre à tout et que nous verrons le ministère public déclarer sans rire qu'en réclamaient 12 francs par jour les grévistes « réclamaient la lune », apportons sur ce point également un témoignage précis et... autorisé.

La grève d'Hamman Lif n'avait pas seulement touché la puissante Compagnie Thermes mais aussi de petits entrepreneurs. L'un d'eux, M. Amato, vint déposer.

C'est un entrepreneur d'Hamman Lif. Ses ouvriers se sont mis en grève en même temps que les autres. Il les a augmentés : 12 francs par jour ; — il leur a accordé la journée de huit heures. — Ils ont recommencé à travailler comme avant.

Leur mouvement était-il d'origine corporative ? M. Amato a pour répondre un mot très expressif : « *Oui, c'était une question de ventre !* »

Il n'a jamais entendu parler de caractère politique ni de complot.

« — Combien aviez-vous d'ouvriers à votre service ? » avance M. d'Hugues, que cette assurance agace visiblement. « — *Vingt, Monsieur le Procureur. — Alors, vous pouviez les augmenter. Quand on en a davantage, c'est plus cher (sic).* » (P. M.)

Contre de tels témoignages aussi formels, aussi précis et que personne même n'osera démentir, on peut dire sans exagération que les autres ne comptent pas.

Le directeur du domaine de Potinville pourra venir déclarer qu'« il a appris de diverses sources que les ouvriers avaient été poussés à prêter serment sur la tombe d'un marabout de ne pas se remettre au travail » (P. M.), ou le caïd de la banlieue dira qu'« étant allé à Hamman Lif et à Potinville pour faire une enquête, il ne put obtenir aucun éclaircissement sur les causes de la grève, les ouvriers se taisant de parti pris » (D. T.), ce qui, soit dit entre parenthèses, n'a rien d'étonnant quand on sait le mépris que professent les indigènes pour ces valets, caïds et cheikhs, qui, en échange de l'autorisation de faire suer le burnous, accomplissent toutes les sales besognes que l'autorité française elle-même répugne à faire, ou enfin l'ingénieur chef du service des Mines Berthon venir prétendre que « les conditions véritablement extraordinaires exigées par les ouvriers (ce sont les 12 francs par jour) pour reprendre le travail lui parurent symptomatiques d'un état d'esprit absolument anormal » (D. T.), le caractère professionnel, corporatif, de la grève d'Hamman Lif, ainsi que la modestie des revendications formulées ont été établies avec un degré de certitude qui ne saurait être dépassé.

M. Curtelin et l'État.

Il nous reste à élucider un fait. Pourquoi est-ce cette grève d'Hamman Lif qui a mis le feu aux poudres ? Pourquoi est-ce celle-ci, et non celles

de Tunis et de Bizerte beaucoup plus importantes, qui a déclenché l'arrestation des militants de la C. G. T. T. ? Les débats vont nous fournir l'explication.

Lorsque l'ingénieur en chef du service des Mines eut terminé sa déposition, l'un des avocats, M^e Duran-Angliviel lui « demande s'il connaît le président du Conseil d'administration des usines Thermes. Sur sa réponse négative, il répond lui-même que c'est M. Curtelin, en même temps président du Conseil d'administration d'un journal tunisien dont l'attitude lors des grèves fut significative et révélatrice... » (P. M.)

Qu'est-ce donc que ce M. Curtelin dont le nom se trouve ainsi jeté dans le débat ?

M. Curtelin est le président du Conseil d'administration de la *Dépêche Tunisienne*, le plus vieux et le plus important des quotidiens tunisiens, celui qui écrivait à propos de la grève d'Hamman Lif les phrases que nous citons dans notre article précédent : « Cette situation ne peut se prolonger sans danger pour le pays... il importe d'en finir avec le système de temporisation et de faiblesse qui conduit le pays au désordre et à la ruine. »

Mais la *Dépêche Tunisienne* n'est pas seulement un journal, elle est à la fois le centre et l'arme principale de tout un groupe d'affaires (imprimeries, casinos, chaux, etc.), que son fondateur Lecore-Carpentier avait mis debout grâce à l'influence que lui donnait son journal, alors le seul quotidien d'informations de Tunisie. D'où une union étroite entre ce groupe d'affaires et le Gouvernement.

En échange de l'appui que donnait successivement à tous les résidents, qu'ils fussent de droite ou de gauche, la *Dépêche Tunisienne*, ceux-ci mettaient les ressources de l'État à la disposition des affaires du groupe : c'était l'État qui était le client essentiel de leur « Imprimerie Rapide », c'était l'État qui, dans ce pays où il n'y a pas de routes, même dans les régions les plus productrices, pour transporter le blé, leur faisait construire une somptueuse route en corniche pour les besoins exclusifs de leur casino de Korbous ; et enfin c'était à eux qu'il livrait l'administration de la ville de Tunis en nommant M. Curtelin, vice-président de la municipalité de Tunis (1).

On comprend dès lors que lorsque la C. G. T. T. en soutenant la grève des usines Thermes attaquait dans ses intérêts directs un groupe dont les affaires étaient si intimement mêlées à celles de l'État, le représentant de ce groupe n'avait qu'à faire un signe pour que l'État le débarrassât de ceux qui osaient se dresser contre lui.

L'ensemble de l'action de la C. G. T. T. menaçait dans son ensemble le patronat de Tunisie puisqu'il s'agissait pour elle d'en finir partout avec le régime des salaires de 6 et 7 francs par jour ; mais en soutenant cette revendication chez les chauffourniers de l'usine Thermes, c'était l'homme d'affaires le plus intimement lié à l'État qui se trouvait menacé, il était donc tout naturel que ce soit à cette occasion que les forces de l'État entrent à plein en action.

(1) Il n'existe pas de municipalités élues en Tunisie. L'administration des villes est entre les mains d'un Vice-Président français, nommé par le Gouvernement, assisté de Conseillers municipaux également nommés. (Le personnage qui a le titre de Président de la Municipalité a des fonctions purement honorifiques, c'est le Caïd.)

Les circonstances atténuantes !!!

Après de tels débats, après que l'inexistence du complot, telle qu'elle ressortait de la lecture même de l'acte d'accusation, se fut trouvée confirmée de bout en bout, il ne restait plus, selon le mot de Séverine dans un article qu'elle consacra au « complot » tunisien à la veille du procès, qu'à rendre la « justice de Gorenflot », à nier l'évidence.

Cette C. G. T. T., dont tous les actes comme tous les écrits, comme toutes les déclarations, ont été des actes de pure défense corporative, nous déclarerons qu'elle « avait un but politique » (attendu du jugement *(D. T.)*); cette C. G. T. T. qui était constituée sur le modèle de toutes les organisations similaires, nous déclarerons qu'elle était organisée de manière à « être rendue apte à accomplir les ordres donnés par les chefs et en particulier l'ordre de grève générale » (réquisitoire du Procureur *(D. T.)*); cette C. G. T. T. nous la baptiserons « armée » (réquisitoire du Procureur) bien que dans les centaines de perquisitions effectuées on n'ait pas trouvé une seule arme, et enfin malgré tous les témoignages accumulés nous continuerons à répéter inlassablement que la grève d'Hamam Lif a été « déclarée sans préavis ! les ouvriers avaient d'ailleurs demandé la lune » (réquisitoire du Procureur.) *(P. M.)*. Poulet, je te baptise carpe, parce que tel est mon bon plaisir. Les fondateurs de syndicats et de coopératives ont donc été déclarés coupables d'avoir résolu d'agir pour détruire le gouvernement, exciter les citoyens à s'armer, porter la dévastation, le massacre et le pillage !

Mais à un tel crime quelle atténuation peut-il y avoir ? Je n'en vois qu'une, c'est que le gouvernement contre lequel on excite à s'armer est si mauvais que le crime commis à son égard se trouve atténué du fait même de sa malfaisance. Or étant donné la composition du Tribunal Criminel de Tunis, il est évident que celui-ci ne peut pas juger le gouvernement du Protectorat malfaisant. Pourquoi donc dans son jugement, après avoir affirmé le crime, lui a-t-il accordé les circonstances atténuantes ? Pourquoi a-t-il, en accordant ces circonstances atténuantes, transformé en bannissement la peine de détention que le Code prévoit ?

Pour le comprendre, il faut avoir ceci présent à l'esprit : magistrats et patrons tunisiens savent comme tout le monde que les accusés ne sont pas coupables; ils savent qu'ils ont organisé des syndicats et non une armée, qu'ils ont fait des grèves et non un complot; des innocents aussi évidents en prison, ce peut être gênant, la « sensibilité populaire », celle des juges elle-même peut-être peut finir par s'en émouvoir. Or le patronat tunisien précisément n'a pas absolument besoin que les gens soient en prison, il lui suffit pour sa tranquillité qu'ils ne soient pas là, qu'ils ne puissent continuer leur œuvre d'organisation du prolétariat indigène, et surtout que l'impossibilité où ils auront été mis de poursuivre leur œuvre à peine ébauchée décourage par avance tous imitateurs.

La question : Maintiendra-t-on ou non le régime féodal en Tunisie ?

La Cour de cassation va avoir à connaître de l'affaire. Personne je crois, ne pense qu'en de

telles matières la Cour de cassation prend ses décisions en vertu de considérations juridiques, pas plus que le Tribunal Criminel de Tunis n'a pris la sienne en vertu de considérations de justice. La Cour de cassation cassera ou ne cassera pas, uniquement selon qu'elle estimera utile ou nuisible politiquement le maintien de la justice tunisienne dans le régime de Gorenflot.

Dans toute sa généralité la question qui se posera devant la Cour de cassation est celle-ci : les prolétaires de l'Afrique du Nord en général, et particulier ceux de la Tunisie, seront-ils maintenus dans l'état de servage, ou deviendront-ils des travailleurs « libres » (au sens bourgeois du mot) ?

L'effroyable situation matérielle du travailleur tunisien, ses conditions de vie de « bêtes de somme », ne peuvent, en effet, se perpétuer qu'à cause du régime féodal qui est celui de ce pays. En arrivant en Afrique, la France a trouvé, sur la plupart des points, un régime féodal; ce régime, nous l'avons déjà dit à un autre propos, elle l'y a maintenu. Le travailleur indigène ne peut être exploité au degré où il l'est que parce que dépourvu de toute garantie, soumis à l'arbitraire administratif le plus complet; dès qu'il lutte d'une manière ou d'une autre pour obtenir une amélioration à son sort, toutes les forces de l'Etat se dressent aussitôt contre lui. Le propre du régime féodal, c'est la réunion dans les mêmes mains de l'autorité de l'Etat et de l'autorité patronale; le seigneur est à la fois celui qui fait et exécute la loi, et celui qui exploite le domaine. Par l'usage exclusif en fait du pouvoir arbitraire de l'Etat en faveur du patron étranger contre le travailleur indigène, tout se passe comme si encore patron et Etat étaient identiques. L'arbitraire du jugement qui vient de frapper la C. G. T. T. n'est pas un fait isolé, il n'est qu'un fait entre mille (1), à cela près que pour celui-ci, comme un Français était en cause, on a cru nécessaire de recouvrir l'habituel arbitraire administratif d'une caricature de décision judiciaire.

Eh bien ! contre la persistance de ce régime, contre ce maintien au xx^e siècle, à quelques centaines de kilomètres à peine des côtes de France du régime féodal, les populations indigènes, toutes classes réunies, se dressent avec de plus en plus de force. C'est, je l'ai déjà dit, cette revendication de la cessation du régime féodal, cette revendication de la cessation de l'arbitraire administratif et de la justice à la Gorenflot, qui constitue le fonds de ce qu'on appelle du mot impropre de mouvement national indigène.

Continuera-t-on à maintenir, par la force, le régime féodal en Afrique du Nord ? Ou bien donnera-t-on à l'indigène, sans parler des droits politiques, les mêmes droits civils que celui-ci possède en régime bourgeois : droit de se déplacer librement, droit de ne pas être emprisonné pour un temps indéterminé, simplement parce que cela plaît au Caïd ou au Contrôleur, droit de se réunir, droit de s'associer et de s'organiser, droit de

(1) Quand, peu après la guerre, Flandin fut nommé Résident Général il crut devoir aller à la prison civile de Tunis et interroger les détenus. Quelle fut sa stupeur de constater qu'un grand nombre d'entre eux étaient là, et souvent, depuis longtemps, sans aucune décision de justice. Ils n'étaient ni prévenus ni condamnés; ils étaient là simplement sur l'ordre d'un fonctionnaire quelconque.

publier sa pensée, droit d'être jugé... avec un minimum de décence.

Si on ne le fait pas, qu'on ne s'étonne pas que continue la « collusion » du Communisme avec le mouvement national indigène. Tous ceux qui lutteront pour la disparition du régime féodal, qu'ils soient communistes ou « nationalistes » se trouveront, par la force des choses, appliquer leurs efforts dans la même direction. Certes, parmi les condamnés du « complot », certains, comme Mohamed Ali ont pu être poussés surtout par un sentiment de solidarité de race, tandis que d'autres, comme Moktar et Findori n'étaient poussés que par celui de solidarité de classe. Sans doute, si Mohamed Ali cherchait, par la fondation de

coopératives et de syndicats, à relever la situation matérielle et morale du prolétaire indigène, c'était surtout parce que celui-ci était indigène, parce qu'il était pour lui un frère de sang, de langue et de culture, tandis que Moktar et Findori ne voyaient, eux, dans ce même indigène, qu'un prolétaire, un membre de la grande classe internationale des producteurs et des exploités. Mais les uns comme les autres, marchaient vers le même but : l'amélioration du sort du prolétaire indigène. C'est pourquoi ils ont fait route ensemble, et ont été frappés ensemble, et ensemble, un jour, ils vaincront.

R. LOUZON.

PIÈCES ANNEXES

I

LE TRACT RÉVOLUTIONNAIRE

Ci-dessous, le tract que l'acte d'accusation qualifie de « révolutionnaire » et que nous nous étions engagé, le mois dernier, à publier.

On jugera si un tel tract qui invite expressément à rester dans les limites de la loi, peut être qualifié de révolutionnaire. On y verra surtout, par la nature des faits contre lesquels il proteste, la confirmation de ce caractère de revendication de la liberté d'organisation professionnelle qu'ont toujours revêtu les actes de la C. G. T. T.

AUX PROLÉTAIRES

La Confédération Générale Tunisienne du Travail est menacée dans son existence par le gouvernement. Depuis sa création il lui a voué une haine mortelle.

Vous connaissez déjà les ennuis qu'il nous a causés; les illégalités qu'il n'a pas craint de commettre pour nous empêcher de propager les idées syndicales.

Expulsions de nos propagandistes des localités de l'intérieur; procès-verbaux pour réunions soi-disant publiques, alors que nous ne donnions que des réunions corporatives; refus catégoriques d'autorisation de nous réunir à la maison des syndicats pour discuter de nos intérêts corporatifs, pendant que les délégués de la Confédération de Durel ont toutes les facilités possibles et imaginables de donner des réunions. Et enfin perquisitions chez notre secrétaire général et dans les bureaux de notre centrale. Nous avons déjà répondu, comme il convenait aux brimades gouvernementales. Et vous, prolétaires, qui avez été témoins de nos manifestations dans la rue, vous avez pu juger avec quelle dignité elles ont toujours été conduites, avec quel calme, bien qu'avec énergie, nous avons témoigné notre mécontentement pour la violation des droits les plus élémentaires que dans tous les pays, la Tunisie exceptée, on reconnaît aux travailleurs. Néanmoins, nous ne sommes pas plus avancés. Au contraire, au cours d'une discussion à la Direction de la Sécurité Publique où notre Secrétaire Général avait été convoqué, lundi 12 janvier, M. Campana devant le dégoût témoigné par notre camarade pour ses offres de service tendant à faciliter notre entrée à la C.G.T. de M. Durel, a osé fixer un délai de huit jours pour notre dissolution.

L'homme des affaires de Bizerte, dans lesquelles nous avons perdu deux de nos frères, a eu l'audace de nous fixer un pareil ultimatum.

Prolétaires, nous vous faisons juges de la situation. Forts de notre droit à la vie, conscients de notre déchéance inévitable comme de celle de nos enfants

si nous ne réagissons pas, nous sommes plutôt décidés à marcher fermement vers notre but dans les limites de la loi qu'à nous soumettre à la volonté d'un messageur qui nous prêche la honte.

Contre une masse désarmée la tâche du gouvernement sera facile, mais, toutefois, nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui pourra advenir si on nous empêche d'exercer un droit que le gouvernement français même proclamait sacré, il y a à peine quelques mois.

Nous ne voulons plus être considérés comme du vil bétail, mais comme des producteurs de richesses et en cette qualité nous voulons que l'on reconnaisse notre droit à prendre telle forme d'organisation qui convient le mieux à nos intérêts.

VIVE LA C. G. T. T.!

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

II

LE RÉQUISITOIRE DU MINISTÈRE PUBLIC

Dès la reprise de l'audience, à 8 h. 30, le Ministère public a la parole et va prononcer un réquisitoire véritablement sensationnel.

« Il ressort nettement des débats que la culpabilité des inculpés est nettement établie », déclare tout d'abord le Procureur de la République.

L'honorable organe du Ministère public brosse rapidement le tableau de l'œuvre civilisatrice de la France en Tunisie.

Cependant, depuis la guerre, un vent de révolte souffle sur les colonies appartenant à diverses nations.

La Tunisie n'a pas été épargnée par cette tempête. Communisme et nationalisme se sont unis sur son territoire, pour des fins que l'on devine.

Mais il est certain qu'après leur victoire, si cette victoire devait arriver jamais, ils s'entredévoreraient.

Les inculpés, d'ailleurs, ne sont pas des précurseurs. Bien avant eux, nous avons connu d'autres agitateurs; mais à l'heure actuelle ceux-ci ont utilisé le double courant d'idées communiste et nationaliste, l'un destiné à créer la cité future, l'autre ayant pour but la mise en échec de la France en ce pays. Cette alliance, véritablement monstrueuse, ne put avoir lieu que parce qu'elle unissait des gens animés par un sentiment identique : la haine de la France.

La collusion (1) des deux groupements est donc née pour les besoins de la cause; elle est née devant le Tribunal, mais elle est cependant évidente. Elle res-

(1) L'accusation a fait de bout en bout un grand usage de ce mot magique de « collusion ».

Qu'est-ce qu'une collusion? C'est une fraude concertée entre deux ou plusieurs personnes. Or où est la

sort tout d'abord de la façon la plus formelle des articles parus, à maintes reprises, dans la presse communiste.

Le procureur donne alors lecture de plusieurs de ces articles qui ne laissent aucun doute sur ladite collusion.

Ce sont sur ces deux éléments que se sont appuyés les inculpés pour fomenter leur complot qui a été découvert à la suite des grèves d'Hamam-Lif, grèves dont la nature particulière (2) établit qu'elles avaient, en réalité, un tout autre motif que des revendications corporatives.

Le procureur présente ensuite les inculpés : Finidori, sans fortune et sans emploi, vivant aux crochets de son parti qui lui versait une mensualité de 1.000 francs (3).

C'est un condamné perpétuel. Mais plus on le condamne, plus il réitère les délits.

Est-ce un convaincu, un illuminé ou un homme avide de réclame ? On ne sait. En tout cas c'est un individu dangereux.

Mohamed ben Ali, lui, n'a pas de profession ; il travaille dans les syndicats. Cependant, autrefois, Mohamed ben Ali fut le chauffeur d'Enver Pacha, l'un des ennemis les plus farouches de la France. Mohamed ben Ali fut le mécanicien-chef du service automobile turc, faisant ainsi la guerre contre nous, aussi bien que dans une tranchée de Gallipoli (4).

Après la tourmente il se réfugia en Allemagne où il abandonna le volant pour se livrer à l'étude de l'économie politique. Sans ressources après la mort d'Enver Pacha, Mohamed ben Ali quitta Berlin et se rendit à Paris.

Revenu ensuite à Tunis, il commença sa propagande dans les syndicats.

Instruit et éloquent, il est un des plus dangereux ennemis de la France. Son action est rapide et efficace. En quelques mois il a réussi à former la C. G. T. T., véritable petite armée de 6.000 hommes.

Quant à Moktar el Ayari, il ne travaille pas non plus. Mais lui combattit bravement pour la France pendant la guerre, mais se fit remarquer au retour du front, par ses idées extrêmement avancées.

Renvoyé de la Compagnie des Tramways, il fut appointé par les syndicats.

« Pourquoi, après avoir combattu pour la France, pendant la guerre, luttiez-vous maintenant contre elle (5) pendant la paix ? » lui dit le procureur.

Kabadi, secrétaire du syndicat des ouvriers en chéchias, arracha son syndicat à la C. G. T. pour le faire adhérer à la C. G. T. T.

Revendeur au Marché central, Karoui n'est pas un prolétaire, il fait même partie de ceux qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de « affameurs du peuple » (6).

Il n'avait donc rien à faire à la Confédération où sa présence ne peut que contribuer à prouver le but politique de cet organisme.

fraude ? Tout ce que veut dire par là l'accusation, c'est qu'il y aurait eu un accord entre deux groupements politiques différents, mais à ce compte le Cartel entre radicaux et socialistes est aussi une collusion. « Cartel » ou « alliance » cela paraît quelque chose de très licite, mais une fois baptisé « collusion » ça vous prend allure de crime.

(2) La « nature particulière » des grèves d'Hamam-Lif. Cela est dit après les dépositions de Berzonzo et de Seguin!

(3) Les magistrats jouissent d'un privilège, celui de pouvoir injurier et diffamer à gueleu-que-veux-tu, sans que le diffamé ait le droit de leur en demander compte. Ce passage du réquisitoire est la plus infecte et la plus lâche des diffamations. Même les journaux les plus réactionnaires, comme la *Tunisie française*, ont dû rendre hommage à la haute conscience de Finidori. Tout Tunis sait que Finidori après sa révocation comme employé de la Municipalité (parce que gérant de l'*Avenir Social*) n'a pas cessé de travailler de son métier de comptable. Lors de son arrestation il était

Pour arriver à leurs fins, provoquer des troubles et atteindre peut-être un soulèvement général, les inculpés recrutèrent une armée qui est la C. G. T. T. Cette armée, ils l'organisèrent pour la rendre apte à accomplir les ordres donnés par les chefs ; et, en particulier l'ordre de grève générale (7).

Effectuer la grève générale, c'est jeter le désarroi dans les transports, priver de nourriture le peuple qui, une fois affamé, est mûr pour la révolution.

Si l'on réfléchit réellement, on voit que la grève générale était le seul moyen pour les conjurés, d'arriver à leurs fins.

Un complot, d'ailleurs, n'est pas forcément secret et mystérieux. Il peut parfaitement s'effectuer au grand jour. C'est l'action concertée, seule, qui en constitue le caractère délictueux. Or, cette action n'est pas douteuse et en examinant les faits, on en voit nettement les deux stades successifs : Création, sous couleur de syndicalisme, d'une armée organisée sous le nom de C. G. T. T., réunion de tous pour fomenter la grève générale à la faveur de laquelle se produiront sans doute des troubles qui conduiront sûrement à l'insurrection entraînant des collisions sanglantes destinées pour le moins à creuser un infranchissable fossé entre protecteurs et protégés.

Pour des gens qui ne pouvaient songer à résister à la force des armes, c'était le seul procédé possible pour atteindre le but final : chasser les Français de la Tunisie !

Ce but apparaît nettement et justifie les moyens employés.

À ce sujet, le procureur donne lecture d'une lettre de Mohamed ben Ali où il est dit : « Tous les gens sont prêts à la lutte, même si cela devait nous coûter la vie » (4).

Il lit également plusieurs missives où il est question du rôle des syndicats dans la révolution.

« Les syndicats jouent un rôle prépondérant dans la préparation de la Révolution sociale. La conquête des syndicats, c'est la conquête des masses, » etc. (4).

La lecture de ces documents, ne permet pas de mettre en doute le caractère révolutionnaire des menées effectuées sous le couvert du syndicat.

La création de syndicats était, en effet, indispensable, car c'est par elle qu'il s'agissait de conquérir la masse.

Les communistes, eux, combattent ouvertement le gouvernement ; mais en le combattant ouvertement, en action concertée. Leur but d'ailleurs a été reconnu par eux et proclamé hautement, en particulier dans leur presse. Et le procureur prouve que le complot était assis sur des bases solides en donnant lecture d'articles extraits de l'*Avenir Social*.

« Ouvriers ! à la force, il faut opposer la force. Cette force, le prolétariat l'organisera pour la faire servir à ses fins » (4).

Dans un autre article Finidori disait : « Le com-

depuis de longs mois comptable et quasiment fondé de pouvoirs chez un important représentant de commerce et agent de fabriques, M. Champion. Jamais Finidori n'a touché un sou d'appointements du Parti ; tout le travail d'administration et de rédaction qu'il faisait à l'*Avenir Social*, il le faisait gratuitement. Mais « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » est, depuis longtemps, la devise favorite des magistrats de la République.

(4) Voir sur ce point notre article dans le numéro 11 de la *Révolution Proletarienne*.

(5) Lutter contre M. Curtelin et contre la Compagnie des Tramways (cette dernière, d'ailleurs, Compagnie belge), c'est, évidemment, lutter contre la « France » !

(6) ! ! ! ! !

(7) « Grève générale » c'est, comme « collusion », un mot magique, qui à lui seul crée le crime. Mais où, dans quelle pièce, sur quel témoignage, sur quel fait s'appuie-t-on pour prétendre que le but de la C. G. T. T. était la grève générale ?

munisme a toujours soutenu, en Tunisie, le prolétariat contre l'impérialisme français.

« Ouvriers ! Adhères au communisme. Vive le prolétariat libre dans la Tunisie libre ! Vive la C. G. T. T. ! »

Sont-ce là, déclare le ministère public, des propos uniquement corporatifs et syndicalistes ? (8)

Nous sommes loin, semble-t-il, des anodines déclarations faites devant le Tribunal, à propos d'une organisation qui devait s'occuper, prétendait-on, de secours aux malades et d'accidents du travail !

Tous les inculpés se sont associés à ces violences de langage qu'ils paraissent vouloir répudier aujourd'hui, uniquement par crainte d'une condamnation.

Leurs propos, d'ailleurs, ont confirmé les faits ; mais ici les accusations précises sont plus difficiles à formuler.

Le scrupule ou la crainte lie les langues.

Cette crainte n'est pas chimérique. Les menaces dont fut l'objet un témoin de Bizerte, en sont une preuve flagrante. (9)

Le substitut évoque ensuite les conciliabules (10) subversifs de Mohamed ben Ali à Metlaoui. Puis il dit que les inculpés attirèrent les ouvriers à leur syndicat par des promesses mirifiques.

Montrant l'action néfaste des conjurés à Bizerte, le procureur de la République affirme que leurs discours y furent nettement révolutionnaires.

Et il explique leurs menées, en relatant les incidents de ces grèves, incidents qui furent déformés et qu'il convient de rétablir d'une façon véridique.

Au cours de ces événements, où la police compta 26 blessés, on eut à déplorer deux morts d'indigènes.

Or, un de ces deux décès fut causé non par une balle mais par une attaque d'apoplexie. L'autre mort fut provoquée par un coup de feu ; mais la victime ne se trouvait pas avec les manifestants, elle fut blessée dans une rue adjacente par une balle perdue ! (11)

C'est après ces faits, que les accusés commencèrent à Bizerte, leur propagande néfaste dans un terrain qu'ils croyaient mieux que tout autre, préparé à recevoir leur néfaste semence.

Avec humour, le procureur rappelle qu'à Porto-Farina, en novembre 1924, El Karoui se distingua particulièrement en venant délivrer deux émeutiers qui ne voulaient pas sortir de leur prison.

A Zaghouan, les inculpés parlèrent au peuple pour l'inciter à résister aux mesures prises par le contrôleur civil.

(8) Evidemment non ! Mais l'*Avenir Social*, auquel est empruntée cette citation, bien qu'ayant naturellement soutenu à fond la C. G. T. T., n'est pas l'organe de la C. G. T. T., c'est l'organe du Parti Communiste. Un journal politique n'est tout de même pas obligé de ne tenir que des « propos corporatifs et syndicalistes », sous peine de démontrer par là le caractère politique et non-syndicaliste des organisations syndicales qu'il soutient.

(9) Voici, d'après le *Petit Matin*, l'incident auquel il est fait ici allusion :

« Sitôt l'audience reprise, M. d'Hugues, substitut du Procureur de la République, prie M. Guyot de rappeler à la barre M. le Commissaire divisionnaire Clapier. Il lui demande alors si un témoin ayant déposé la veille ne s'est pas plaint d'avoir vu esquissés à son égard un geste de menace par un *quidam*. M. Clapier convient, en effet, qu'il a été averti par un témoin, et celui-ci craignant pour sa sécurité, il lui a « mis après » deux agents en civil.

On devine l'usage que va faire de cette déclaration M. le Procureur — surtout après l'inquiétude manifestée quelques minutes auparavant par le propriétaire de Ghanouchi. — Les témoins, dit-il, sont obligés de déposer sous la contrainte. Ce qui explique des rétractations à l'audience.

Les avocats sont gens indiscrets. Comme, par un oubli assez surprenant, le nom de ce témoin de la veille menacé dans l'enceinte même du Palais n'avait pas été prononcé, les avocats, par la voix de M^e Duran Angliviel, réclament qu'il le soit.

Peu importe d'ailleurs les propos qu'ils auraient tenus.

Il n'est pas étonnant que, dans certaines réunions, il n'ait été question que de syndicalisme. Il fallait amoncer es auditeurs et non les effrayer pour les amener à ce premier stade que constitue le syndicat, et les paroles révolutionnaires rapportées par les témoins n'étaient probablement pas voulues et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils ont lâché bride à la violence de leurs sentiments.

Mais, chose certaine, c'est qu'ils étaient venus pour attiser le mécontentement local. A Tunis, publiquement, ils ont repoussé les suggestions de M. Jouhaux (4) en lui déclarant qu'ils se chargeraient bien de faire obtenir aux Tunisiens ce qu'ils désiraient.

Karoui, Kabachi et Ghanouchi tout autant que Fim-dori, Mohamed ben Ali et Moktar El Ayari, sont des propagandistes ardents de la C. G. T. T. Ils sont partout, unissent habilement les communistes et les destouriens ; car ils sont influents. Les grèves du port et la marche sur la Résidence (4) en furent des témoignages flagrants.

D'autre part, à côté des témoignages verbaux, il existe des témoins muets du complot. Ce ne sont pas les moins éloquents : ce sont les cartes d'adhérent à la C. G. T. T., représentant un indigène brisant ses chaînes avec les insignes soviétiques à ses pieds. Mais les inculpés ont eu soin de mettre à côté une charrue et une gerbe de blé... (12)

Le fait que la C. G. T. T. est composée à peu près complètement de musulmans est un indice certain de ce qui s'y tramait (4).

La première manifestation du complot a été la date du jour de la création de la C. G. T. T., le 18 janvier 1925.

A Hammam-Lif, c'est le complot qui commence à agir. Cette grève avait une importance capitale pour les inculpés, car l'usine Thermes, à Hammam-Lif, est la seule usine de chaux vive de la région de Tunis. Si cette grève avait persisté elle aurait entraîné la grève du bâtiment (4).

Par solidarité, d'autres corporations auraient également cessé le travail.

C'était, dès lors, l'agitation généralisée et ses tristes suites.

On s'explique pourquoi les inculpés firent tous leurs efforts pour que la grève d'Hammam-Lif ait persisté et augmenté d'intensité.

Le substitut poursuit sa démonstration en donnant

Et alors, on révèle, parmi les sourires d'un peu tout le monde, qu'il s'agit là d'Ellul, l'agriculteur-spectateur-intéressé-par-le-mouvement-syndicaliste. Celui-là même que la défense tient pour un agent provocateur et un indicateur de police.

Troublant, ça... »

(10) « Conciliabules subversifs » à Metlaoui, mais y aurait-il eu « conciliabules » si le directeur de Gafsa avait accordé la salle qui lui était demandée par Mohamed Ali pour tenir une réunion publique, et s'il s'était rendu à la réunion comme Mohamed Ali l'en priait.

(11) Et les six grévistes qui furent blessés par balles en plus des deux morts, ont-ils été aussi blessés par des balles perdues ? Quant aux vingt-six blessés de la police, admettons-les, si on appelle blessure une écorechure.

(12) Comme « témoignage muet », il faut avouer que c'est un peu là. L'insigne soviétique, c'est la faucille et le marteau entrelacés. Or cet insigne, très précis, que tout le monde connaît, ne figure pas sur les cartes de la C. G. T. T., mais... à côté d'une charrue, d'une gerbe de blé, etc., il y a quelque part une faucille, et quelque autre part un marteau, une faucille, c'est-à-dire l'instrument de travail des neuf un 30 'auu9isunq uo99ndod u9 ep surou n9 s9u9ixip marteau, c'est-à-dire l'outil des neuf dixièmes des travailleurs indigènes des villes. Preuve évidente de « collusion » avec Moscou !

A travers les Livres

LUCIEN GACHON, *Maria*, roman. (Editions du Monde Moderne.)

Voilà un roman paysan dépourvu de tout romanesque et dont le mérite essentiel, qui n'est pas mince en pareille matière, est de nous faire connaître de vrais paysans d'Auvergne.

Deux jeunes époux, Pierre et Maria, veulent payer au plus tôt la somme d'argent qu'ils doivent à leurs beau-frère et belle-sœur émigrés en Bourgogne et qui représente la moitié du « bien » familial de Pierre. Une fois les 30,000 francs payés, les deux époux respirent, car ils sont chez eux. La petite propriété, victorieuse par leurs efforts, est consolidée pour un autre tiers de siècle.

Cette vaillance têtue dont ses défenseurs ont fait preuve, cette dureté pour eux et pour les autres, les vieux parents mis à l'écart, le travail obstiné, les privations consenties, tout cela nous montre la puissance de la terre et son emprise sur l'homme.

Ce n'est pas en vain que, pendant des siècles, les batteurs au fléau à dix sous par jour, les scieurs de long émigrants, les peigneurs de chanvre et les tisseurs de village se sont laissés modeler par la misère. Les voilà qui se retrouvent encore dans Pierre et dans Maria, maintenant que la propriété, conquise depuis trois quarts de siècle à peine, assure un peu plus de bien-être. Le pli héréditaire est pris et le couple paysan se sacrifiera pendant plusieurs années : l'amour et le mariage ne sont une union des cœurs que dans la mesure où ils sont une union des bras pour le ménage et le labour.

Encore Maria et Pierre sont jeunes; ils sont moins rudes que les vieux, ils viennent les années d'après-guerre où le petit paysan peut, comme il le dit, « se retourner », c'est-à-dire avoir un peu plus d'argent, bénéficier de la plus-value des produits de la terre et accroître sa puissance d'achat. Mais les vieux, qui datent d'autrefois, ont gardé l'habitude des petits calculs, des privations trop aisément consenties, presque volontaires et peut-être même quelquefois aimées.

C'est une conséquence heureuse des années d'après-guerre qu'elles aient commencé à briser cette croûte de misère morale, qu'elles aient donné au petit paysan des pays pauvres plus de goût à la vie, plus d'horizon, plus de jeu dans les calculs et surtout quelques moyens techniques nouveaux. Le roman fini, leur dette une fois payée, Maria et Pierre vont maintenant au marché en voiture, ils travaillent moins et vivent dans une maison réparée, habitable. Moins de surmenage et plus de bien-être, mais aussi les premières années, la satisfaction de gagner de l'argent, la conscience un peu vaniteuse de dominer les voisins, les gens de rien, les vieilles à cancanes, une sorte d'embourgeoisement.

Et après ? Ce paysan, que va-t-il devenir ? Jusqu'à quel point restera-t-il fidèle à cet esprit de justice qui le travaille parfois et comment parviendrons-nous à réveiller cette générosité qui dort en lui, cette passivité résignée qui n'est peut-être pas capable, comme vous le dites, Monatte, de plus d'un réveil par siècle ? Et encore, il est assez peu encourageant de remarquer que le dernier essai de révolte paysanne dans les montagnes de Maria s'est déclaré, en 1793, contre la levée de l'armée révolutionnaire, manigancé par les curés.

Voilà quelle question soulève le livre impartial de Gachon qui se borne à nous dire par quelles sueurs la terre est payée. Gachon connaît ses paysans et il les aime assez pour les comprendre et leur dire leurs vérités. C'est dommage que son livre contienne tant de termes locaux, mystérieux pour les non-initiés. La substance morale qu'il contient prendrait plus de valeur encore si le langage était plus avenant.

Cette œuvre d'un instituteur qui est resté, malgré ses études et sa culture, très près de la terre, mérite d'être lue, car c'est à coup sûr l'un des témoignages littéraires les plus véridiques sur le paysan qui est si souvent prétexte à rêveries et à déclamations — (A. RICHARD.)

lecture d'un rapport très circonstancié de M. Berton et d'une lettre saisie à Mateur chez un ami des inculpés et émanant d'un destourien (13) qui écrivait : « Excusez-moi tout d'abord de vous avoir écrit en français, ce français qu'étant donné les principes de notre parti, nous devons haïr pour reprendre franchement notre langue bénie de Dieu. »

Un autre passage est encore plus caractéristique : « Les destouriens auraient été, paraît-il, reçus par M. Daladier, ministre des Colonies, à la place de M. Herriot qui était à ce moment-là malade (mauvais augure) et malheureuse coïncidence; j'aurais voulu qu'il crève, mais après avoir entendu et accordé la revendication présentée. »

« Ainsi donc, dit le procureur, se manifeste la duplicité de ces gens qui espéraient tirer quelque avantage. Pour conclure, le procureur demande ce qui serait cœur, souhaitaient sa mort ! »

Pour conclure, le procureur demande ce qui serait arrivé si les inculpés avaient mis leurs desseins à exécution ?

« Nous aurions vu le sang, le pillage et la dévastation ! »

« Telle est l'œuvre qu'ils s'apprétaient à accomplir en Tunisie. »

« Le plus coupable, c'est Finidori, le traître français, dont le but était le massacre de ses concitoyens. »

« Messieurs, j'ai confiance en vous pour éviter à la Tunisie un pareil cauchemar. »

C'est sur ces mots que le procureur de la République termine.

(Dépêche Tunisienne, 17 novembre 1925.)

DEVANT LA COUR DE CASSATION

Le tribunal de Tunis a cru trouver une solution élégante, le bannissement, non pas de Tunisie seulement comme l'a pu faire croire un article de Berthon, mais de France aussi.

Il a pensé en avoir terminé. Quelle erreur ! L'affaire de la C. G. T. Tunisienne commence simplement.

Finidori et Kabadi se sont immédiatement pourvus en cassation. Les quatre autres condamnés sont partis pour l'Égypte.

La Cour de cassation est saisie. Il faut qu'elle casse le jugement du tribunal de Tunis; il faut que les bannis reviennent ou restent en Tunisie; il faut que les syndicats indigènes et la C. G. T. Tunisienne voient reconnaître leur droit à l'existence.

Pour atteindre ce but, nous demandons comme premier geste à tous les syndicats, à ceux de la C. G. T. comme à ceux de la C. G. T. U. d'élever leur protestation contre le bannissement des militants tunisiens et de bombarder d'ordres du jour le ministère de la justice.

(13) Ceci, c'est vraiment le bouquet. L'acte d'accusation avait fait état de lettres seulement adressées aux inculpés, mais il n'avait tout de même pas été jusqu'à faire état de lettres écrites par des tiers à d'autres tiers, des lettres dont aucun des inculpés n'était ni l'auteur ni le destinataire. Mais cet inimaginable Procureur en arrive là; une lettre saisie chez un des innombrables perquisitionnés de l'époque, une lettre, où il n'est en aucune façon question de la C. G. T. ni d'aucun des accusés, une lettre dont l'auteur, pas plus que le destinataire n'est poursuivi, mais dont les termes, évidemment, sont peu bienveillants pour la langue française et pour M. Herriot, prouve que la C. G. T. était du complot ! Ce dernier argument est dans l'exacte mesure de ceux qui le précèdent.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

UN APPEL DE LA MINORITÉ DES MÉTAUX

Pour justifier cet appel aux syndiqués unitaires des Métaux de la région parisienne, nous pourrions invoquer le droit que donne le Congrès de Bourges aux tendances de s'organiser et s'ex-primer.

Nous préférons invoquer, non pas notre droit mais notre devoir de militants ouvriers révolutionnaires, qui n'entendent pas abdiquer devant ceux qui mènent notre organisation à sa perte, en substituant à la formule périmée « le Syndicalisme suffit à tout » cette nouvelle formule « un Parti politique suffit à tout ».

Des faits indiscutables démontrent que notre Syndicat n'a plus de syndical que le nom et que le rôle des syndiqués ne consiste plus qu'à verser leurs cotisations.

Redonner à notre organisation une force lui permettant de lutter contre la tyrannie du Comité des Forges, tel est notre but; nous ne pensons l'atteindre qu'autant que nos camarades de la Métallurgie sauront remettre à leur place ceux qui, plus soucieux des intérêts d'un parti que de ceux du prolétariat, ont désagrégé notre Syndicat.

Des camarades, écœurés de la dictature personnelle qui sévit dans notre organisation, de l'incapacité des dirigeants, du rôle de simples cotisants auquel ils sont réduits, ont manifesté le désir de quitter l'organisation. Notre groupe condamne cette désertion. A tous ceux qui manifestent ce désir nous disons : « Restez au Syndicat et aidez-nous à lui rendre son véritable rôle, qui doit être celui de dégager les aspirations du prolétariat des usines, traduire ses besoins, les interpréter, organiser la lutte pour les satisfaire. Le régime bourgeois étant incapable de donner satisfaction à ces aspirations, une lutte continue et désintéressée nous mènera vers le but révolutionnaire avec plus de sûreté que le verbalisme sévissant actuellement dans les organisations ouvrières. »

En affirmant que notre Syndicat n'avait plus de syndical que le nom, nous avons promis des faits. En voici :

Subvention aux Jeunesses communistes;

Non-insertion dans le journal du Syndicat d'articles s'inspirant de l'intérêt du Syndicat, mais n'étant pas dans la ligne du parti;

Refus d'insérer une motion votée par une section syndicale de près de deux cents membres, parce que celle-ci rappelait la direction du Syndicat à l'observation des décisions du Congrès de Bourges concernant l'indépendance du syndicalisme et proposant des tâches et un programme d'action susceptibles de renforcer notre organisation;

Non consultation des syndiqués quant au mandat des délégués aux Congrès confédéraux et fédéraux;

Nomination des candidats aux Commissions exécutives syndicale, fédérale et confédérale sans consultation des syndiqués.

Nos dirigeants, s'ils se passent de l'avis des ca-

marades régulièrement adhérents à notre Syndicat pour la désignation des délégués aux fonctions syndicales, laissent ce soin à des organisations extérieures, comme en témoigne ce document :

Cher Camarade, Paris, le 13 août 1925.

La fraction communiste du Syndicat des Métaux t'a désigné pour faire partie de la nouvelle C. E. des Métaux. En conséquence, tu voudras donc nous faire parvenir ton acceptation définitive.

L'importance de cette organisation et son bon fonctionnement nous font une obligation d'insister, d'une façon toute particulière, pour une réponse définitive de ta part.

Aux termes des statuts, la C. E. se réunit une fois tous les mois, et extraordinairement toutes les fois que les circonstances l'exigent.

Reçois, cher Camarade, mes fraternelles salutations communistes.

Le Secrétaire de la fraction,
PALLOG.

Ce n'est pas impunément qu'on mène une pareille politique, si habilement camouflée soit-elle. Les résultats sont déjà, hélas ! suffisants pour inciter tout militant sérieux à réagir contre un état de choses qui risque de s'aggraver et de compromettre l'existence même de notre syndicat.

Notre organisation, qui a atteint en 1920 le chiffre de 25,000 adhérents, a subi peu après les conséquences des grèves de cette époque. Regrouper les effectifs que l'issue malheureuse des grèves avait dissociés, redonner au prolétariat métallurgique l'arme puissante qu'avait été leur syndicat, tel était le but qui animait tout militant sérieux.

Les années 1921 et 1922, période de crise industrielle et de chômage, ne purent être une phase favorable au regroupement. L'année 1923 marqua un commencement de réalisation de cette œuvre. Grâce à la tactique des Congrès d'usine, le Syndicat reprit contact avec la masse des travailleurs de la Métallurgie. Le chiffre des syndiqués s'éleva en quelques mois d'un tiers; une caisse de solidarité collectant l'impôt de grève des non-syndiqués fut créée. La solidarité, organisée sous l'égide du Syndicat, avait non seulement le grand avantage d'apporter un appui pécuniaire sérieux aux mouvements de grève, mais elle avait également le grand avantage de lier au Syndicat les non-syndiqués et de lui assurer une base sérieuse de recrutement.

Nous pûmes espérer qu'enfin notre Syndicat en plein essor allait pouvoir bientôt parler d'égal à égal avec le puissant Groupe des Industries Métallurgiques de la Région parisienne. Cela eut été trop beau. La tactique des Congrès d'usine fut abandonnée, ses promoteurs et partisans chassés du Conseil et des Commissions du Syndicat. Au syndicalisme de classe appelant les masses à la lutte on substitua le syndicalisme de secte épuisant et stérile.

Toute une période favorable se passe et malgré la fusion avec la Voiture-Aviation et avec la Seine-et-Oise, on accuse en novembre une moyenne mensuelle de cotisants de 4,500, et pour remédier à l'insuffisance des effectifs on propose d'augmenter les charges des syndiqués tout en diminuant leurs droits, car parallèlement à la proposition d'augmentation de la cotisation, on propose de laisser le soin à la C. E. de fixer le taux de l'in-

demnité aux grévistes jusqu'à ce jour fixée par les statuts.

Il faut sans tarder s'opposer à l'œuvre de désorganisation entreprise en adhérant à notre groupe. Son but ne saurait consister seulement à faire abandonner à notre organisation l'esprit de sette pour l'animer par l'esprit de classe, mais d'œuvrer à l'étude sérieuse d'un plan de travail et de revendications susceptible de redonner confiance au prolétariat qui, à chaque déception, s'écarte des mauvais bergers et n'est disposé à revenir à l'organisation que si ses dirigeants lui inspirent confiance.

Redonner confiance aux ouvriers des usines, c'est immédiatement revenir pour notre Syndicat au système de la non-rééligibilité des permanents, c'est interdire le cumul des fonctions politiques et syndicales, c'est assurer aux syndiqués la libre expression de leur pensée et le libre choix de leurs représentants.

C'est également lutter contre le patronat en appelant la classe ouvrière à conquérir les droits qu'elle n'a pas dans l'usine, c'est arracher des mains des patrons ce moyen de corruption qu'est le sursalaire familial sans que les bénéficiaires en soient lésés.

La tâche est rude. Qu'importe ! Avec l'aide des militants sérieux nous l'accomplirons. Dans ce but nous les convions à nous rejoindre.

Pour le groupe des camarades :

BANSARD, DELAGARDE, PELLETIER, PRUDHOMME, RIRET, (Saint-Germain-en-Laye), TRIBOUET.

Adresser la correspondance à : BANSARD, 8, rue Abel-Hovelacque (Paris-13^e).

Reformons les C. S. R.

Dans un précédent numéro de la *R. P.*, Chambeland a fait un appel en faveur d'une Ligue syndicaliste. A mon tour, après avoir bien réfléchi, je dis qu'il est grand temps de rechercher les moyens de tirer le syndicalisme de l'ornière où il s'enfonce.

Nous avons trop tardé à nous organiser. Peut-être fallait-il voir jusqu'où iraient les prétentions de main-mise sur le mouvement syndical par les politiques. Mais on est fixé aujourd'hui : si l'on veut réagir, il faut reformer les C. S. R.

De suite, je dis que je ne suis pas pour un mouvement d'autonomie ni pour retourner rue Lafayette. Notre place est à la C. G. T. U., mais nous devons profiter de la liberté d'organisation des tendances; la tendance parti communiste est organisée; organisons enfin notre tendance syndicaliste. Le nombre est grand de militants qui en ont assez de voir notre C. G. T. U. recevoir continuellement des ordres du Parti communiste.

Sans la formation des C. S. R. après le congrès d'Orléans, nous n'aurions pas réussi à devenir une grosse minorité au congrès de Lille.

La vie de notre C. G. T. U. a besoin de reprendre la ligne décidée à Saint-Etienne et qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Sinon le mouvement syndical n'aura bientôt plus de vitalité. Il est déjà bien bas. Ce n'est pas avec les syndicats fantômes formés pour des besoins de tendance, que nous pourrions résister demain au grand assaut du patronat.

Notre devoir est de prévenir ceux qui sont à la tête des organismes centraux qu'il ne faut pas jouer avec la masse comme ils le font journellement. Au lieu de l'amener à l'organisation, ils l'éloignent avec leurs mots d'ordres démagogiques. Pour sauver le syndicalisme et ramener notre C. G. T. U. dans la voie du syndicalisme révolutionnaire, faisons revivre les C. S. R.

KERAUDY.

Battus parce qu'inorganisés

La fraction dite « communiste » du Livre Unitaire ne va pas manquer de chanter victoire. En effet, la liste de la C. E. fédérale sortante, composée de camarades désireux de conserver au syndicalisme le droit de se diriger lui-même, essuie un échec assez retentissant.

Mais, quoi qu'en pensent et disent les membres de la « fraction », et même certains de nos camarades, cet échec n'est pas dû à la campagne de l'*Humanité* ni à la combinaison immorale à laquelle eut recours le Parti en camouflant sa liste sous le nom d'un conseiller municipal « radical » de Sartrouville.

Non. En réalité, les adversaires de la domestication du syndicalisme par les partis ou les sectes ont été battus uniquement parce qu'il leur manquait, en face d'une organisation de fraction ou de tendance « communiste » — qui est certes loin d'être parfaite, — une organisation au moins équivalente, qui obtint de chacun de ses membres, dans la bataille engagée, un minimum de discipline et d'action.

Leur peu d'organisation a permis aux membres du Parti répandus dans les ateliers et les permanences de faire la chasse aux électeurs, de préparer et surveiller le vote de leurs adhérents ou sympathisants. C'est ainsi que le Papier-Carton, dont la direction est aux mains de la fraction, enregistrait un millier de votants sur environ 1.300 adhérents, alors que la Lithographie, dirigée par des syndicalistes et comptant plus de 1.500 adhérents, voyait à peine 300 de ceux-ci participer au scrutin. Dans bien des sections les syndicalistes ne s'étaient même pas concertés pour être représentés aux opérations du dépouillement.

N'ont pas le droit de se plaindre de la défaite ceux qui n'ont rien fait pour l'éviter. En tout cas, il apparaît que nos camarades du Livre et du Papier unitaires sont bien décidés à profiter de la leçon, puisque sous le nom de « Comité syndicaliste et de Vigilance du Livre et du Papier », ils viennent de reconstituer l'ancien Comité de Vigilance qui, avant la scission, menait le bon combat contre le réformisme de la vieille Fédération du Livre et pour l'adhésion à P. I. S. R.

Le premier geste du groupe a été la création d'un organe mensuel : « *Le Syndicaliste du Livre et du Papier* ». Le numéro 1 (novembre) publie une déclaration dont nous extrayons les passages suivants :

Depuis le dernier Congrès de notre Fédération, et surtout depuis la fusion du Livre et du Papier-Carton, le jeu de certains aventuriers de la politique est clair : prendre la direction de nos organisations et les asservir, comme tant d'autres, aux directives, à la discipline de caserne, aux mots d'ordre plus ou moins « putchistes » d'un Parti. Les précédents sont déjà suffisamment nombreux pour que nous agissions rapidement et avec vigueur afin de déjouer, s'il en est temps encore, les manœuvres destructives du mouvement ouvrier.

Les armes dont se servent les adversaires du syndicalisme sont puissantes. Ils ont à leur disposition une presse qui répand un flot quotidien de

calomnies contre qui ne pense pas comme eux et ne se courbe pas sous leur férule, et où le bourrage des crânes est pratiqué sur une vaste échelle. Ils s'efforcent, d'autre part, par tous les moyens, d'introduire dans nos organismes syndicaux des gens assez serviles pour servir leurs desseins et imposer leur tutelle.

C'est devant ce danger que des camarades de tendances diverses se dressent, rassemblent leurs forces en un groupe compact et font appel à toutes les bonnes volontés. Il s'agit de barrer la route à l'invasion du syndicalisme par les querelles destructives des partis.

En dehors de notre lutte pour l'indépendance du syndicalisme, nous mènerons aussi le bon combat pour le renforcement de nos Syndicats, pour leur adaptation aux nouvelles formes organiques et aux nouvelles méthodes de lutte imposées par la concentration des moyens de combat du capitalisme et de l'Etat. Nous travaillerons à former sans cesse au syndicalisme, par une besogne d'éducation, des cadres nouveaux, de nouvelles générations de militants qui, dans les moments critiques, ne « flancheront » pas comme ont flanché, en 1914, les vieux cadres bureaucratés de notre mouvement français; des militants qui empêcheront le syndicalisme de se fossiliser, de se momifier dans un conservatisme de fonctionnaires n'aspirant qu'à une chose : l'immovibilité.

Nous travaillerons enfin, et cela de toutes nos forces, au retour à l'unité totale du syndicalisme, fédéralement, confédéralement et internationalement.

Il y a là les grandes lignes d'un beau programme. Mais nos camarades feront bien, dans les numéros suivants de leur organe, de donner plus de place aux grandes questions qui se posent à l'heure présente devant nos syndicats, et d'en consacrer un peu moins à certains pitres pour qui c'est vraiment trop d'honneur.

AUX EMPLOYÉS UNITAIRES

Dans la C. G. T. U., la Fédération Unitaire des Employés ne se distingue ni par le nombre, ni par l'activité. En 1925, elle a pris en tout et pour tout 4,000 cartes confédérales — ce qui ne veut pas dire qu'elle compte 4,000 adhérents.

Noyés dans la masse des exploités des magasins et des bureaux, les employés unitaires agissent peu. Ils se bornent à octiser et à assister aux rares assemblées générales. La Fédération s'en est jusqu'ici contentée : le nombre élevé d'employés d'organisations ouvrières et politiques qu'elle contient n'est d'ailleurs pas fait pour favoriser l'action corporative.

Ce n'est cependant pas le travail qui manque. Entre dix « tâches urgentes », on n'a que l'embarras du choix : à commencer par la région parisienne, où les employés inorganisés se comptent par dizaines de mille.

Malheureusement, si la Fédération manque de bons ouvriers pour le travail revendicatif essentiel, les artistes de la « grande politique » ne lui font pas défaut. On l'a bien vu au cours de la grève des banques, lorsqu'elle a cru devoir dénoncer, avec des accents de mélodrame, la « trahison » des chefs réformistes, alors que les chefs unitaires n'avaient pas fait mieux et que l'expérience de front unique n'était pas terminée. La Fédération a brisé le front unique sans que les employés de banque aient clairement compris les causes de leur défaite. Elle a fourni aux réformistes le moyen de se soustraire aux responsa-

bilités en dénonçant l'intrusion du Parti communiste dans le mouvement.

Sa complète inaction corporative s'explique par le fait que le gouvernail de la Fédération est entre les mains du Parti communiste, pour qui le minutieux travail revendicatif n'est qu'un accessoire parfois gênant. L'enseigne communiste qu'on a collée à la Fédération n'est pas faite pour faciliter ce travail et pour gagner la confiance des employés. Les procédés en honneur dans la Fédération non plus.

C'est ainsi que les commissions syndicales du Parti communiste n'ont pas hésité à placer au secrétariat fédéral un militant qui n'a jamais travaillé dans la corporation ! Sauf erreur, Armand Bunet, hier rédacteur à la *Vie Ouvrière*, avant-hier propagandiste de la Fédération de l'Alimentation, auparavant « plongeur, syndiqué à l'organisation des Hôtels, Cafés-Bouillons-Restaurants, n'a jamais été employé de sa vie ! Non seulement on a mis un apprenti là où il fallait un militant expérimenté, mais on est allé chercher cet apprenti dans une autre corporation. Nous avons connu Veber, bombardé secrétaire général des C. S. R., sans en avoir jamais fait partie. Nous connaissons maintenant Bunet, secrétaire fédéral d'une corporation où il est absolument inconnu. Et c'est lui qui parle de « professeur » !

De tels procédés ne « remontent » pas une organisation qui faiblit. Ils la discréditent de plus en plus.

Le scandale Bunet ne serait pas possible si les employés, vraiment employés, faisaient entendre leur voix dans la Fédération, s'ils s'attelaient résolument à la besogne syndicale au lieu d'emboîter le pas aux saboteurs du syndicalisme. L'exemple de l'échec du Syndicat Unique est là pour montrer ce que peut obtenir une résistance sérieuse aux projets extravagants des prétendus communistes. Les Bunet et les Sauvage ne sont pas parvenus à monter leur syndicat unique parce qu'une vieille organisation comme celle des Comptables s'est toujours obstinément refusée à s'adapter de 80 pour cent de ses adhérents. Aussi les communistes se bornent-ils aujourd'hui à réclamer le Comité Intersyndical d'industrie — qui d'ailleurs a déjà existé.

Le Comité Intersyndical d'industrie est évidemment le meilleur moyen de coordonner nos efforts, à condition toutefois qu'il ne soit pas seulement celui de suppléer aux finances fédérales pour le traitement de notre génial secrétaire. Tous les employés soucieux de leur organisation syndicale ont le devoir d'y veiller.

Il faudra d'ailleurs bien qu'un jour les employés vraiment syndicalistes se concertent et agissent de telle façon que leur Fédération cesse d'être la succursale d'un parti pour devenir l'organisation puissante que'elle doit, qu'elle peut être. — M. CHAMBELLAND.

UNE EXCLUSION A NICE

Découpé dans l'*Humanité du Midi* :

« Le Congrès de rayon de Nice, qui s'est tenu le 9 octobre, a exclu de son sein le nommé Frédéric Blanc, pour son action anticommuniste. »

Quelle a été l'action anticommuniste de Blanc ?

Délégué au dernier congrès confédéral, quand il a rendu compte de son mandat devant les Conseils syndicaux il a tenu à relater exactement les discussions auxquelles il avait assisté et à indiquer comment la réligibilité des fonctionnaires avait été obtenue.

Qu'avait-il fait là ! L'exclusion seule pouvait lui faire expier un tel crime. Il a donc été exclu du parti et foudroyé au congrès de l'U. D. U. par l'éloquence du camarade Matton, le secrétaire de l'Union régionale.

Mais cela a fait du chambard parmi les militants des Alpes-Maritimes. Plus d'un se demande si pour être communiste il faut mentir aux syndiqués qui vous ont confié un mandat et obliger les syndicats à obéir aux ordres du parti.

NOTES ÉCONOMIQUES

Crise financière ne signifie pas toujours crise révolutionnaire.

Le mois dernier, nous avons dit : la crise financière actuelle est la conséquence d'un équilibre de forces entre la grande et la petite bourgeoisie, comme la crise financière qui précéda la Révolution française fut le résultat d'un équilibre de forces entre les ordres privilégiés et la bourgeoisie. Mais, après avoir ainsi indiqué le point commun aux deux crises, il nous faut maintenant voir les points, pratiquement beaucoup plus importants, par lesquels les deux crises diffèrent.

Des deux classes qui s'affrontèrent à la fin du XVIII^e siècle, celle des propriétaires fonciers ne jouait plus aucun rôle social. Les seigneurs féodaux dont elle était issue, guerriers protégeant de leurs lances le travail des laboureurs rassemblés au pied de leurs châteaux-forts, eurent au Moyen Age un rôle social considérable : durant la longue anarchie qui suivit la chute de l'Empire romain, le seigneur féodal répondait à une véritable nécessité : sans la présence continue de cet homme de guerre les besoins les plus indispensables de la production n'auraient pu s'accomplir. Mais au XVIII^e siècle l'Etat moderne s'était depuis longtemps substitué au seigneur dans toutes ses fonctions utiles : celui-ci, devenu simplement personnage de cour et rentier, ne formait plus même une classe, mais simplement un « ordre », un ordre de parasites.

Au contraire, son adversaire, la bourgeoisie, occupait dès cette époque, un rôle de premier plan dans la vie économique. Au fur et à mesure que les progrès de la technique avaient élargi l'horizon et agrandi les marchés, c'était la bourgeoisie qui avait pris la direction de la vie économique.

Dès lors l'issue du conflit était fatale. La crise financière ne pouvait se terminer que par la victoire de la bourgeoisie. Et comme toute la superstructure sociale, Etat, Droit, etc., était encore imprégnée d'une multitude de survivances féodales, la victoire de la bourgeoisie dans le conflit financier allait entraîner du même coup la destruction de toutes ces survivances, c'est-à-dire la Révolution. La crise financière s'achevait en une crise révolutionnaire.

Rien de pareil dans la situation actuelle.

Le conflit financier d'aujourd'hui se passe entre la grande et la petite bourgeoisie, c'est-à-dire entre deux classes qui, certes, sont parfois rivales ou plus exactement dont la seconde jalouse la première, mais qui ont l'une et l'autre un rôle économique analogue, pour ne pas dire identique.

Petits bourgeois et grands bourgeois, petits commerçants et grands industriels, sont les uns et les autres des bourgeois. Les uns comme les autres tirent leurs revenus de la même source, du travail non payé au prolétaire. L'idéal et tous les efforts du petit bourgeois ne tendent qu'à accroître le profit qu'il retire du régime capitaliste, et non à le détruire. Petits et grands bourgeois ne forment donc pas deux classes distinctes, mais seulement deux fractions d'une même classe : leur conflit ne peut donc prendre en aucune manière un caractère révolutionnaire.

A notre époque, il n'y a, il ne peut y avoir qu'une seule classe révolutionnaire, celle de ceux qui ne possèdent rien, de ceux qui sont dépouillés des fruits de leur travail par le Capital, qu'il soit grand ou petit, de ceux qui à la destruction du régime n'ont « rien à perdre que leurs chaînes », la classe des prolétaires. Or, précisément, du fait que le prolétariat ne possède rien, les crises financières ne sauraient le toucher (1).

(1) Il est bien entendu que je ne parle pas ici des crises à allure catastrophique qui désorganisent toute production et tout vie sociale, comme celle que subit, par exemple l'Allemagne lors de l'occupation de la Ruhr. Ces crises ne sont qu'un aspect particulier du phénomène de la guerre, elles comportent toutes les conséquences qu'entraîne la guerre : non seulement celles qui sont propres à une crise financière.

directement tout au moins. Le conflit : qui paiera les impôts ? se passe en dehors de lui.

Les crises financières se passent forcément entre possédants ; comme la seule classe qui soit actuellement révolutionnaire est une classe de non-possédants, les crises financières à notre époque ne peuvent, comme celle du XVIII^e siècle, se résoudre en Révolution.

Elle se résoudront cependant, elle se résoudront mais dans le cadre du régime actuel, par la victoire de l'un des deux éléments en présence. Dans le cas actuel, lequel des deux vaincra ? Il n'est pas difficile de le prévoir. Le vainqueur final ne saurait être que la grande bourgeoisie.

Nous l'avons déjà dit lors de la chute du ministère Herriot : la grande bourgeoisie a de plus en plus la direction quasi exclusive de l'économie ; la petite bourgeoisie ne joue plus qu'un rôle économique, certes encore très volumineux, mais subalterne : dès lors il n'est pas possible que ce soit celle-ci qui assure contre celle-là la direction de l'Etat.

La Chambre du 11 Mai ne pouvait être et n'a été qu'une nouvelle illustration de l'incapacité foncière, totale, absolue, de la petite bourgeoisie à exercer le Pouvoir. Non seulement l'impuissance mais la stupidité quasi congénitale de cette classe se sont étalées sans pudeur depuis dix-huit mois et au cours de ces derniers jours battirent tous les records. Que traversèrent en effet les représentants de la petite bourgeoisie pour la sauver ? *Consolider*, c'est-à-dire ne pas rembourser à la date promise, les Bons du Trésor.

Consolider les Bons du Trésor, c'était entraîner par là même la consolidation des Bons de la Défense Nationale, car il était certain que voyant l'Etat faillir à ses engagements pour les Bons du Trésor, les porteurs de Bons de la Défense se présenteraient en foule en demander le remboursement. C'était donc refuser de rembourser aux dates promises quelque 100 milliards de Bons. Or, qui possède ces Bons ? Il suffit de rester cinq minutes dans un bureau de poste pour être fixé. Le défilé des ouvriers et des petits bourgeois qui viennent prendre ou se faire rembourser des Bons ne cesse pas. Le Bon de la Défense Nationale surtout est devenu un véritable succédané de la Caisse d'Épargne.

Consolider ces Bons c'était l'équivalent de suspendre les remboursements des Caisses d'Épargne ; c'était frapper la quasi-totalité de ces « petites gens » (comme on dit dans l'*Humanité*) que précisément on avait la prétention de défendre.

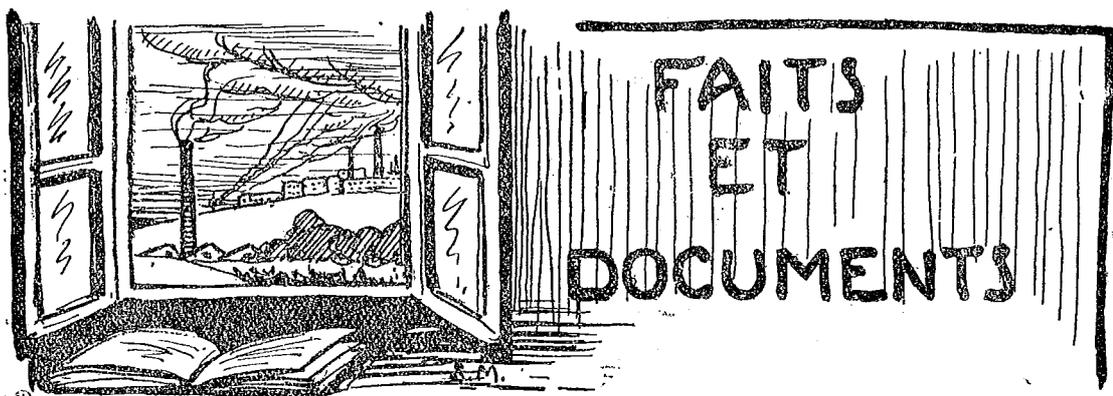
D'autre part, si une portion certainement considérable des Bons représentait de l'épargne, une autre portion très importante également était entre les mains des commerçants, industriels, banquiers, etc., qui avaient pris l'habitude de placer en Bons la partie de leurs fonds de roulement temporairement inutilisés. Consolider ces Bons c'était donc priver d'une partie souvent très importante de leur fonds de roulement le commerce et l'industrie.

C'était mettre tous ceux qui comptaient sur la rentrée de leurs Bons pour faire face à leurs échéances dans l'impossibilité de le faire. A moins de déclarer tout le monde en faillite, il fallait donc autoriser tout le monde à ne pas payer, c'est-à-dire établir un moratorium général comme celui qui fut décrété au 2 août 1914. Mais, si amener une perturbation aussi formidable dans l'ensemble des relations économiques est compréhensible le jour d'une déclaration de guerre, faire cela en pleine paix et en période d'activité économique, simplement parce que l'Etat a émis des papiers d'une certaine couleur appelés Bons qu'il s'est engagé à échanger à une certaine date contre des papiers d'une autre couleur appelés billets de banque, et qu'on prétend qu'en changeant la couleur du papier on va faire baisser le franc, c'est simplement de la folie ! (1).

Une classe qui ne sait avoir que des représentants aussi stupides est évidemment incapable d'exercer le pouvoir ; c'est ce qu'on lui fit voir ; laissant les crétins de la petite bourgeoisie macérer leur folie, la grande bourgeoisie, avec Briand et Loucheur, reprit le pouvoir.

R. LOUZON.

(1) A moins, bien entendu, qu'on ait voulu par là créer une situation révolutionnaire, mais ce n'est évidemment pas le cas !



LES FAITS DU MOIS

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE. — Conseil National du Parti Socialiste (S.F.I.O.). — Congrès National de la Jeunesse Ouvrière, convoqué par les Jeunesses Communistes. — Conseils nationaux des Fédérations Confédérées du Bâtiment et du Sous-Sol.

Allemagne : La Conférence du Parti Communiste approuve le Comité Central par 203 voix contre 30 aux thèses de l'extrême-gauche. Ruth Fischer n'assistait pas à la Conférence.

Perses : « Déposition » du Shah. Riza Khan est nommé chef du nouveau gouvernement.

LUNDI 2. — Les socialistes décident de refuser leur concours au deuxième cabinet Painlevé. — A Dôle, grève aux usines de la Société des Radiateurs.

— Comité National de la C. G. T. Lafayette.

Australie : à Fremantle, violentes bagarres entre la police et les marins grévistes.

Palestine : Grève générale des Arabes contre le mandat anglais.

MARDI 3. — A la Chambre, 32 voix de majorité pour le deuxième cabinet Painlevé. Abstention des S.F.I.O. — La livre cote à Paris 120 fr. 40; le dollar 24 fr. 83.

— A Brest, Kerdron est condamné à 3 mois de prison.

U. R. S. S. — A Moscou, obsèques de Frunze.

Angleterre. — Elections municipales. Gains travaillistes.

JEUDI 5. — A Toulouse, Jean Georges est condamné à 15 mois de prison. Trois autres camarades récoltent 4 mois. A Paris, Semard et Monmousseau comparaissent devant le juge Barnaud. A Châteaufin, Goanach, instituteur, est condamné par défaut à 4 mois de prison.

VENDREDI 6. — Le sénateur Henry de Jouvenel est nommé haut-commissaire en Syrie.

Allemagne : Scholem, représentant de l'extrême-gauche, est exclu du Comité Central du Parti Communiste allemand.

Belgique : A Bruxelles arrestation de R.-P. Dutt.

SAMEDI 7. — Huitième anniversaire de la Révolution russe.

— Le gouvernement Painlevé dépose des projets « d'assainissement financier ».

— A Tours, les peines de Bernard, Suzanne Girault et huit autres camarades sont encore augmentées par le tribunal correctionnel. A Bordeaux, deux condamnations.

DIMANCHE 8. — Manifeste du Parti Communiste aux Travailleurs de France.

— La 4^e Entente des Jeunesses Communistes prononce l'exclusion de Maupieux, coupable de n'être pas d'accord avec la direction.

Belgique : Elections provinciales. Augmentation des voix communistes.

LUNDI 9. — A Paris, six camarades, dont Monmousseau, sont condamnés par la 11^e Chambre correctionnelle.

— Mort du député socialiste Claussat. Mort d'Etienne Mérinville, survivant de la Commune.

MARDI 10. — A Brest, Garay est condamné à 8 mois de prison. Trois condamnations à Paris.

Belgique : A Bruxelles conférence communiste interparlementaire.

MERCREDI 11. — Manifestation contre la guerre, à Clévy.

— Salle Wagram, constitution du « faisceau » de Valois et Philippe Barrès.

Alger : Les 15 emprisonnés de Barberousse commencent la grève de la faim pour obtenir la libération de Félix Cazala et leur mise au régime politique.

JEUDI 12. — Départ de la classe 1925.

Tunisie : Procès du « Complot ».

VENDREDI 13. — Quatre détenus politiques de la Santé font la grève de la faim par solidarité avec les emprisonnés de Barberousse.

SAMEDI 14. — Fin du procès Rajot. Léon Daudet est condamné à cinq mois de prison.

Alger : Les emprisonnés de Barberousse obtiennent satisfaction.

DIMANCHE 15. — Retour à Paris du général Sarrail.

Tchecoslovaquie : Succès du Parti Communiste aux élections législatives.

Australie : Echec travailliste aux élections.

Ecosse : Les ouvriers lock-outés des mines de pétrole refusent de reprendre le travail.

LUNDI 16. — L'*Humanité* publie une résolution sur le Pacte de Locarno, signée des Partis Communistes d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Suisse, de Pologne, de Belgique et de Hollande.

— Convocation pour fin décembre du bureau exécutif de F. S. R.

— Fin de la grève des métallurgistes de Dôle.

Angleterre : Les leaders du Parti Communiste comparaissent devant la Cour d'assises.

MARDI 17. — A la Chambre, ouverture du débat sur les projets financiers.

Syrie : Le général Gamelin demande cinquante mille hommes de renfort.

MERCREDI 18. — A Lille, procès des ouvriers d'Halluin arrêtés le 12 octobre.

Tunisie : Quarante-cinq années de bannissement aux inculpés du « Complot ».

Jeudi 19. — A Béthune, Dupont est condamné à 3 mois de prison. A Mâcon, trois condamnations.

Italie : Les députés fascistes expulsent du Parlement nos camarades communistes.

VENDREDI 20. — Le Parti Communiste propose le front unique aux organisations socialistes.

Australie : Arrestation des leaders des gens de mer.

SAMEDI 21. — Arrivée à Paris d'une délégation du Soviet municipal de Moscou.

DIMANCHE 22. — Chute du cabinet Painlevé.

LUNDI 23. — Mort de Ben Seman, membre du Comité Central du Parti Communiste.

U. R. S. S. : Le 14^e Congrès du P. C. R. est convoqué pour le 15 décembre.

Bulgarie : Démission des ministres de Tsankof.

MARDI 24. — La livre est à 126 fr. 10; le dollar à 26 fr. 03.

— Les différentes organisations de cheminots se mettent d'accord pour revendiquer une augmentation de salaires.

Allemagne : Clara Zetkin rentre à Berlin.

MERCREDI 25. — Manifeste du Parti Communiste aux travailleurs.

— L'Exécutif Elargi de l' I. S. R. est renvoyé au 15 février.

Angleterre : Condamnation des leaders du Parti Communiste.

JEUDI 26. — Les socialistes refusent d'entrer dans un nouveau ministère Herriot.

— Tchitcherine arrive à Paris.

— Meeting communiste à Luna-Park.

Roumanie : A Bucarest, Henri Barbusse est attaqué et blessé au sortir d'une conférence.

VENDREDI 27. — Les ouvriers d'Halluin sont condamnés par le tribunal de Lille.

— Mort de Maxime Vuillaume.

Allemagne : Le Reichstag ratifie par 291 voix contre 127 le Pacte de Locarno.

SAMEDI 28. — Proposition de front unique de la C. G. T. U. à la C. G. T.

— Constitution du ministère Briand, avec Loucheur au ministère des Finances.

— Montarnier, ancien conseiller municipal communiste de Levallois, est condamné à 3 mois de prison.

DIMANCHE 29. — Le conseil de guerre de Casablanca condamne un militant communiste à 1 an de prison.

— Au Perreux, une saisie pour l'impôt sur les salaires ne peut être pratiquée.

LUNDI 30. — Départ de Briand pour Londres où il va signer les accords de Locarno.

S. F. I. O., vomis à la fois par la bourgeoisie et par le prolétariat.

Le Parti socialiste va tenter de se refaire une virginité dans l'opposition. Ce lui sera difficile. Ne porte-t-il pas, avec le gouvernement Herriot, la responsabilité de la faillite d'un programme, qui était bien beau avant les élections du 11 mai ? N'a-t-il pas dit qu'il y avait quelque chose de changé en France, lorsque le Cartel devint majorité au Parlement ? Et n'est-il pas complice de toutes les défaillances de ce Cartel, qu'il a soutenu aveuglément, se souciant beaucoup plus de la majorité parlementaire que des intérêts du prolétariat ? Le premier gouvernement du Cartel est responsable de l'assassinat des ouvriers de Bizerte. Les S. F. I. O. n'ont pas eu un seul mot de protestation. Le premier gouvernement du Cartel est responsable de la tuerie marocaine. Painlevé n'a fait que continuer Herriot. Les socialistes ont « soutenu » Painlevé comme ils avaient « soutenu » Herriot. Le premier gouvernement du Cartel fit l'expédition de Bobigny, applaudi par les socialistes. Le deuxième gouvernement du Cartel, Painlevé première manière, a prétendu réprimer la propagande pacifiste à coups de mois de prison. Les socialistes s'en sont souciés comme un poisson d'une pomme. « Assez d'hésitations, assez de timidités », disent-ils aujourd'hui. C'est leur propre condamnation, car en fait d'hésitations et de timidité, ils ont dépassé les bornes.

On peut dire de la faillite du Cartel que la faute en est au Bloc National. Mais on n'empêchera pas ouvriers et paysans de constater que tout de même le Cartel, majorité au Parlement, n'a rien fait de ce qu'il aurait pu faire, s'il s'était souvenu de ses promesses électorales et s'il avait été autre chose qu'une coalition d'intérêts parlementaires. Il n'aurait pu certes pas faire de grandes choses. Financiers et industriels, maîtres véritables du pouvoir, auraient su l'empêcher d'aller trop loin. Mais au lieu de leur résister, il s'est jeté à leurs pieds, socialistes y compris. Tous ses grands projets ont fondu devant la volonté des puissances d'argent. Il n'a accompli aucune des petites réformes qu'il aurait pu faire. Si les socialistes ont à s'expliquer de quelque chose devant « le pays », c'est surtout du zéro par lequel se chiffre leur politique de près de deux années — politique inséparable de celle du Cartel.

Dans ces conditions on conçoit que leur manifeste « au pays » soit d'un vide effrayant. C'est tout au plus une explication de vote, à la tribune. Ramassés de formules parlementaires, c'est aussi un texte d'affiche pour la prochaine foire électorale. Mais le prolétariat, encore une fois dupé, ne saurait s'en contenter. Tout comme de bons radicaux, les socialistes agitent à la fois le spectre du fascisme et celui du bolchévisme. « Ni réaction, ni révolution ! » Ils feraient mieux de reconnaître loyalement qu'ils ont fait fausse route, que la conciliation des classes qu'ils prétendent rechercher n'est qu'une vase fumisterie. Mais ils sont maintenant trop liés à la bourgeoisie pour avouer leurs erreurs au prolétariat. Ils préfèrent encore une fois « bourrer la caisse » au citoyen Populo, en attendant que la bourgeoisie les investisse de sa confiance pleine et entière. Cela durera jusqu'au jour où le prolétariat sera assez grand pour dire : La réaction non ! La révolution oui ! Et cela il le dira en dehors du Parlement, en dehors des socialistes parlementaires. Il le dira contre eux. — M. Ch.

Le manifeste des socialistes

L'heure n'est pas encore venue pour le Parti socialiste parlementaire de « prendre le pouvoir » à lui tout seul. La bourgeoisie française a encore en mains d'autres cartes que celle de la S. F. I. O. Radicaux pâles et radicaux-socialistes lui suffisent pour duper le prolétariat. Elle se contente même d'un Briand. C'est pourquoi elle n'hésite pas à rejeter loin le Parti socialiste et sa centaine d'élus. Le Cartel, qui devait transformer si profondément la « démocratie », réaliser tant de réformes sociales, est lui-même brisé. Le bilan de sa politique se solde par zéro, a dit Compère-Morel. C'est vrai, mais c'est aussi le bilan de la politique des

Le front unique des cheminots

Les organisations de Cheminots viennent de se mettre d'accord pour réclamer un relèvement de salaires. La lettre suivante a été adressée par chaque organisation au ministre des Travaux publics ainsi qu'au Comité de direction des réseaux :

Monsieur,

Paris, le 3 décembre 1925.

A différentes dates, les organisations syndicales nationales ci-dessous désignées ont eu l'honneur de soumettre à votre approbation des demandes de relèvement de salaires basées sur l'élévation constante du coût de la vie.

Etant décidées à déterminer un programme commun, les organisations suivantes se sont réunies et ont abouti à l'accord ci-après :

Traitement de base de 7.000 francs de salaire fixe, échelle mobile devant varier selon le coût de la vie, mais devant être fixée, à l'heure actuelle, à un minimum de 740 francs cette dernière échelle étant la même pour tous les emplois et soumise à retenues pour la retraite.

Application de ce programme à compter du 1^{er} novembre dernier et prochainement immédiat, en attendant l'aboutissement de cette revendication, d'une avance de 100 francs par mois, à partir de cette date.

Cet accord a été obtenu à l'unanimité des organisations suivantes :

Union nationale de défense professionnelle des cheminots, Fédération nationale confédérée des travailleurs des chemins de fer, Fédération des syndicats professionnels des cheminots de France, Fédération nationale unitaire des travailleurs des chemins de fer, Fédération des mécaniciens et chauffeurs.

Nous vous serions obligés de vouloir bien accueillir favorablement cette revendication légitime, pour l'explication de laquelle nous serions heureux d'être convoqués dans le plus bref délai possible.

**

Les louées agricoles de novembre

chiffres de gages et salaires recueillis par l'Office central de la main-d'œuvre :

Dans le Cher, des louées de travailleurs agricoles ont eu lieu récemment dans différentes localités. Les engagements ont été faits pour une période de huit mois environ, soit du 3 novembre au 23 juin 1926.

A Aubigny-sur-Nère, les charretiers ont obtenu de 2.500 à 3.000 francs; les vachers et bergers de 1.200 à 1.600 francs; les bricolins de 2.000 à 2.400 francs; les servantes de 1.600 à 2.000 francs.

A Dun-sur-Auron, les salaires ont varié de 2.600 à 3.200 francs pour les premiers charretiers; de 1.700 à 2.000 francs pour les bricolins; de 1.600 à 1.800 francs pour les vachers; de 1.200 à 1.500 francs pour les bergers et de 1.800 à 2.200 francs pour les servantes de ferme.

A Graçay, les salaires pratiqués ont été les suivants : premiers charretiers, de 2.800 à 3.500 francs; deuxièmes charretiers, de 2.500 à 3.000 francs; vachers et bergers, de 1.500 à 1.800 francs; bricolins, de 2.700 à 3.000 fr.; filles de ferme, de 2.000 à 2.300 francs.

A Préveranges, les charretiers ont obtenu de 2.700 à 3.000 francs; les vachers et bergers, de 1.500 à 2.200 fr.; les bricolins, de 2.000 à 2.600 francs et les servantes, de 1.600 à 2.000 francs.

Enfin à Vierzon, les salaires ont été, pour les premiers charretiers, de 2.500 à 2.700 francs; pour les seconds charretiers, de 2.200 à 2.300 francs; pour les bricolins, de 2.000 à 2.300 francs et de 1.000 à 1.800 francs pour les vachers et bergers.

Dans l'Eure-et-Loir une louée de travailleurs agricoles pour le terme d'hiver, soit de la Toussaint au 25 juin 1926, a eu lieu le 2 novembre courant.

Les salaires couramment pratiqués ont été les suivants, en sus du logement et de la nourriture : premiers charretiers, de 2.400 à 2.800 francs; autres charretiers, de 1.800 à 2.000 francs; vachers et bergers, de 2.000 à 3.000 fr.; ménages, de 3.200 à 4.000 francs; hommes de basse-cour et à toutes mains, de 1.600 à 1.800 francs; servantes de ferme, de 1.000 à 1.500 francs; journaliers, 10 francs par jour.

Dans l'Indre, la louée agricole de Châteauroux, dite « foire aux valets », a eu lieu. Les salaires couramment pratiqués ont été les suivants, pour une période de huit mois, soit de la Toussaint à la Saint-Jean :

2.600 à 3.200 francs pour les premiers laboureurs; 2.200 à 2.500 francs pour les seconds; 2.000 à 2.300 fr. pour les troisièmes; pour les bricolins, les salaires ont varié de 2.600 à 3.000 francs; de 1.400 à 2.200 pour les vachers; de 1.200 à 1.600 pour les petits vachers; de 2.000 à 3.000 francs pour les maîtres bergers; de 1.200 à 1.500 francs pour les petits bergers; les cuisinières ont obtenu de 1.600 à 2.000 francs; les filles de ferme, de 1.400 à 1.800 francs et les bricolines de 1.200 à 1.600 fr.

**

Les élections au Conseil supérieur des P. T. T.

Les élections des délégués du personnel au Conseil supérieur des P. T. T. qui viennent d'avoir lieu méritent de retenir l'attention. Certes, beaucoup de postiers dédaignent de participer aux élections d'un organisme sans importance et les abstentions sont nombreuses. Néanmoins, une indication approximative de l'influence de chaque Fédération semble fournie par ces votes :

GROUPE II (Agents)

Fédération Postale confédérée

Baylot, titulaire, 32.692 (élu); Tintignac, suppléant, 32.508 (élu); Mme Corbière, suppléante, 32.449 (élue).

Fédération Postale unitaire

Baron, 2.209; Boisseau, 2.119; Pilloud, 2.117; blancs ou nuls, 1.512; divers, 168.
Inscrits : 63.474. Votants : 37.992.

GROUPE III (Employés)

Fédération Postale confédérée

Lasnier, titulaire, facteur, 14.834 (élu); Bressand, titulaire, facteur-receveur, 14.810 (élu); Florentin suppléant, 14.722 (élu); Sevoz, suppléant, 14.665 (élu).

Fédération syndicale indépendante

Fontaine, 9.917; Géniaux, 9.573; Carme, 9.566; Calvel, 9.539.

Fédération Postale unitaire

Roux, 9.200; Puech, 9.173; Peyrottes, 9.173; Taillard, 9.113; divers, 79; blancs ou nuls, 305.
Inscrits : 63.892. Votants : 35.138.

GROUPE IV (Ouvriers)

Fédération Postale confédérée

Moreau, 5.148 (élu).

Fédération Postale unitaire

Thomas, 3.041.
Divers, 42; blancs ou nuls, 159.
Inscrits : 11.989. Votants : 8.509.

A sa constitution, la Fédération unitaire avait le gros des employés et des ouvriers. Dans ces deux catégories, elle semble être en grave régression.

**

Le colonel de Jouhaux

Nous relevons dans *Arrière et Démocratie* du 5 novembre la curieuse histoire suivante :

Le colonel de Barbeyrac de Saint-Maurice, réactionnaire avéré, a été nommé au commandement d'un régiment de Paris, sur la recommandation de MM. Renaudet

et Jouhaux, qui se sont portés garants de son républicanisme. Cette nomination fut faite malgré l'opposition du général Jacquemot. M. Painlevé a été circonvenu.

Le colonel Barbeyrac appartient à ce nouveau groupement d'officiers qui, changeant de drapeau, ou mieux de bannière - après le 11 mai 1924, sur l'ordre de la Compagnie de Jésus, ont réussi à capter la confiance des chefs républicains.

Le grand Etat-Major postard recommande à ses disciples les plus illustres de se rapprocher des hommes de gauche, de les mettre en confiance, de se convertir en apparence au républicanisme le plus avancé, afin de mieux connaître leur pensée, de leur inspirer ainsi l'orgueil d'avoir opéré des conversions; les néophytes peuvent alors se faufiler dans les arcanes du 'artel, et travailler pour la réaction, sous le couvert du parti socialiste lui-même. Et les républicains abusés récompensent les nouveaux convertis afin qu'ils puissent se féliciter de leur abjuration.

Le cabinet précédent avait fait du colonel Barbeyrac un collaborateur de M. Jouhaux. A son tour, le cabinet actuel lui donne la préférence sur des candidats républicains et l'appelle au commandement d'un régiment de Paris, à l'un de ces postes de confiance où il est prudent de ne placer que des chefs absolument sûrs.

Il y a quinze ans, Keufer provoqua un véritable scandale en apostillant une demande de croix d'honneur pour un capitaine de gendarmerie. Aujourd'hui, Jouhaux fait nommer à Paris un colonel. Cela ne soulèvera pas le moindre scandale. On en a tant vu depuis le 4 août 1914!



:-: ENTRE NOUS :-:

Nous voici au bout de notre première année d'existence avec ce numéro 12. Déjà un an. Comme le temps file!

Et dire que nous n'avons pas fait le quart de ce que nous projections, aussi bien du côté rédaction que du côté administration. Nos amis non plus, d'ailleurs. Malgré cela, en soupesant ces douze numéros de 1925, je crois que nous avons le droit d'être contents et même un peu fiers. En France, quel est le parti, quelle est la C. G. T. capable d'aligner une revue équivalente?

De toutes parts, commencent à venir les témoignages d'intérêt. Quelques-uns louent notre ton, notre accent de sincérité; c'est quelque chose, mais c'est peu. D'autres disent avoir trouvé dans ces pages l'examen sérieux de quelques grandes questions, avoir été amenés à réfléchir sur les problèmes essentiels du mouvement.

Même les attaques de nos adversaires et de nos ennemis sont des marques d'intérêt. Elles prouvent que la conspiration du silence et les consignes de la congrégation de Jésus ne suffisent plus contre nous. On ne peut plus feindre de nous ignorer.

Nous n'avons pas fait tout ce que nous avions projeté de faire, c'est trop vrai. Une grande question comme le fascisme, voilà des mois que nous devions l'entreprendre. Rosmer et Louzon devaient en faire le tour; Rosmer devait commencer; il commence seulement. La fois prochaine, c'est André Julien qui continuera en donnant quelques impressions d'un voyage récent en Italie. Louzon et d'autres suivront. Nous espérons bien que la discussion s'engagera et que nos abonnés y participeront; surtout ceux qui sont d'un avis opposé.

Nous voulions reprendre la série des « Lettres de l'Internationale » de la V. O. d'avant guerre; il est certain que des lettres régulières de Russie, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, etc., seraient bien utiles. Mais la difficulté ne consistait pas seulement à trouver les camarades susceptibles de faire de bons correspondants et qui accepteraient de l'être, il fallait

encore pouvoir leur faire place, trouver huit à dix pages pour une telle rubrique.

Nous voulions faire un tas de choses, ne pas laisser une grande lutte sans en établir la monographie, suivre les grandes questions du mouvement syndical, celles du Parti communiste et de l'Internationale. Nous avons publié quelques monographies sérieuses, celles d'Allot sur la grève de Douarnenez, de Mousseau sur la grève des jeunes télégraphistes, de Delagarde sur les Congrès d'usines de la métallurgie parisienne, de Hagnauer sur la grève de la Banque. On ne peut donc prétendre que nous avons fait simple œuvre de critique. Les études de Louzon, celles de Péra ne sont pas travail de critique. Notre Enquête sur l'Unité syndicale non plus. On a dit d'elle qu'elle n'avait rien dégagé. Quelle erreur! Elle a montré combien l'on était loin de l'unité et quel énorme travail revient aux véritables mais assez rares partisans de l'unité. C'est ce que dira Monatte dans sa conclusion à l'Enquête.

Nous continuerons en 1926 ce que nous avons commencé en 1925. Notre petite équipe tâchera de faire plus et de faire mieux.

500 renouvellements.

Avec ce numéro de décembre terminent environ cinq cents abonnements, soit de six mois soit d'un an. Nous demandons instamment aux camarades dont l'abonnement expire de nous envoyer d'eux-mêmes et sans retard leur renouvellement. Qu'ils ne remettent pas de semaine en semaine. Passer à la poste prendre un mandat ou remplir un chèque postal, c'est une affaire de cinq minutes.

Nous aimerions assez qu'on profitât de l'occasion pour bavarder un brin de la revue, de ce qu'on y voudrait voir, de ce qu'on a fait ou compte faire dans son coin pour la faire lire et lui trouver des abonnés.

On nous a dit de plusieurs côtés: « Vous ne devriez pas faire de recouvrements par la poste. C'est froissant. C'est la femme ou la mère qui reçoit ça et souvent elle fait la grimace. »

Cela ne nous plaît pas du tout de faire des recouvrements, ah! mais pas du tout! Aussi, pour vous éviter à vous et nous éviter à nous ce déplaisir, dépêchez-vous de nous envoyer votre renouvellement.

Abonnements de soutien.

Cette année encore, nous ne pourrions boucler notre budget que grâce aux abonnements de soutien de 100 francs et de grand soutien de 1.000 francs. Nous espérons même que le nombre des uns et des autres sera plus important en 1926 qu'en 1925. Naturellement, ces abonnements peuvent être versés en plusieurs fois; des abonnés à 1.000 francs ont versé 100 francs par mois; des abonnés à 100 francs ont versé par 10 francs.

Tant que nous ne serons pas au chiffre de deux mille abonnés ordinaires, notre budget sera boiteux et pour le faire tenir droit nécessité sera de le caler avec les abonnements de soutien de ceux qui ont à cœur de voir la R. P. vivre et se développer.

Les camarades du rayon administration vous expliqueront cela le mois prochain en publiant le bilan 1925 et leur projet de budget 1926.

Attention au chèque postal.

Encore une remarque, au sujet du chèque postal. Ne pas le libeller au nom de Monatte, mais à celui de la *Révolution Proletarienne*. Il est arrivé plusieurs fois que des chèques ont été retournés à leur expéditeur et nous ne l'avons appris que longtemps après, quelquefois par hasard. Cela a dû se produire beaucoup d'autres fois sans que nous l'ayons appris. Donc, libeller ainsi: *Révolution Proletarienne 734-99, Paris*.

PETITE BIBLIOTHÈQUE
DE
L'INTERNATIONALE SYNDICALE ROUGE

BROCHURES DÉJÀ PARUES :

- I. Résolutions et statuts adoptés au Premier Congrès des Syndicats révolutionnaires (Moscou, 3-11 juillet 1921). 2 »
- II. Programme d'action de l'Internationale syndicale rouge (A. Losovsky). 2 50
- III. Les Syndicats russes et la Nouvelle Politique (A. Loovsky). 0 50
- IV. Les Syndicats et la Révolution (A. Loovsky). 0 50
- V. Thèses et Résolutions adoptées au II^e Congrès de l'Internationale rouge (Moscou, novembre 1922). 1 25
- VI. Vers le Front unique international (Edo Fimmen), introduction de Pierre Monatte). 0 50
- VII. Pour le Front unique des Transports (Pierre Sémain). 0 50
- VIII. L'Internationale Syndicale Rouge et l'Unité syndicale (A. Hercelet). 0 75
- IX. Rapports entre l'I. S. R. et l'I. C. (Préface de Duditeux). 1 50
- X. Les Anarchistes et le Mouvement syndical (Anrè Nin). 0 50
- XI. Le Grand Stratège de la Guerre de Classe (A. Losovsky). 1 »
- XII. L'Activité de l'I. S. R. (Rapport pour le III^e Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge), préface de A. Loovsky. 7 50
- XIII. L'Anarcho-Syndicalisme en Espagne (J. Maurin). 0 75
- XIV. Résolutions adoptées au III^e Congrès de l'I. S. R. 3 50

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
MARCEL RIVIÈRE
31, rue Jacob et 1, rue Saint-Benoît, Paris (6^e)

P.-J. PROUDHON

Œuvres complètes

Publiées sous la direction de C. BOUGLÉ et H. MOYSSSET, en 20 volumes in-8^o

PRIX DE LA SOUSCRIPTION :

Broché... .. 320 fr.
Relié.. .. 500 fr.

VOLUMES PARUS :

- Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère.* Introduction et Notes de Roger PICARD, 1923. 2 vol. in-8^o brochés. 32 fr.
- Idee générale de la Révolution au XIX^e siècle.* Introduction et Notes de A. BERTHOD, 1923. 1 vol. in-8^o broché 18 fr.
- De la capacité politique des classes ouvrières.* Introduction et Notes de Maxime LEROY, 1924. 1 vol. in-8^o broché 18 fr.

SOUS PRESSE :

La guerre et la paix. Introduction et Notes de H. MOYSSSET.

LIBRAIRIE ANCIENNE & MODERNE

P.-M. DELESALLE

16, rue Monsieur-le-Prince, Paris VI^e (près l'Odéon)

LIVRES D'OCCASION :

Spécialement, ouvrages concernant les sciences sociales et économiques

ENVOI SUR DEMANDE DU CATALOGUE PÉRIODIQUE

Librairie Générale — Histoire — Romans — Littérature
Fournitures constantes dans les meilleures conditions

*Abonnez vos Enfants
et ceux de vos Amis*

LES PETITS BONSHOMMES
....QUAND MÊME

Hebdomadaire illustré

Un an : 20 francs. — Six mois : 12 francs
Spécimen franco contre 0 fr. 50

Adresse provisoire : 12, rue des Goncourt Paris (11^e)

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE

Brochures mensuelles pour les enfants

ADMINISTRATION : 15, rue Fardeau
SAUMUR (Maine-et-Loire)

VIENT DE PARAÎTRE :

Tom le Ramoneur

suivi de

Tom, enfant de la mer

de CHARLES KINGSLEY

Adapté de l'anglais par ÉLISE MASSON

Illustrations de Pierre ROSSI

Un volume formé de 4 brochures des Éditions de la Jeunesse, broché, sous couverture forte, franco. 2.50
Cartonné dos toile, franco 4.25

Le numéro de mars des Éditions donne la première partie d'une nouvelle de notre camarade FREINET, intitulée **Tony l'assisté**, dont nos lecteurs goûteront la fraîcheur agreste.

Le numéro d'avril renferme la deuxième et dernière partie de cette nouvelle.

N.-B. — Les abonnés nouveaux peuvent recevoir tous les numéros parus depuis octobre. Abonnement : un an, 6 fr. (5 fr. seulement pour les abonnés à l'École Emancipée). C. Ct postal 8126, Nantes.

*Un document sur la crise du
Parti communiste russe et de
l'Internationale communiste.*



DEPUIS LA MORT
DE
LÉNINE

par **MAX EASTMAN**
(TRADUIT DE L'ANGLAIS)

Un volume : *Collection des Documents bleus* (Gallimard, éditeur). 7 fr. 50

*Les liens qui unirent
les deux grands hommes
de la Révolution russe.*

LÉNINE

PAR

Léon TROTSKY

Un volume : 8 fr.

*Voulez-vous savoir
comment
vous êtes exploités?*

LISEZ

**L'Économie
Capitaliste**

(PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE)

par **Robert LOUZON**

Un volume : 6 fr.

Éditions de la **LIBRAIRIE DU TRAVAIL**, 96, quai Jemmapes

Chèque postal : Marcel HASFELD n° 43-08

